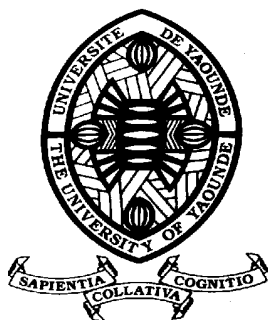


UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET
DEFORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT
FOR SOCIAL SCIENCES

**VIOLENCES DANS LE MILIEU SCOLAIRE : UNE
APPROCHE DU QUOTIDIEN DANS LES
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE
YAOUNDE**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement le 24 janvier 2023, en vue de
l'obtention du diplôme de Master en sociologie*

Spécialité : Urbanité et Ruralité

Par

Aimé Césaire SIWE NGALASSI

Licencié en sociologie



MEMBRES DU JURY

Président : Armand LEKA ESSOMBA (Pr.) Université de Yaoundé I
Rapporteur : Jean NZHIE ENGONO (Pr.) Université de Yaoundé I
Membre : Moncher M. NSANGO (CC.) Université de Yaoundé I

Année académique 2022-2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	II
DEDICACE.....	III
REMERCIEMENTS	IV
SIGLES ET ACRONYMES	V
RESUME.....	VI
ABSTRACT	VII
CHAPITRE I : PHENOMENOLOGIE DES VIOLENCES DANS LE MILIEU SCOLAIRE	24
CHAPITRE II : FACTEURS EXPLICATIFS DE LA VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE	42
CHAPITRE III : ENSEIGNER AVEC LES ELEVES VIOLENTS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	77
CHAPITRE IV : VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE : ENJEUX DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	90
CONCLUSION GENERALE	115
BIBLIOGRAPHIE	115
ANNEXES	115
TABLE DE MATIERES	CXV

DEDICACE

À

Ma famille.

NGALASSI Michel et TCHUIGOUE Marie

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont contribué à la réalisation de ce travail, à qui nous tenons à exprimer notre gratitude.

Nous remercions particulièrement le Professeur Jean NZHIE ENGONO qui a accepté le sujet, approuvé la démarche et accordé un suivi pédagogique, et ainsi que le Docteur NDJAH ETOLO EDITH pour la réalisation de ce travail.

Le Chef de Département de Sociologie le Professeur Armand LEKA ESSOMBA et de tous nos enseignants qui ont assuré notre formation depuis 2014 précisément ceux qui nous ont tenu en urbanité et ruralité le Docteur Rachel Solange ESSOMBA EBELA et le Docteur Jeannette LEUMAKO épouse NONGNI. C'est bien grâce à leurs enseignements qu'a pu être envisagé et effectué le présent travail.

Nous ne manquerons pas de signer de notre gratitude à monsieur KASSINE Séraphin nos amis et aînés académiques Abdou KOUOMOUN, Adams MOUSSA, et Aurélien Junior KOUAMO NGOR pour les discussions critiques, la documentation et pour le soutien dans le métier de la collecte des données suivie de leur énorme encouragement et conseil.

Que ceux qui ont participé de près ou de loin à ce travail, trouve ici, l'expression de notre profonde gratitude.

SIGLES ET ACRONYMES

I- SIGLES

ACP	: Agence Cameroun Presse
AN	: l'Assemblée Nationale
CPO	: Conseiller Principal d'Orientation
DDETFPM	: Délégation départementale de l'enseignement technique et professionnel du Mfoundi
LBA	: Lycée Bilingue d'Application
LBE	: Lycée Bilingue d'etoug – ebe
LCN	: Lycée Classique de Nkolbisson
LNE	: Lycée de Ngoa-Ekelle
LTN	: Lycée Technique de Nkolbisson
OGD	: Observatoire géopolitique des drogues
ONG	: Organisation non Gouvernementale
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
UNESCO	: Organisation des nations unies pour l'éducation de la science et de la culture
VMS	: Violence en Milieu Scolaire

II- ACRONYMES

CETIC	: Collège d'Enseignement Technique
DGSN	: Délégation Générale à la Sûreté Nationale
EPS	: Education physique et sportive
MINAS	: Ministère des Affaires Sociales
MINEDUC	: Ministère de l'Education
MINESEC	: Ministère de l'enseignement Secondaire
OMS	: Organisation mondiale de la santé

RESUME

Pour mener notre étude sur « violences dans le système éducatif : une approche du quotidien dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé » nous sommes du constat selon lequel durant cette dernière décennies entre 2010 et 2020, les violences de manière général et plus particulièrement ne cesse de s'observer et semble se multiplier en milieu scolaire. Ce phénomène est accompagné sous le prisme de la dépravation des mœurs, les comportements agressifs et indésirables des élèves et de l'insécurité qui règne dans les établissements scolaire. De ce constat, nous nous sommes fixés deux objectifs principaux à savoir : Identifier les facteurs explicatifs des violences dans les établissements scolaires, Rechercher les causes sociales afin de saisir les motivations de la violence dans les établissements scolaires chez les différents acteurs (élèves). Pour y arriver, nous mobilisé des outils méthodologiques et paradigmatiques inspirés de l'individualisme méthodologique, du structuro-constructivisme et l'analyse stratégique. Ce qui nous a permis d'aboutir à des conclusions suivantes : La violence dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé est animée par un ensemble de comportements agressifs des élèves et dont la prolifération s'explique par les facteurs d'ordre social. Il s'agit du système éducatif, situation familiale, lien social et groupe d'appartenance. Les élèves de la ville de Yaoundé use de la violence en milieu scolaire par rapport à d'autre moyen comme le dialogue qui est prôné par le vivre ensemble pour se défendre face à certaines situations , un critère de respect mutuel (élèves entre eux et enseignants) , de pouvoir et de domination caractérisé par un contexte de modernité qui est suivie par une dépravation des mœurs et d'insécurité dans les établissements scolaires. Enfin, la violence en milieu scolaire conduit à la dégradation du patrimoine scolaire, l'échec, perte scolaire, crée la peur entre les élèves et les enseignants dans le climat scolaire, développe chez certains élèves des comportements déviants et qui se livrent parfois à la consommation de la drogue, l'insolence, et l'incivisme qui se développent quotidiennement, dans les interactions avec la production sociale des normes définissant le milieu scolaire.

Mots clés : Violence, système éducatif, établissement scolaire.

ABSTRACT

To carry our study on "violence in the education system: an approach to everyday life in schools in the city of Yaoundé", we are of the observation that during this last decade between 2010 and 2020, violence in general and more particularly continues to be observed and seems to be multiplying in the school environment. This phenomenon is accompanied under the prism of the depravity of morals, the aggressive and undesirable behavior of students and the insecurity that reigns in schools. Basing on the ascertainment, we established two main objectives, namely: Identifying the explanatory factors of violence in schools, researching the social causes in order to understand the motivations of violence in schools among the different actors (students). To achieve this, we mobilized methodological and paradigmatic tools inspired by methodological individualism, structural-constructivism and strategic analysis. This allowed us to reach the following conclusions: Violence in schools in the city of Yaoundé is driven by a set of aggressive behavior by students, the proliferation of which is explained by social factors. These are the education system, family situation, social ties and group of affiliation. The students of the city of Yaoundé use violence in the school environment compared to other means such as the dialogue which is advocated by living together to defend themselves against certain situations, a criterion of mutual respect (students among themselves and teachers), of power and domination characterized by a context of modernity which is followed by a depravity of morals and insecurity in schools. Finally, violence in the school environment leads to the degradation of school heritage, failure, school perdition, creates fear between students and teachers in the school climate, develops deviant behavior in some students and who sometimes indulge in drug use, insolence, and incivility that develop daily, in interactions with the social production of norms defining the school environment.

Keywords: *violence, education system, school.*

INTRODUCTION GENERALE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La protection des citoyens contre toutes les formes de violence est l'un des rôles régaliens de l'Etat du Cameroun. La loi n°2016/007 du 12 juillet 2016 portant nouveau code de procédure Pénal du Cameroun a pour but de réprimander toutes les formes de violences. Selon ce document, qui est un cadre juridique ayant pour but de promouvoir la non-violence, toutes les violences quelles que soient leurs formes (violence physique, violence verbale, violence morale ou violence psychologique), méritent une sanction prévue par la loi.

La violence physique l'article 275 stipule que, des atteintes à l'intégrité corporelle suivie de l'homicide et blessures volontaires « *est punie de l'emprisonnement à vie celui qui cause la mort d'autrui* », L'article 278 : Coups mortels « *Est puni d'un emprisonnement de 06 (six) à vingt (20) ans, celui qui par des violences ou voies de fait cause involontairement la mort d'autrui* »¹,

La violence morale ou psychologique l'article 277-3 Torture « *Est punie de l'emprisonnement à vie celui qui par la torture cause involontairement la mort d'autrui* ». Le terme « Torture » selon l'*alinéa* (5) pour l'application du présent article désigne tout acte par lequel une douleur ou une souffrance aiguë, physique, mentale ou morale, est intentionnellement infligée à une personne².

La violence verbale l'article 307 injures, « *est puni d'un emprisonnement de cinq (05) à trois (03) mois et d'une amende de cinq mille(5000) à cent mille (10 000) francs et sans avoir été provoqué, use à rencontre d'une personne, d'une expression outrageante, d'un geste, d'un terme de mépris ou d'une invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait* ». ³. Loin d'être exhaustif, ces extraits de la loi camerounaise montrent à suffisance que tout acte de violence à l'égard d'autrui est sévèrement répréhensible par les autorités judiciaires en charge de l'application de la loi.

¹ Extrait du nouveau code Pénal du Cameroun du 12 juillet 2016 de la loi n°2016/007, page71.

² *Idem* page70.

³ *Idem* Page 78.

A partir de mon expérience personnelle vécu au CES de Ngoa-Ekelle, nous avons pu observer diverses formes de violences. En classe de 5^{ème}, notre enseignant d'histoire avait pris l'habitude de faire asseoir les élèves qui avaient la sous moyenne dans un seau d'eau, à l'occasion de la remise des copies. Un lundi matin, cette situation a fini par engendrer une bagarre entre ledit professeur et un élève ayant refusé de se soumettre à cette pratique. Lors de cette altercation il y'a eu des injures, des coups et blessures, des déchirures de vêtements, etc.

De ce fait, de mon parcours depuis élève jusqu'aujourd'hui j'ai pris le temps d'observer et étant perçu comme un observateur participant, il a été nécessaire pour nous de s'intéresser à ce phénomène de violence vers une analyse scientifique pour mieux cerner et comprendre ce phénomène au regard de son ampleur qui crée l'insécurité dans le système éducatif.

II. PROBLÈME

La question des violences dans le milieu scolaire s'est imposée comme un sujet prépondérant dans les travaux de recherche scientifique au cours de cette dernière décennie entre 2010 et 2020. Ainsi, Un aperçu historique permet davantage de comprendre que de nombreuses initiatives et réformes du système scolaire ont été faites de 1960 à 2019 pour permettre à l'école de jouer son rôle premier⁴. S'il est vrai que la violence est une réalité s'observe chez les élèves et les enseignants en milieu scolaire, il en ressort que dans les établissements scolaires, 80% des élèves déclarent avoir subi au moins une fois toutes formes de violences⁵. Dans l'ensemble, les garçons sont plus victimes de « violences physiques » que les filles 67% contre 13%⁶. Les résultats de ces recherches, en essayant d'apporter des éléments d'intelligibilité à ce phénomène, ont pour la plupart permis de mettre à la disposition de la communauté éducative les atouts et méthodes pour lutter contre ce phénomène.

De même, la volonté publique de promotion de la non-violence s'observe au niveau du gouvernement à travers plusieurs ministères (celui des enseignements secondaires à travers ses différentes missions et leurs attributs). Pour lutter contre la violence en milieu scolaire. Nalova Lyonga⁷, n'est pas resté indifférente. Elle a sensibilisé les élèves, elle a prescrit aux dirigeants (le personnel enseignant, les responsables de l'établissement) de travailler en collaboration

⁴ Caouette, E. C., *Si on parlait d'éducation, pour un nouveau projet de société*. Montréal : VLB Éditeur, 1992.
Casanova, R. *Prévenir et traiter la violence dans la classe*, Paris, Hatier, 2000

⁵ Cameroun Tribune : Les violences de trop, 02 avril 2019.

⁶ Plan International 03 novembre, 2018

⁷ Ministre des Enseignements secondaires (Minesec).

avec les forces de l'ordre, de se procurer des détecteurs de métaux, afin que les élèves ne puissent plus se rendre dans l'enceinte de l'établissement avec des objets dangereux. Elle a également recommandé le travail de collaboration entre élèves-parents et enseignants, à travers l'instauration des comités de vigilance. La création d'activités post et péri scolaires, et la mise en place d'un service d'orientation font également partie des prescriptions du ministre⁸. Sur le plan médiatique, des sensibilisations ont été faites par exemple le 04 avril 2019 de 21h à 22h15 une émission est passée sur la chaîne « vision4 » (Thème : Violence en milieu scolaire à qui la faute ?), etc.

Le ministère des enseignements secondaires (MINESEC), a pour mission générale la formation de l'élève, en vue de son épanouissement intellectuel, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société⁹, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques¹⁰. Mieux, il s'agit de l'école de la vie, afin de former l'élite de demain. A ce titre, l'enseignant, le surveillant général ou le chef d'établissement (proviseur, directeur, principal, etc.) disposent d'un ensemble de mesures et d'outils appropriés pour cette charge (règlement intérieur, code de conduite, etc).

Bien plus, d'autres actions coercitives sont prises dans les établissements scolaires, pour lutter contre diverses formes de conflits et actes répréhensibles source de violence en milieu scolaire, ces actions sont opérationnalisées à travers plusieurs textes, à caractère dissuasif et coercitif. C'est donc dire que deux textes réglementaires dégagent les modalités de lutte contre les conflits en milieu scolaire¹¹. Aussi, l'insertion des cours d'éducation civique, morale et d'éducation à la citoyenneté au programme ont pour finalité de promouvoir le « *vivre ensemble* », et lorsqu'un élève est auteur d'un acte de violence dans un établissement scolaire¹², il est passible d'une sanction prévue par le règlement intérieur, allant d'un simple

⁸Cameroun : violence en milieu scolaire. La cote d'alerte, La communauté éducative est en émoi depuis le meurtre d'un élève jeudi dernier à Yaoundé, le Minesec prescrit des mesures fortes, 29 Novembre 2017.

⁹Gasparini, R., Ordres et désordres scolaires. *La discipline à l'école primaire*. Paris : Grasset, 2000.

¹⁰Article 4 de la loi n°98/004 du 04 avril 1998, portant orientation de l'éducation au Cameroun.

¹¹Le décret présidentiel n° 2001 /041 portant organisation des établissements scolaires publics et attributions des responsables de l'administration scolaire, notamment en son article 30(sur l'organisation du conseil de discipline) et la loi n° 98/004 du 04 avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun.

¹²Article 35 : L'intégrité physique et morale des élèves est garantie dans le système éducatif. Sont de ce fait proscrits : les sévices corporels et toutes autres formes de violence, les discriminations de toute nature, la vente, la distribution et la consommation des boissons alcooliques, du tabac et de la drogue. Article 36 : (1) Les obligations des élèves consistent en l'accomplissement des tâches inhérentes à leurs études. (2)Elles incluent le respect des textes en vigueur, y compris le règlement intérieur de l'établissement scolaire fréquenté. *Idem*.

avertissement, d'une mise à pied avec corvée ou encore d'une traduction au conseil de discipline¹³ et enfin d'une exclusion définitive.

Le règlement intérieur participe aussi à la création d'un milieu éducatif et à l'élaboration d'un climat propice aux études. Il possède en outre une double dimension éducative et administrative. Il définit les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté scolaire. La création d'activités post et péri-scolaires, et la mise en place d'un service d'orientation font également partie des prescriptions ministérielles. Ce travail de sensibilisation des jeunes est relayé sur le terrain par les médias à travers des campagnes médiatiques, des sensibilisations et une large diffusion auprès des jeunes¹⁴.

En effet, les observations directes et les entretiens exploratoires que nous avons menés au sein des établissements scolaires¹⁵ à Yaoundé en deux phases (du 10 décembre 2019 au 31 janvier 2020 et du 02 décembre 2020 au 30 mars 2021), nous avons constaté que plusieurs cas de violences entre autres violences verbales, physiques et morales, sont observables en milieu scolaire.

Cependant, l'observation des comportements de ces élèves aujourd'hui dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé, laisse apparaître un intérêt de plus en plus grandissant qu'ils accordent à la pratique de la violence de manière général et qui crée dû aux comportements indésirable de ces élèves en particulier, l'insécurité dans les établissements scolaire.

III. PROBLEMATIQUE

Pour QUIVY et CAMPENHOUDT¹⁶,

« La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question du départ. Elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger ».

On comprend à cet effet qu'elle ne se limite pas à ce sur quoi on s'interroge mais s'élargit sur tout le construit autour de cette interrogation que l'on se fait en partant de la question de départ. Ainsi, celle-ci nous donne le cheminement méthodologique à suivre par

¹³Le conseil de discipline : est chargé de juger les élèves pour les faits et actes répréhensibles graves commis par eux dans une classe ou au sein de l'établissement. Extrait d'Article 30, du décret n°2001/041 du 19 février 2001.

¹⁴ Le 04 avril 2019 de 21h à 22h15 une émission est passée sur la chaîne « vision4 » ayant pour thème : « Violence en milieu scolaire à qui la faute ? » des mesures préventives de lutte contre la violence en milieu scolaire.

¹⁵Lycée bilingue d'application, lycée General Leclerc, Lycée de la cité verte, Lycée de Ngoa-ekelle Depuis 2019.

¹⁶ QUIVY Raymond, Luc Van CAMPENHOUDT., *Manuel de recherches en sciences sociales*, Dunod, 1995, p.75

lequel nous procéderons afin de mieux cerner et d'analyser le phénomène étudié qui est la violence en milieu scolaire. Il s'agira de ce fait, de parcourir les étapes suivantes : ressortir la revue de la littérature, la question principale et les questions secondaires, l'hypothèse principale et les hypothèses secondaires ainsi que les objectifs. Pour mieux comprendre la notion de violence aux seins des établissements scolaires, il convient de faire une revue de la littérature.

III.1 Revue de la littérature

Il est unanimement admis comme le disent QUIVY et CAMPENHOUDT que

Lorsqu'un chercheur entame un travail, il est probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, au moins en partie ou indirectement (...) Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée¹⁷.

Ainsi la violence dans les établissements scolaire ne constitue pas un objet d'investigation nouveau. Il a été au centre de plusieurs études dans divers disciplines et au sein de la communauté scientifique.

Dans les travaux de l'historien, Chesnais¹⁸ le terme violence peut être appréhendé comme « *emploi brutale de la force pour contraindre sous forme d'agressivité dans les actes ou les propos exposant l'individu a des conséquences néfastes (troubles de comportements, perte etc.)* ».

Dans un ouvrage collectif, les travaux de Gasparini¹⁹, Dupâquier²⁰, Lindstrom²¹, Mucchielli²², Coslin, Cara et Sicot, cité dans Coslin et Hébert²³, Douidin et Marküs²⁴, Peignard, Roussier-Fusco²⁵, Van-Zanten et Debarbieux Eric²⁶ Comme causes, de la violence en milieu

¹⁷ QUIVY Raymond, Luc Van CAMPENHOUDT., *Manuel de recherches en sciences sociales*, Dunod, 1995, p.75.

¹⁸ CHESNAIS, J., *L'Histoire de la violence*. Paris, Fayard 1981

¹⁹ Gasparini, R., *Ordres et désordres scolaires. La discipline à l'école primaire*, Paris : Grasset, 2000.

²⁰ Dupâquier, J., *La violence en milieu scolaire*. Paris : Presses Universitaires de France, 1999.

²¹ Lindstrom-P; Campart-M; Mancel-C, (trad; debarbieux-e, trad; debarbieux-eric, ed.) ., *Brimades et violence dans les écoles suédoises : Une revue des recherches et des politiques de prévention; La violence à l'école : approches européennes*, Revue française de pédagogie. (123), 1998, pp79-91.

²² Mucchielli, L., *De la peur à l'analyse : l'école ne brûle pas*, Le Monde diplomatique, 2002.

²³ Coslin, P. G., *Enseignants et élèves face à la violence scolaire*, Bulletin de Psychologie, Tome 52 (5), N°443, 1999, pp. 523-530.

²⁴ Douidin, P.-A. et Erkohen. M. (dir) ., *Violences à l'école : Fatalité ou défi?* Bruxelles : De Boeck Université, Belgique, 2000.

²⁵ Peignard, E., Roussier-Fusco-E; Van-Zanten, A ., *La violence dans les établissements scolaires britanniques : approches sociologiques; violence à l'école*, Revue française de pédagogie, No 123, 1998, pp. 123-151

²⁶ Debarbieux, É., *Le savant, le politique et la violence : Vers une communauté scientifique européenne sur la violence à l'école*, dans É. Debarbieux et C. Blaya. *La violence en milieu scolaire : Dix approches en Europe*, Paris : ESF, 2001, pp9-24.

scolaire²⁷, il en ressort plusieurs éléments entre autres, du système éducatif en lui-même qui stipule que le risque d'être victime varie selon l'établissement fréquenté (enseignement public, et enseignement privée ou des écoles urbaines, et rurales), la violence trouve sa source dans l'organisation scolaire comme les conditions de vie de l'école et dans l'effectif trop grand des classes, au manque de formation de certains acteurs du système, en l'occurrence à l'incapacité des enseignants de tenir compte des dimensions métacognitives des apprentissages et à leur manque de performance dans la gestion de l'enseignement.

Les établissements les plus affectés par la violence, sont ceux où les élèves jugent le plus négativement les enseignants et où il existe une mauvaise relation entre les enseignants et la direction de l'école, Le comportement de certains professeurs peut être parfois à l'origine de conduites violentes des élèves : le manque de justice et d'équité envers ceux-ci, l'abus des mesures disciplinaires et l'effritement des relations enseignant/élève. Cette violence vient aussi des élèves aux comportements indésirables qui troublent la bonne marche de l'apprentissage. On pointe du doigt, le sens moral des élèves, le manque de repères, des normes et de valeurs, l'intolérance, les préjugés, le racisme, le mépris à l'égard de certains groupes ou de certaines classes sociales.

Pour certains, la violence s'inscrit dans la crise sociale en général et en particulier dans les familles. On parle entre autres de la pauvreté, du faible niveau culturel des parents, de leur incapacité à offrir une supervision adéquate, de la disparition des structures familiales traditionnelles, de l'absence de modèles efficaces de communication et de résolution des conflits, la banalisation de la violence par la télévision, le cinéma, la littérature, certains jeux , les zones défavorisées , la montée de la violence dans la société ,et le manque de communication verbale.

De ce fait, on peut comprendre que les établissements les plus affectés par la violence sont ceux où les élèves jugent le plus négativement les enseignants et où il existe une mauvaise relation entre les enseignants et la direction de l'école. Mais pour mieux analyser, et expliquer les causes de ses violences, l'on devrait mettre en pratique le « Modèle de l'influence partagée entre l'école, la famille et la communauté (société) »²⁸, cela signifie qu'à partir de ses composantes (l'école, la famille et la communauté) elles constituent mutuellement les causes

²⁷ Bouchamma, Y, Ilna, D, Moisset, J-J ., Les causes et la prévention de la violence en milieu scolaire haïtien, ce qu'en pensent les directions d'écoles, revue Éducation et francophonie, volume XXXII:1, printemps 2004, pp 91-92.

²⁸ Epstein, J. L., *School/Family/Community Partnerships. Caring for the Children We Share*. Phi Delta Kappan, 76 (9), 1995. p.701-712.

de la violence en milieu scolaire. Toujours dans le contexte actuel de la violence en milieu scolaire il ne s'agit pas de s'attarder sur les causes, car nous sommes persuadé qu'elle constitue aussi un phénomène qui a des conséquences nombreuses aussi bien sur les acteurs du système que sur la société entière.

Par contre un autre groupe d'auteurs ont œuvrés dans un autre ouvrage collectif²⁹ pour rendre publique les conséquences de la violence à l'instar de , Huesmann³⁰, Freedman, Martichoux³¹, Charlot et Émin³², Trépanier, Loeber et Farington, Kratzer et Hodgins, Leblanc³³, Tremblay³⁴, Saravanamuttoo³⁵, en premier lieu, les conséquences touchent les élèves victimes de la violence qui tendent à avoir une faible estime de soi, ce qui peut conduire au faible soutien social de la part de leurs pairs et de leurs professeurs, au manque de motivation, à l'échec scolaire, au manque de participation aux activités de l'école, à l'isolement, au décrochage, à l'analphabétisme, aux drogues, voire même au suicide. En plus, la violence en milieu scolaire perturbe la vie scolaire et entraîne la dégradation du climat scolaire³⁶.

Toujours dans le même sillage un autre groupe d'auteurs entre autres Blauvelt et Demenet, Loeber et Farington, Lorrain³⁷, Verlinden et al³⁸, Vitaro et Gagnon³⁹, Kosterman, Herrenkohl et al⁴⁰ démontrent clairement que, les conséquences de la violence ne se limitent pas aux élèves, mais touchent tous les acteurs (les enseignants, surveillants généraux, censeurs, chefs d'établissements) du système⁴¹, constitue une perte de ressources matérielles pour la société car l'environnement scolaire n'est pas épargné d'être

²⁹Maryse, P., *Violence en milieu scolaire : une problématique qui concerne l'école, la famille et la communauté, voire la société*, Bibliothèque nationale du Québec, La revue Éducation et francophonie, 2004.

³⁰Kosterman, R., J.W. Graham, J.D. Hawkins, R.F. Catalano et T.I. Herrenkohl, *Childhood Risk Factors for Persistence of Violence in the Transition to Adulthood: A Social Development Perspective, Violence and Victims*, 16(4), 2001, pp. 355-369.

³¹Martichoux, J., *Violence des jeunes : Les parents sont-ils démissionnaires?* Issy-les-Moulineaux, France : Prat, 2000.

³²Charlot, B. et J.-C. Émin., *Violence à l'école. État des savoirs*. Paris : Bordas, 2001.

³³Leblanc, M., *La délinquance des adolescents*, dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin. *Traité des problèmes sociaux*, Québec : Presses de l'Université Laval, 1999, pp 279-299.

³⁴Tremblay, R.É. *L'origine de la violence chez les jeunes*. Isuma, 2000, pp10-16.

³⁵Saravanamuttoo, H., *How Ontario Will Spend its Federal Allocation under the Children's Agenda*. *Bulletin de l'Association des travailleurs et des travailleurs sociaux de l'Ontario*. Section de l'Est, 27(3), 2001, pp 11-14.

³⁶DEBARBIEUX.E., *la violence en milieu scolaire : Dix approches en Europe*, Paris : ESF, 2001, pp 80-81

³⁷Lorrain, J.-L., *Les violences scolaires*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999.

³⁸Verlinden, S., M. Hersen et J. Thomas., *Risk Factors in School Shootings*, *Clinical Psychology Review*, 20(1), 2000, pp3-56.

³⁹Vitaro, F. et C. Gagnon *Prévention des problèmes d'adaptation*, Tome II : Les problèmes externalisés. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2000, pp 165-214.

⁴⁰Herrenkohl et al., *Violence and Abuse*, journals.sagepub.com, 2008.

⁴¹KUNTZ, L. I., *Zéro de conduite*. Courrier de l'Unesco, [...] téléchargeable à l'adresse : <http://pluto.unesco.org/courier/2000-01fr/apprend/txtl.htm>.

endommagé⁴². En outre, les intimidations dont souffrent les élèves à l'école entraînent une sorte de frustration qui les pousse à se révolter et à devenir à leur tour agressifs et agresseurs⁴³.

De ce qui précède, de par sa définition première la violence renvoie à une connotation péjorative aux conséquences aussi bien multiples que néfastes. C'est dire qu'en lisant les travaux de ces auteurs, la violence apparaît comme un phénomène pathologique et anormal. De ce fait, on peut ressortir une grande approche de la pratique des violences dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé à savoir : l'approche de l'influence sociale. Cependant dans le cadre de la présente étude, l'approche adoptée est toute autre dans la mesure où, il s'agit non seulement de s'interroger, du moins de mettre en exergue l'aspect préférentiel de la pratique des violences car pour certains élèves c'est un phénomène tant bien négatif que positif, et aussi appréhender le sentiment de responsabilité qui se trouve derrière cette pratique, malgré tous les risques auxquelles ils sont exposés comme l'échec scolaire ou à une exclusion définitive, mais les interactions qui s'opèrent entre les élèves, afin de déceler ce qui explique la pratique des violences qui crée l'insécurité dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé.

III.2. Questions de recherche

- Question principale

- Au-delà de la réglementation en vigueur, quelles sont les facteurs explicatifs de la violence dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé ?

- Questions spécifiques

- 1 – Comment comprendre la violence dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé ?

- 2- Comment les élèves et les enseignants appréhendent-ils le phénomène en milieu scolaire ?

IV. HYPOTHESES

IV.1. Hypothèse principale

- Face à la discipline (au règlement intérieur), aux règles et aux normes bien élaborées et structurées dans une rationalité de la manière la plus appropriée, manifestée par un pouvoir

⁴² 17 COSLIN, P. G., *Enseignants et élèves face à la violence scolaire*, Bulletin de Psychologie, Tome 52 (5), N°443, 1999, p. 523-530.

⁴³ Vivet, P., DeFrance et. TomkiewiczB., *Violences scolaires. Les enfants victimes de violence à l'école*, Paris, Syros, 2000.

de coercition et de domination chez les élèves, la violence en milieu scolaire continue de s'observer par les comportements agressifs, les mentalités et les actes répréhensibles des élèves qui créent l'insécurité en milieu scolaire.

Pour faciliter la vérification de cette hypothèse principale, trois hypothèses secondaires ont été formulées.

IV.2. Hypothèses secondaires

1- Les attitudes de résistance ou de déviance des élèves sont, au contraire, solidaires de la réalité sociale de l'école, en tant qu'institution où se croisent les représentations souvent antagonistes des jeunes et du système. Comme facteurs explicatifs de la violence dans les établissements scolaires nous avons, le groupe d'appartenance, la situation familiale (nantie ou démunie), les liens sociaux etc.

2- la violence dans le système éducatif est perçue comme le résultat de la construction sociale des individus. Du point de vue des enseignants, la violence est perçue comme un acte répréhensif, auteur des insécurités qui s'observe en milieu scolaire. Or du point de vue des élèves, pour certain, la violence est perçue comme un moyen de se défendre face à certaines situations, un critère de respect mutuel (élèves entre eux et enseignants) quand c'est nécessaire, de pouvoir et de domination en tant qu'acteur de ce phénomène dans les établissements scolaires.

IV.3. Objectifs de la recherche

A travers une enquête, nous entendons interroger cet espace particulier de l'institution scolaire au Cameroun plus principalement à Yaoundé dans le sens de sa fonctionnalité quotidienne en tenant compte du système d'interaction, c'est-à-dire du contexte économique, culturel, social en ressortant l'objectif principal et les objectifs spécifiques.

IV.3.1 Objectif global

- Comprendre l'ampleur du phénomène de violence dans le milieu éducatif par les élèves du à l'insécurité qui s'observe dans les établissements scolaires

IV.3.1.2 Objectifs spécifiques

- 1- Identifier les facteurs explicatifs des violences dans les établissements scolaires
- 2- Rechercher les causes sociales et motivation de la violence dans les établissements scolaires chez les différents acteurs.

V. METHOLOGIE

La méthodologie est un ensemble d'idées directrices qui orientent l'investigation scientifique. Elle permet de garantir une connaissance fiable de la réalité, faisant elle-même la preuve de sa validité en ce qu'elle propose un type de compréhension, de probation et de contrôle et permet de déblayer les chemins de la pratique tout en suivant une démarche concrète de la recherche des obstacles que celle-ci rencontre⁴⁴. La méthodologie comprend à la fois le modèle théorique de la recherche, les méthodes de collecte et d'analyse des données.

V.1. Cadres théoriques d'analyse

Le cadre théorique rassemble ici les idées, hypothèses et concepts disponibles grâce à la revue de la littérature existante concernant le problème étudié. Aussi elle permet d'avoir une base de recherche solide et constitue un bon support dans la rédaction de notre étude.

Dans le cadre de notre enquête nous allons utiliser comme cadre théorique d'analyse, ce qu'on appelle de manière générale : paradigme. Celui-ci est un cadre qui « *propose un ensemble de concepts généraux et d'hypothèses générales qui sont censés pouvoir être utilisés avec fruit pour l'étude de tout phénomène social quel qu'il soit.* »⁴⁵. Les modèles théoriques constituent en quelque sorte, les points d'orientation de la théorie générale. Ils ont pour but d'établir un lien de corrélation pertinente entre les hypothèses et les données d'observation. L'objectif étant de chercher à être aussi convainquant vis à vis de l'objet. Ceci dans l'optique, de rendre compte dans cette enquête les stratégies mises en œuvre à travers cette enquête consacrée aux « violences dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé »

De ce fait, cela nous permettra d'apprécier le comportement de ces adolescents face à la violence, afin de ressortir l'intérêt qu'ils éprouvent pour cela, vu que les principales victimes aujourd'hui sont les élèves, et par ailleurs aussi les enseignants que nous observons dans certains cas. Nous constatons en plus de cela qu'ils sont pourtant soumis à une perte sans cesse croissante, de déviance et délinquance, nous faisant avoir quelques interrogations sur le statut des parents et des dynamiques de groupe de ces adolescents. C'est à travers ceci que nous avons convoqué trois principaux modèles théoriques à savoir : l'individualisme

⁴⁴ <https://www.cnrtl.fr/definition/methodologie>

⁴⁵ QUIVY R. et CAMPENHOUDTL. V., *Manuel de recherche en sciences sociales*, éd. Dunod, 1995, p.20.

méthodologique, l'approche stratégique, le constructivisme. Ces théories nous semblent plus appropriées dans la compréhension et l'explication de notre thème de recherche.

V.1.2. Individualisme méthodologique

L'Individualisme méthodologique est un paradigme des sciences sociales selon lequel les phénomènes collectifs peuvent (et doivent) être décrits et expliqués à partir des actions des individus et de leurs interactions mutuelles. Selon Raymond Boudon⁴⁶ « il faut prendre acte du fait que tout phénomène collectif est l'effet d'action ou de comportements individuels ».

Le principe de base en est que tout phénomène social résulte de la combinaison d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles. Selon l'individualisme méthodologique, la cause des actions, croyances et attitudes de l'acteur individuel réside dans le sens qu'elles ont pour lui : il adhère à une croyance ou entreprend une action parce qu'elle fait sens pour lui.

Ce principe méthodologique nous semble d'une très grande utilité, du fait de sa triple fécondité causale, sensuelle et compréhensive qu'il suggère pour notre étude. Et pour cela, il traversera toute la structure de notre travail. Cette préférence se justifie par le fait que l'analyse des phénomènes sociaux passe par l'identification des acteurs, la compréhension de leurs comportements, pour ainsi arriver à expliquer comment ces comportements individuels produisent le phénomène macroscopique qui est étudié.

Enfin, l'individualisme méthodologique repose sur le fait que, les actions sociales, bien que pouvant être précédées ou alors accompagnées de la réflexion, ne peuvent bénéficier du même degré de participation ni de la même conscience des enjeux encore moins du même savoir-faire compte tenu de la diversité d'acteurs qui interviennent. C'est à travers cela que nous pourrions, étudier, analyser, comprendre et expliquer ce phénomène social qui réside autour des élèves dans les établissements scolaires.

Cette théorie nous a permis de mettre en exergue la Sociologie compréhensive, qui relève de l'étude du phénomène de la violence chez les élèves dans sa totalité afin de nous permettre d'identifier et de prendre en compte l'agrégation et la composition⁴⁷ de cet impact de la violence dans les établissements scolaires de l'arrondissement de Yaoundé.

⁴⁶ Raymond. B., *Dans revue du Mauss*, éd PUF, 2004/2(n°24), pp 281-309.

⁴⁷BOUDON R., et BOURRICAUD F., *Dictionnaire critique de la Sociologie*, Paris, PUF, 1982, p. 287.

V.1.2.3. Le structuro-constructivisme

Pierre Bourdieu définit alors la notion comme un « système de disposition durables et transposables »⁴⁸. Dispositions, c'est-à-dire des inclinaisons à percevoir, sentir, faire et penser d'une certaine manière, intériorisées et incorporées, le plus souvent de manière non consciente, par chaque individu, du fait de ses objectives d'existence et de sa trajectoire sociale. Durables car si ces dispositions peuvent se modifier dans le cours de nos expériences, elles sont fortement enracinées en nous et tendent de ce fait à résider au changement, marquant ainsi une certaine continuité dans la vie d'une personne. Transposables, car des dispositions acquises dans le cours de certaines expériences. (Familiales par exemple) ; c'est un premier élément d'unité de la personne. Enfin système, car ces dispositions tendent à être unifiées entre elles.

Etant donné que la réalité est un processus par lequel nous acquérons un ensemble d'éléments au cours de notre existence et qui de ce fait est perçu comme une construction sociale de la réalité. Ainsi, le phénomène de la violence est vu comme une réalité vécue qui s'observe chez les différents acteurs (élèves et enseignants) du système éducatif et qui la manifestent, et la subissent dans les établissements scolaires. Ceci, permettra ainsi de comprendre comment les élèves parviennent à construire cette réalité, et par quel moyen parviennent-ils à se servir de la violence comme un moyen d'expression. Et, afin de la considérer comme un instrument de domination et d'affirmation du point de vue des élèves qui s'en servent dans les établissements scolaires.

VI - COLLECTE DES DONNEES

Pour mener à bien le travail d'observation, un champ d'analyse et une unité d'observation ont été circonscrits, des instruments de collectes de données ont été définis.

VI.1. CHAMP D'ANALYSE

Les investigations qui sont entreprises dans le cadre de cette étude portent sur les stratégies de résistance et les pratiques déviantes des personnes en situation scolaire à savoir les lycées et collèges de la ville de Yaoundé. Les interactions entre les élèves et institutions se déroulent autour et dans établissements scolaires, qui sont retenues comme terrain d'enquête.

⁴⁸ P. BOURDIEU., *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980

Le caractère symbolique de ces établissements résulte du fait qu'ils sont situés en zone urbaine caractérisée par une hétérogénéité culturelle.

La ville est constituée d'une mosaïque de population venue de tous les horizons du Cameroun. Les établissements sont les lieux d'échanges interpersonnels, interculturels et intra culturels susceptibles d'engendrer de nouveaux modèles comportementaux et d'ouverture à une autre manière de voir les attitudes et les comportements violents au sein de l'école.

Notre unité d'analyse qui est l'école, plus précisément les établissements scolaires de la ville de Yaoundé est saisie comme lieu d'interactions sociales (dans la classe), des incidences perturbatrices, des stratégies et pratiques des élèves, des professeurs et des parents sociaux.

VI.2. Délimitation du sujet

La précision entant qu'exigence fondamentale du processus de recherche en sciences sociales, impose du chercheur de clarifier un certain nombre de paramètres du travail, afin que tout lecteur puisse comprendre de façon claire les contours du sujet. Dans le cas d'espèce, il est question de clarifier le cadre géographique et démographique.

VI.2.1 Délimitation géographique

Notre étude s'est effectuée dans la ville de Yaoundé en général et dans 6 établissements scolaires donc en particulier à savoir : lycée d'Etoug Ebé, lycée de la cité verte, lycée de Ngoa Ekelle, lycée bilingue d'application, lycée Leclerc et lycée technique de Nkolbisson. Le choix de ces établissements scolaire se justifie par le fait que, qu'ils font partie des grands établissements de la ville de Yaoundé et abritent de nombreux élèves dont les motivations de la pratique des cas de violence se laisse observé. Aussi, dans cette ville de Yaoundé la population est caractérisée par son extrême jeunesse et son hétérogénéité.

Toujours dans la même perspective, le choix des établissements qui ont fait l'objet de notre étude ne doit pas être perçu comme arbitraire du subjectif. Ces établissements scolaires ont été sélectionnés en tenant compte des distances qui les séparent. Cela dans le but d'éviter d'avoir des réponses similaires liées à leur proximité. Le choix a été également effectuée en fonction de leurs configuration sociologiques. C'est ainsi que nous avons dans notre échantillonnage un des établissements de bas standing, standing moyen, haut standing de par leurs renommées et constructions. Cela nous a permis d'avoir une vue d'ensemble de la façon dont la violence est perçu et se pratique par les élèves dans les établissements scolaire de la ville de Yaoundé. Enfin, si nous avons retenu ces établissements scolaires au détriment des

autres ayant les mêmes configurations sociologiques, c'est en raison du nombre de cas de violence qui s'observe.

VII- Echantillonnage

C'est un processus qui consiste à sélectionner de façon objective, dans la population cible, des individus ayant les mêmes caractéristiques que l'ensemble de la population qui seront soumis à l'enquête de telle que les résultats qu'on obtiendra de ceux-ci soient généralisables à l'ensemble de la population. Ceci dit que l'échantillon doit être représentatif pour GHIGLIONE et MATALON, « *un échantillon est représentatif si les unités qui le constituent ont été choisie par un procédé tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon* »⁴⁹. Pour constituer l'échantillon, nous avons fait recours à deux techniques d'échantillon à savoir : la technique d'échantillonnage non probabiliste et la technique d'échantillonnage à choix raisonnés.

VII.1.1. L'Echantillonnage non probabiliste

Cette technique d'échantillonnage consiste à interroger les individus faisant partis de la population cible dans les lieux où ils se rencontrent pour pratiquer le phénomène qui fait l'objet de notre étude .Le recours à ce type d'échantillon dans notre investigation se justifie par le fait qu'il existe notamment plusieurs bases de sondages sur la pratique de la violence par les élèves dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé en particulier. Cela étant associe au fait que les établissements scolaires sont perçues comme des lieux où l'on observe les violences qui crée l'insécurité dans ce milieu.

Ainsi, en nous appuyant sur le fait que les établissements scolaires sont des lieux ou les élèves pratique la violence, nous y sommes rendus pour les interroger sur la pratique de la violence. Pour cela nous y sommes allés dans et en dehors des établissements scolaires pour s'entretenir à travers le guide d'entretien avec les élèves et personnels des établissements

VII.1.2. L'Echantillonnage à choix raisonné

Il consiste pour le chercheur, à s'orienter vers des élèves très actifs dans la pratique des violences dans les établissements scolaire de la ville de Yaoundé. A cet effet, nous avons collecté les informations qualitatives sur la pratique de la violence par les élèves de la

⁴⁹ Ghiglione, R et B. Matalon : *Les enquêtes sociologiques (Théories et pratique)*, Paris, Armand Colin, 1991, pp 50

ville de Yaoundé à travers des entretiens .La représentativité de l'échantillon dans ce cas n'est pas nécessaire car comme l'affirme GHIGLIONE et MATALON « *Lorsqu'on utilise ces méthodes non standardisées, entretiens semi-directif, focus group, récit de vie [comme c'est le cas ici], il est utile d'interroger un très grand nombre de sujets. La lourdeur de l'analyse rend difficile l'exploitation systématique d'un nombre important d'entretiens* »⁵⁰. Ils continuent en disant :

(...) *Essayer de constituer un échantillon « représentatif » de la population étudiée n'a guère de sens puisque, de toute façon on ne fera pas d'inférence globale (...) Ce qui est important, c'est de s'assurer de la variété des personnes interrogées, et vérifier qu'aucune situation importante pour le problème traité n'a été omise lors du choix du sujet. On se rapproche donc plus d'un échantillon par quota, chaque catégorie étant également représentée, que d'un échantillon statistiquement représentatif*⁵¹.

Cette démarche exige au chercheur, d'arrêter de multiplier les entretiens une fois le seuil de saturation atteint c'est-à-dire quand les sujets ne fournissent plus d'informations nouvelles à propos du phénomène qui fait l'objet de son étude.

VII.3. Techniques de collecte des données

En sciences sociales, plus précisément en sociologie, il existe plusieurs types d'outils de collecte de données (questionnaire, entretien, tests, observation, etc.). Pour ce qui est de la présente étude, les outils qui seront utilisés pour collecter les données sur le terrain sont les suivantes : L'observation participante, l'observation directe, recherche documentaire, les entretiens semis directifs, l'entretien non structuré. L'observation participante est au cœur du dispositif de la recherche sociologique en général. Les conversations spontanées de terrain, d'une part, les entretiens, plus ou moins structurés, d'autre part, sont des techniques complémentaires.

Pour mener à bien le travail d'observation, un champ d'analyse et une unité d'observation ont été circonscrits, des instruments de collectes de données ont été définis. Par volonté d'une requête systématique des faits pour cette étude, à savoir le recueil des informations sur la vie quotidienne dans les établissements d'enseignement secondaire, ainsi que les stratégies institutionnelles des enseignants et des élèves, les perspectives qui guident

⁵⁰ Ghiglione, R et B. Matalon : *Les enquêtes sociologiques (Théories et pratique)*, Paris, Armand Colin, 1991, pp 50

⁵¹ *Idem* 51

leurs actions, les cultures dans lesquelles s'enracinent leurs conduites, nous utiliserons, pour collecter les données, les techniques classiques dans les sciences sociales⁵².

• **Observation documentaire**

L'utilisation de matériaux écrits est un complément utile de l'observation. On peut considérer certains documents comme des instruments quasi-observationnels prenant la place des chercheurs sur les lieux ou dans les temps où il est difficile, voire impossible, d'être présents en personne. Parfois même, ils peuvent constituer le corpus de données le plus important pour une recherche. Cette observation s'avère ainsi nécessaire, car elle permet de tirer, des documents de diverses natures, les informations relevant des messages émis par les acteurs sociaux impliqués dans l'interaction scolaire.

- Documents officiels : ce sont les extraits de règlement intérieur des établissements, la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun, les résolutions des états généraux de l'éducation, les registres, les emplois du temps (horaires), les manuels scolaires, les périodiques et les revues, les émissions radiophoniques, les archives et statistiques, les tableaux d'affichage, les lettres officielles, les documents d'examens, les fiches de travail, ..., la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun, les résolutions des états généraux de l'éducation ont fait l'objet d'analyse.

L'observation et la description des classes nécessitant l'obtention des informations plus précises, nous avons utilisé donc des documents produits par l'école pour réunir une plus grande quantité d'informations sur les élèves. Les documents officiels les plus importants dans la vie scolaire sont peut-être ceux qui concernent directement l'enseignement : les cahiers de textes, les programmes, les livres d'exercices, la documentation relative aux tests et examens, entre autres.

• **Observation directe**

L'observation directe est celle où le chercheur procède directement lui-même au recueil des informations, sans s'adresser aux sujets concernés⁵³. Ici c'est le sens de l'observation du chercheur qui est directement convoqué. Le chercheur est présent sur le terrain ; il perçoit, mémorise, note. Elle concerne des comportements au moment où ils produisent. Dans le cadre de notre étude, cette méthode est indiquée pour l'étude des élèves dans les établissements scolaires dans la mesure où elle permet au chercheur de mieux cerner les intentions (actes de

⁵² Laburthe-Tolra, P. et J-P Varnier. : Ethnologie et Anthropologie, Paris, PUF, 1992, pp 372.

⁵³FOURNIER P., ARBORIO A-M ., *observation directe*, paris, Armand colin, 2015.

violences) et les motivations (ce qui les poussent à continuer de poser ses actes de violence) des élèves qui en les observant par leurs actes deviennent de plus en plus violent. Ce d'autant que les observations sociologiques portent exclusivement sur les comportements des acteurs en tant qu'ils manifestent des systèmes de relations sociales et aussi des fondements culturels et idéologiques qui les sous-tendent.

En plus, comme le souligne Durand et al ; l'observation

Demeure souvent un préalable obligé pour construire une bonne enquête par entretiens ou par questionnaire (...) les techniques d'observation se rapprochent finalement du travail ethnographique qui requiert une longue familiarité avec le terrain, la prise de notes, l'attention à l'imprévu, la constitution d'une grille d'observation afin de classer les données.

Il sera donc mis à profit le produit des observations effectuées dans les établissements scolaires où sont mis en œuvre les faits banals, les « adaptations secondaires » susceptibles de contribuer à la construction des faits éducatifs, des phénomènes de violence scolaire, dotés d'une signification, et permettant d'identifier les stratégies et les résistances déployées non pas seulement par la jeunesse scolaire, mais aussi par les enseignants ou encadreurs et les familles. Cette observation permet de mieux cerner la façon dont professeurs, élèves et familles vivent et interprètent les processus scolaires.

• **Entretien semi-directif**

L'entretien semi-directif est une méthode d'enquête qui a but de permettre au chercheur de récolter des explications ou des éléments de preuves à un travail de recherche. Dans ce cas de figure le chercheur possède un guide d'entretien dans lequel l'on retrouvera le thème qui doit être nécessairement développé, étudié et abordés⁵⁴ avec des hypothèses prédéfinies et préparées à l'avance. En tant que situation de face à face, l'entretien nous a permis de recueillir des discours à travers des interrogations générales et ouvertes à réponses libres que nous avons étudiés en réalisant une analyse de contenu. Il a pu aussi être utilisé comme instrument de validation ou d'infirmité des hypothèses. A travers cet entretien, qui nous a été d'un intérêt très capital et fondamental, lorsqu'il était question de recueillir leur avis, mais aussi et surtout aux autorités administratives qui gravitent autour du milieu scolaire pour pouvoir identifier les dispositions qu'ils mettent en place à leur niveau pour pallier à ce phénomène.

• **Focus group**

⁵⁴Stéphane B., « L'usage de l'entretien en sciences sociales », *politix*, n°30, 1995, p.239.

Le Focus group a été utilisé pour la première fois en 1946 par deux sociologues Américains Kendall et Merton⁵⁵. Il renvoie à un protocole d'enquête qui vise à recueillir l'opinion des enquêtés sur un phénomène. En d'autres termes c'est une forme de recherche qualitative qui prend forme au sein d'un groupe spécifique, culturel, sociétal, idéologique afin de mieux déterminer la réponse de ce groupe et l'attitude qu'il adopte au regard du sujet. Dans notre étude qui traite le phénomène de violences dans le système éducatif, nous allons tenir les conversations, au sein des établissements scolaires, dans la rue, au terrain des sports, pendant les périodes de classe, en récréation, aux heures de pause, à la fin d'une journée de cours. Et cela va des bavardages en salle des professeurs ou au bar du coin jusqu'aux discussions à propos d'événements immédiats (une leçon qui vient de s'achever, une initiative récente en matière de politique éducative, tel problème de discipline chez les élèves) jusqu'aux échanges avec les élèves pendant la récréation ou dans les cantines ceci qui nous permettra de mieux comprendre leurs motivations et l'image qu'ils se font sur notre sujet.

• Récits de vie

Le terme récit de vie,⁵⁶ désigne la production désigne la production orale d'une personne (appelée « narrateur ou narratrice ») à partir d'une sélection d'évènements vécus au cours de son existence. Cette production langagière s'effectue à l'accession d'un échange avec un ou plusieurs interlocuteurs dans une situation contextuelle donnée. L'usage du récit de vie ouvre ainsi à ses utilisations très diverses pouvant aller à des pratiques courantes de la conversation ordinaire a des dispositifs de recueil de données et d'accompagnement dans la recherche. Il s'agit en d'autres termes d'une technique qui suppose que le chercheur encadre très fortement le déroulement de la conversation en allant fouiller dans le passé des enquêtes à travers les histoires qu'ils raconteront jusqu'à obtenir l'information que nous recherchons, par des questions ouvertes à réponses ouvertes en fonction du sujet que nous traitons. Appliqué dans notre travail, cet outil, est destiné aux élèves acteurs de violences et aussi aux enseignants. Et ces questions qui seront posées à ces élèves acteurs de violence en milieu scolaire le seront de manière libre de telle sorte qu'il sera possible de choisir à chaud des points, voir des thèmes selon le déroulement du dialogue.

⁵⁵ KENDALL., MERTON., The focussed Interview and Focus groups: Continuities and Dinscontinuities Vol - 51-No 4, winter 1987, oxford Universities press, pp. 55-566.

⁵⁶ [Htps://www.cairn-info-info](https://www.cairn-info-info).

VIII. ANALYSE DES DONNEES

Du point de vue sociologique, du contexte institutionnel et de ses conséquences sur les possibilités de la réussite scolaire, on constate la persistance de travaux quantitatifs et d'analyses critiques. Raison pour laquelle nous optons plutôt pour une méthode d'analyse essentiellement qualitative pour se démarquer des études macro-sociales et statistique de la reproduction et des inégalités. A l'opposé d'une sociologie de l'éducation qui analyse un «système», l'orientation ethnographique de l'école ici choisie permet de décrire par des méthodes qualitatives les menus faits de la vie de l'école.

La démarche adoptée ici, ainsi qu'on peut s'en rendre compte, se veut donc compréhensive. Ceci, pour nous conformer aux exigences d'une anthropologie nouvelle. La saisie de la légitimité de l'approche compréhensive en sociologie aujourd'hui passe par un détour épistémologique à l'école philosophique appelée « herméneutique du social ». Il s'agit ici dans cette exigence d'un « renouveau méthodologique » dont le mode d'expression, en se référant aux formes significatives de « l'être-ensemble », ouvre la voie à une véritable réflexion philosophique sur le social⁵⁷.

Elle procède par l'interprétation des actions humaines dans le souci de construire leur sens ainsi que leurs motifs car « toute conduite humaine présente une intelligibilité intrinsèque qui tient au fait que les hommes sont doués de conscience et accordent des significations à leurs actes »⁵⁸. De ce fait, il est possible de rendre le comportement intelligible en dégagant par reviviscence le motif auquel il obéit, étant donné que l'interrogation véritablement propre aux sciences sociales réside dans le dévoilement des significations de ces actes et non dans la prévision des conduites.

Pour parvenir à cette fin, les informations recueillies ont fait l'objet d'une « analyse de contenu de type structural ». Celle-ci désigne : « Un certain nombre de techniques qui tentent de passer du niveau atomique d'analyse à un niveau moléculaire, et axent leurs procédures, même à un plan très élémentaire, sur les liens qui unissent les composants du discours, plutôt

⁵⁷ Nzhié Engono, J. : *Cent ans de sociologie. Du positivisme «dogmatique » à une approche intégrée du social*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé, 2001, pp 13.

⁵⁸ Jean-Marie Donegani, *La liberté de choisir : Pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*, PUF, 1997, pp. 159

que sur ces composants eux-mêmes »⁵⁹. Cette technique d'analyse permet d'interpréter le contenu latent des communications verbales.

Elle permet aussi d'accéder aux significations implicites des documents, des faits et des gestes observés. Cette technique prétend atteindre des modèles de significations latents, organisant la construction mentale de la réalité chez les acteurs (herméneutique collective) ou des structures formelles définissant des matrices inconscientes de production de sens (l'analyse structurale).

Autrement dit, l'analyse de contenu structurale permet le dépassement du contenu manifeste des communications analysées pour atteindre, grâce à une analyse au second degré, le contenu latent, les sens implicites, le non-dit, le caché, qui contiennent la vérité du réel. Cet outil d'analyse s'intègre donc bien à notre travail qui se veut une entreprise de dévoilement, de démystification et de démythification. Il permet ainsi de mettre en relief les représentations, les aspirations, les motivations et les stratégies des différents acteurs des établissements scolaires. L'analyse de contenu structurale a, en outre, favorisé la reconstitution des mentalités, des manières d'être, en un mot de l'imaginaire des différents acteurs en présence. C'est ainsi que nous avons procédé à l'analyse des communications, formelles (par exemple, injure, blague, geste, tenue vestimentaire,).

IX. DEFINITION DES CONCEPTS

C'est l'une des règles fondamentales du travail sociologique, afin d'éviter toute confusion dans la meilleure compréhension des pages qui suivent, il convient d'élucider de manière aussi rigoureuse que succincte chacun des concepts suivants : violence scolaire, milieu scolaire.

Violence

Le mot violence vient du latin « *vis* », qui désigne l'emploi de la force sans égard à la légitimité de son usage. Selon l'OMS (organisation mondiale de la sante), la violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un

⁵⁹ Bardin, L., *L'analyse de contenu*, France : PUF, 1997, p278.

traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. On trouve aussi, les premières définitions de la violence dans la recherche française dans les travaux de l'historien, Chesnais, ne considérait la violence que dans ces catégories les plus dures : les crimes et les délits⁶⁰. Aussi, Le terme violence peut être appréhendé comme « *emploi brutale de la force pour contraindre sous forme d'agressivité dans les actes ou les propos exposant l'individu a des conséquences néfastes (troubles de comportements, perte etc.)* ». C'est un concept limite qui ne se dessine que dans son rapport à des normes qu'elle contredit presque indéfinissable, au même titre que des notions comme celles de chaos, de désordre, de transgression.

Elle implique l'idée d'un écart ou d'une infraction par rapport aux normes ou aux règles définies comme normales ou légales, l'idée d'une perturbation de l'ordre des choses, mais aussi celle d'instrument nécessaire au maintien de cet ordre des lors qu'elle est légalisée. Elle devient alors « *force de l'ordre* »⁶¹. Ainsi la violence est-elle à la fois négation et affirmation. Elle ne saurait être pensée en dehors de l'ordre humain, et si on la réduit à la pure nature, c'est dans la mesure où cette nature est inscrite dans le couple d'opposés complémentaires « *nature-culture* » comme l'écrit WEIL : « *l'être violent qu'est l'homme se comprend lui-même et ,par le fait qu'il se comprend,(il faut ajouter :à partir du fait qu'il se comprend),il cesse d'être pur violence, pur être-là empirique et seulement constatable .Bien plus, il ne se comprend comme violence que parce qu'il n'est pas seulement cela(...)il n'y a du non-sens que du point de vue du sens* ». ⁶²

Etudier dans la multiplicité de ses formes, elle devient le thème d'une approche historico-sociale de phénomènes circonscrits dans l'espace et le temps. Les médiats, les statistiques de la justice, les spécialités de politique nationale ou internationale parleront alors d'agression et de criminalité, de guerre, de terrorisme, de torture ou de formes d'oppression plus discrètes, mais tout aussi dommageables⁶³.

La sociologie s'intéresse peu à un débat en vérité méta-sociologique, pour se tourner plus naturellement vers l'analyse des formes manifestes de violence : délinquance, agressivité de groupes, guerre, etc. Pourtant, à bien lire DURKHEIM (*Le suicide*)⁶⁴, on découvre une définition de l'anomie qui mérite d'être retenue. *Le suicide*, cette violence dans la société, et

⁶⁰ CHESNAIS, J., *L'Histoire de la violence*. Paris, Robert Laffont 1981

⁶¹WEBER définissait L'Etat comme celui qui détient le monopole de violence légitime.

⁶²WEIL Eric., *Philosophie morale*, Vrin, 1961.

⁶³BODY-GENDROT S., *ville et violence : L'irruption de nouveaux acteurs*, PUF, 1993.

⁶⁴Emile Durkheim., *Le Suicide*, 1897.

particulièrement *le suicide* anémique, pathologie de la modernité, est expliqué par ce vertige qui naît quand l'individu n'a plus de normes intégratrices et que, de ce fait, il se trouve devant le vertige du vide, de son absence de réalité, c'est-à-dire la société, se fait manquer.

Etablissement scolaire

Représente un ensemble des caractéristiques physiques, et biologiques qui entourent les individus et pouvant être modifiées par l'action de ceux-ci. Ainsi, c'est un lieu sur lequel l'on retrouve le patrimoine scolaire (éducation, matériel, entourage etc.). Ici on met en avant des moyens et méthodes pour donner une conscience environnementale éducationnelle à la population. Il semble cependant que l'on feint d'ignorer bon nombre de difficultés dont l'insuffisance ou la vétusté des matériels didactiques et met en avant des moyens et méthodes pour donner une conscience environnementale à la population et aussi des pesanteurs socioculturelles apparaissent aussi comme obstacles potentiels⁶⁵. Pour cela, Il s'agit d'apprécier le contenu et les méthodes des enseignements dispensés en milieu scolaire, d'appréhender les attitudes et comportement des élèves du secondaire et de leurs enseignants face à la discipline pour comprendre le phénomène de violence qui s'observe dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé.

Milieu scolaire

Le milieu scolaire présente un énorme potentiel qui réunit un ensemble de ressources liées à la pratique éducative et à l'innovation. Nous devons utiliser des méthodes pédagogiques stimulantes et ouvertes pour répondre aux besoins spécifiques des élèves qui ont des difficultés d'ordre social, attentionnel, émotif et comportemental.

Système éducatif

Le système éducatif⁶⁶ au Cameroun est régi par loi numéro 98/004 du 14 Avril 1998, il comporte trois types d'enseignements de base, enseignement secondaire et enseignement supérieur. La particularité du système éducatif au Cameroun est le bilinguisme, en effet, on peut étudier en français et en anglais et obtenir des diplômes équivalents. L'éducation au

⁶⁵ http://www.globaleducation.ch/global_education_Fr/resources/XY/DefEDD_FEDFEE.pdf

⁶⁶ <https://fr.m.wikipedia.org>

Cameroun est encadrée par deux principaux types d'enseignements : l'enseignement public, qui relève du domaine de l'Etat, l'enseignement privé constitué du privé laïc et confessionnel.

Plan du travail

Notre travail comprend deux parties constituées de deux chapitres chacune. Dans la première partie qui s'intitule : violences dans le système éducatif va nous permettre de connaître les différentes formes et types de violence dans les établissements scolaires par les élèves. Le premier chapitre, intitulé : Phénoménologie des violences dans le système éducatif. Ce chapitre va nous permettre de pouvoir examiner le phénomène des violences, son état des lieux et son l'ampleur des violences, manifestations des violences dans les établissements scolaires. Quant au deuxième chapitre intitulé : éléments explicatifs des violences dans le système éducatif, va-nous permettre de ressortir, les facteurs liés au système éducatif, les facteurs liés à l'entourage et le profil des élèves acteurs de violence en milieu scolaire.

Pour ce qui est de la deuxième partie intitulée : enjeux de la violence dans le système éducatif, nous allons chercher à comprendre la nature des rapports qu'entretiennent les élèves avec la violence en milieu scolaire. Alors, le troisième chapitre intitulé : Enseigner avec les élèves violents dans les établissements scolaires. Ici, nous allons ressortir la façon donc les enseignants font face aux élèves violents et aussi leurs points de vue par rapport à la violence dans les établissements scolaires. Le quatrième chapitre : la violence dans le système éducatif comment y faire face. A l'issue de ces deux parties, nous verrons en conclusions quels enseignements tirer et quelles perspectives dégager pour la recherche.

PREMIERE PARTIE : CONCEPTION DE LA VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE

L'objet de cette première partie s'articule en deux points. D'abord la phénoménologie de la violence (chapitre I), ensuite, l'exposé des facteurs qui nous permettra de mieux être éclairer sur les acteurs des cas de violence dans le système éducatif (chapitre II).

CHAPITRE I : PHENOMENOLOGIE DES VIOLENCES DANS LE MILIEUSCOLAIRE

LA violence scolaire est d'abord connue, à travers les médias, par sa dimension spectaculaire : un phénomène en extension (augmentation de 65 % de jeunes mis en cause entre

1960 et 1980, de 80 % entre 1992 et 2017)⁶⁷ où on voit se multiplier des comportements ouvertement antisociaux, parfois d'une extrême brutalité, de la part de populations de plus en plus jeunes. Et, Il sera question dans ce chapitre de procéder à l'analyse de la notion de violence. Ce faisant, nous allons tout d'abord ressortir l'ampleur du phénomène de la violence en milieu scolaire, tout essayant, de cerner la réalité qu'elle recouvre et, enfin, de donner les formes et types de cette réalité. Avant d'y arriver, et pour mieux saisir la notion de violence, il importe, au préalable, de ressortir leur manifestation. Car, c'est au regard de tout ceci que nous allons pouvoir cerner la compréhension et le sens de ce phénomène.

I. AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE DES VIOLENCES DANS LE MILIEU SCOLAIRE

En Afrique subsaharienne en général et au Cameroun en particulier, la violence scolaire s'analyse comme une manifestation de la dynamique des conflits, d'insécurité, et de perte permanente auxquels sont soumis les jeunes depuis des décennies, car en s'appuyant sur le cadre de la vision politique en matière d'éducation, sur le plan de la spécificité de l'enseignement, l'établissement scolaire pourrait être perçu comme un lieu dans lequel se vit un certain type de violence⁶⁸. De ce fait la violence, est perçue comme une réalité vécue par les élèves et les enseignants en milieu scolaire. Ainsi il en ressort que dans les établissements scolaires, 80%⁶⁹ des élèves déclarent avoir subi au moins une fois toutes formes de violences car dans l'ensemble, les garçons sont plus victimes de « violences physiques » que les filles 67% contre 13%⁷⁰.

Ainsi, La forme primaire de cette violence est physique ; ces pratiques sont courantes en milieu scolaire à l'instar de l'usage fréquent de la « chicotte » ou les châtiments – sévisses - corporels directs en guise de punition montrent combien les violences à l'école sont consubstantielles à « l'école de la violence », laquelle renvoie à des univers sociaux autres que l'école domestiques par exemple.

En plus, l'usage abusif et systématique de la chicotte, pourra donner une perception péjorative de l'utilisation de la « chicotte » ou le fait de châtier et pourtant son rôle de départ pour but de réparer les erreurs et de recadrer l'élève et aussi de lui inculquer de bonne valeur,

⁶⁷ « La Justice pénale des mineurs », revue *Problèmes politiques et sociaux*, n° 935, La Documentation française, p. 28.

⁶⁸ Dupâquier, J. *La violence en milieu scolaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

⁶⁹ Plan International 03 novembre, 2018

⁷⁰ *Idem*

afin qu'il puisse distinguer le permis du proscrit dans la cadre de sa formation. Car tout élève, refusant de se pencher à l'ordre ou au système de régulation du comportement des élèves dans l'établissement scolaire, est légitimement puni par l'autorité scolaire⁷¹.

I.1 Récits de quelques enseignants pour comprendre l'ampleur de la violence dans le milieu éducatif

Lorsqu'on observe le milieu scolaire, on constate qu'au fur et à mesure que le temps passe la violence prend de l'ampleur dans le système éducatif et pour éclairer cela nous avons mené des enquêtes en milieu scolaire pour mieux comprendre cette croissance du phénomène dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé. Lors de notre entretien avec le surveillant général du premier cycle de lycée d'Etoug ébé il a expliqué en ces propos :

Avant je travaillais au lycée classique de Bafoussam et là-bas j'ai fait près de 15ans après mon affectation à Yaoundé je suis arrivé dans cette établissement en septembre 2015 le premier constat que j'avais fait est sur la levée des couleurs, car beaucoup d'élèves ne s'y intéressaient pas et la plupart restais dehors avant de chercher à intégrer l'établissement parfois par escalade vu que le gardien était assez difficile à un point que les élèves l'avait surnomme « Merlin » ,ensuite lorsque j'ai regagner mon bureau, au bout d'une semaine je recevais au moins 5plaintes par jour des chefs de classe de leur camarades de classe qui refusait d'assister au groupe de balayage et pour flânerie venant de la part des surveillants de secteurs et dans la plupart des cas les rapports entre élèves et enseignants n'étais pas bon car les enseignants se plaignait pour le retard (5cas en occurrences par jour) et devoir non fait (10 cas en occurrences par jour) c'est cela qui était récurant mes 5 premières années ⁷²

Ensuite,

Après ces années, les choses ont complétement changé, le comportement des élèves était devenu différent et étrange, ils semblaient très émancipé car on retrouvait les élèves beaucoup plus en classe avec les (téléphones portable) et dans les environs de l'établissement on rencontrait beaucoup de nos élèves assis dans les bars filles comme garçons et leurs attitudes semblaient très bizarre après avoir consommer assez d'alcool et même des stupéfiants (tramadole) et cela se reproduisait jusqu'en classe dans la mesure où ils nous ignoraient nous les responsables de l'établissement lorsqu'on se rencontrait. Dès septembre 2016 le type de plaintes semblait s'accroître chaque jour et semaine par les enseignants du faite des élèves qui dorment beaucoup en classe et certains échanges avec les enseignants (injures et tiraillements) lorsqu'on leurs demandent de se mettre dehors ou d'effectuer une punition. Certains élèves estiment que se mettre à genoux ou s'asseoir au sol était inconcevable pour eux.

⁷¹Conseil de discipline extrait d'Article 30, du décret n°2001/041 du 19 février 2001. Règlement intérieur de la LOI N° 98/004 du 14 avril 1998portant orientation de l'éducation au Cameroun.

⁷² Entretien fait avec le surveillant général du premier cycle du lycée de la cité verte le 17 Mai 2019 à 10h15

D'après ce récit, l'on comprend clairement que le début de cet enseignant dans sa carrière et en milieu scolaire était paisible avec la volonté d'exercer son métier. Mais au fil du temps on constate que les choses changent et de nouvelles réalités se découvrent sur le terrain. On peut dès lors comprendre l'implication des élèves dans la provocation et de leurs actes de violences en milieu scolaire.

En plus de cela, nous avons fait un autre entretien avec le censeur du second cycle du lycée de la verte qui nous a renseigné encore plus sur le phénomène et il nous explique en ces propos :

Je suis arrivé dans ce lycée l'année passée le lycée me semblait calme et très discipliné mais au fil du temps je voyais le contraire. Je vais vous dire que depuis que la rentrée a commencé c'est comme si les élèves ce sont seulement transformer. Cette année en 2018 en plein second trimestre au mois de mars à l'approche des examens de fins de d'année j'ai assisté au moins à 15 bagarres des élèves contre les surveillants de secteurs parce que certains élèves ont été surpris entrain de jouer les « dés » voulant récupérer leur argent de la « mise » pour les amener à la surveillance la bagarre a commencé. Et aussi, que certains avait leurs téléphones portables sur eux de peur d'être confisqué. Et jusqu'ici j'ai déjà exclu au moins 65 élèves avant la fin d'année donc 30 élèves de seconde (5 en seconde c, 10 en seconde A4 allemand, 15 en seconde A4 espagnol), 20 élèves de première (8 en première A4 espagnol, 6 en C, 6 en D) 15 élèves de Terminal (3 en Terminale A4 allemand, 5 en A4 espagnol, 3 en C, 4 en D) et le motif de ces renvoies était lié au bagarres entre les élèves et envers les enseignants avec certains qui n'assistait même pas au conseil de discipline . Or l'an passé ce n'était pas le cas⁷³

A travers les propos de cet enseignant, on peut comprendre qu'il existe des périodes de l'année scolaire où la violence semble être grandissante (remise des résultats ou bulletins), crée ainsi du désordre et l'inquiétude dans nos établissements scolaires. Car cette période de fin d'année généralement en décembre après le premier trimestre qui symbolise les congés de Noël et nouvel an et au troisième trimestre qui sont généralement marqués comme des journées portes ouvertes ou il y'a moins de sécurité et une certaine liberté au sein de l'établissement.

Toujours dans le même sillage pour comprendre l'ampleur du phénomène de violence dans le système éducatif nous avons poursuivi notre entretien avec le surveillant de secteur du premier cycle du lycée du Nkolbisson et il nous explique en ces propos :

Si on vous dit sincèrement que nous connaissons réellement la mentalité de nos élèves actuellement on vous ment. Vous avez tous entendu ce qui s'est passé ici au lycée avec cette élève 4ème espagnol au nom de BISSE qui a tué son enseignant de mathématiques, Boris Kevin Njomi Tchakounte enseignant de mathématiques âgé de 26 ans et issu de la 58 promotion de l'Ecole normale supérieure ayant reçu

⁷³ Entretien fait avec le surveillant général du premier cycle lycée d'Etoug ebe le 24 novembre 2019 à 10h15

leurs parchemins de fin de formation en aout 2019. Vous voyez comme ça, cette enfant a fait ses vacances au lycée de la cité verte et enseignait aussi dans les prepa-vagt , il était très brillant ce « petit » et aussi très stricte il avait été affecté à Panke-Njindoum, dans le département du Noun, à l'Ouest a foubot il enseignait 2jours sur 5 et 3jours restant il était à Yaoundé pour ces « champs⁷⁴ » pour essayer de joindre les deux bouts comme les enseignants le disent souvent et c'est avec tout ça qu'il se retrouve dans cette classe et il perd sa vie. Vous voyez à quel point la violence augmente à grand part en milieu scolaire et prend une autre tournure. Car même s'il avait n'importe quel problème avec cette élève on ne pouvait pas imaginer que sa devait arrive à ce niveau, vraiment il faut qu'on essaye de voire cela et de trouver une solution parce que les élèves là nous font déjà tranchement peur⁷⁵.

On comprend par la que cette élève était un cas à surveiller et par ses attitudes constituait une menace pour ses camarades et le personnel enseignant de son établissement scolaire. De ce fait l'analyse montre que l'acte de cet élève avait été prémédité.

Ainsi, la violence, apparait comme une réalité vécue par les élèves et les enseignants en milieu scolaire.

Les observateurs pointent ainsi leur doigt accusateur sur le déficit d'encadrement des élèves tant en milieu scolaire qu'en famille :

« Les parents honnêtes reconnaissent que plusieurs d'entre eux ont démissionné de leur responsabilité. En outre, combien sont-ils, malgré les contraintes professionnelles, à trouver du temps le soir à la maison pour savoir comment s'est déroulée la journée de leur progéniture ? Combien cherchent à voir le contenu des cahiers et les notes obtenues à différentes séquences ? combien défèrent aux convocations envoyées par le surveillant général ? combien connaissent les enseignants titulaires, les compagnons de leurs enfants et à quels jeux ils se livrent ? combien de parents ont plutôt une attitude condescendante envers le corps enseignant, allant parfois jusqu'à brutaliser en situation professionnelle l'enseignant qui a cru devoir faire des remontrances a un élève récalcitrant ? »⁷⁶ Alors que dans ce pays, à une certaine époque, l'enseignant fut traité avec égard par l'ensemble du corps social.

En outre, nul n'ignore les ravages causés sur la jeunesse par les nouvelles technologies qui charrient de nombreuses contre-valeurs. La consommation des stupéfiants qui prépare le terrain à toutes sortes de pratiques répréhensibles est aussi à combattre. (D'après le programme

⁷⁴ Champs : dans le jardon éducatif les enseignants utilisent cette expression pour parler des petits jobs qu'ils exercent en dehors de leur travail lorsqu'ils ont dans leur salle de classe et dans leurs heures libres pour faire un peu d'argent afin de leur permettre de joindre les deux bouts .

⁷⁵ Entretien fait avec le surveillant de secteur du premier cycle du lycée de nkolbisson le 17 Janvier 2020 à 10h15

⁷⁶ Entretien fait avec un parent d'élève lors d'une réunion après un conseil de discipline le 28 octobre 2020 à 15h30 au lycée de Ngoa ékellé.

OGD (Observatoire géopolitique des drogues) depuis 1996 jusqu'à nos jours 65% des drogués ont moins de 20 ans, 20% âgés seulement de 15 ans, les usagers du tabac sont de 45% contre l'alcool ainsi que 10,5% consomment des drogues illicites). Cela influence sur leurs conduites, résultats scolaires, et fait observer les cas de violence en milieu scolaire⁷⁷. Ce qui permettra de prévenir ou de faire face plus efficacement aux hordes de racketteurs qui investissent souvent les lieux et leurs environs. En tout état de cause, la communauté éducative doit reprendre la main parce que, dans cette affaire, « la responsabilité est collective ». Si chaque maillon de la chaîne joue sa partition, il y a de fortes chances que la violence soit réduite en milieu scolaire.

I.2 liste des cas de violence les plus marquants dans le milieu éducatif ses dernières années : une comparaison dans d'autres villes à titre illustratif

La violence en milieu scolaire dans cette optique fait de l'enseignant un être simplifier à partir de cette « liste noir »⁷⁸ de l'école que nous allons ressortir :

- Le 22 novembre 2016 à l'Institut polyvalent bilingue La Sophia, au quartier Nkolfooulou, sur la route Yaoundé-Soa. Le nommé Dave Menendi, 18 ans, élève en classe de Terminale a été arraché à la vie suite à un coup de poignard asséné par son camarade Cabrel FankamTaliedi.
- 20 novembre 2018 : Un commandant de Brigade et son épouse débarquent au Lycée de Mayo-Oulo et bastonnent sèchement le Surveillant Général. Son acte :

« Un groupe d'élèves a été consigné pour mettre la propreté au lycée. La fille du commandant, était dans le groupe. Elle a refusé de s'exécuter. Ce qui est plus grave, c'est qu'elle s'est saisie d'une machette pour agresser le surveillant. Mécontente de la punition qui lui a été infligée, elle est allée appeler son papa au secours, Ainsi, Pour venger sa fille, élève dans ledit établissement, qui avait été punie pour refus d'effectuer des tâches manuelles, Félix Noudji badoum, en compagnie de son épouse, s'était rendu au lycée de la localité le 20 novembre 2018 et avait copieusement tabassé le surveillant général avant de regagner la brigade qui quelques minutes plus tard avait été envahie par des élèves en furie. Il avait fallu une intervention des militaires et des éléments venus de la compagnie de gendarmerie pour assurer leur protection. En réaction, un collectif constitué de 81 enseignants de la région s'était rapidement formé pour demander la mutation rapide et sans condition du gendarme zélé qui n'était pas à son premier forfait. Puisqu'il était déjà à l'origine de l'incarcération en décembre 2017 de l'enseignant de SVT⁷⁹ Daouda Abdoulaye, sans l'avoir entendu et au mépris des garanties que lui présentait le proviseur pour la liberté de son collaborateur »⁸⁰.

⁷⁷ <https://bdoc.ofdt.fr>

⁷⁸ LE TABLEAU NOIR DE L'ECOLE : Qui veut tuer l'école avec les violences en milieux scolaire? Publié il y a 2 mois Le 2 février 2020 Par Julio Stony.

⁷⁹ SVT (Science de la Vie et de la Terre).

⁸⁰ <https://www.actucameroun.com>

22 octobre 2019 : Le Proviseur du lycée bilingue et sa fille sont agressés. Son acte :

« Tout serait parti du discours tenu lundi par le proviseur lors du rassemblement, fustigeant la violence au sein de l'établissement par des élèves exclus qui envahissent le lycée et agressent leurs ex-camarades. A en croire la même source, les présumés agresseurs seraient des anciens élèves exclus du lycée pour « indiscipline aggravée ». Le proviseur dit d'ailleurs avoir reconnu l'un de ses agresseurs. Après vérification des documents administratifs, les soupçons ont été portés sur l'élève exclu Pichou Mouandjo »⁸¹.

5 novembre 2019 : Un gendarme tabasse copieusement les responsables du lycée bilingue de Bonassama dans le littoral. Il accusait les responsables dudit établissement d'avoir violenté sa fille :

En réalité, cet homme en tenue est arrivé à l'établissement en compagnie de sa fille inscrite en classe de terminale. Selon le règlement dans cet établissement, chaque élève qui arrive en retard est obligé de laisser son sac auprès d'un responsable. Une fois que cela est fait, l'élève franchit le portail en courant jusqu'à récupérer son sac avant d'entrer en classe en course. Le papa de la jeune n'a pas accepté que sa progéniture soit traitée de la sorte. Il s'en est pris violemment aux Responsables de l'établissement en signifiant qu'étant gendarme, il ne peut pas accepter que sa fille soit ainsi traitée

29 mars 2019 au lycée de Deido à Douala la mort d'un élève poignardé par un racketteur

14 janvier 2020 : Tragédie au Lycée de Nkolbisson. L'enseignant de mathématiques NJONI TCHAKOUNTE Maurice est assassiné par son élève dans des circonstances qui restent à élucider.

Mercredi 16 Avril 2022 un élève de première a poignarde à trois reprises son principal qui a failli la mort au complexe scolaire Yona sis au quartier nkolbisson.

I.3 Enseignants faces aux phénomènes de violences dans les établissements scolaires : études de cas

Régulièrement, ils sont molestés et humiliés par leurs propres élèves, les parents ou les autorités administratives. Ceci en violation flagrante de la loi N°98/004 du 4 avril 1998 sur l'orientation de L'Education au Cameroun qui précise en son article 37 (2) que « l'Etat assure La protection de l'enseignant et garantit sa dignité dans l'exercice de ses fonctions.

En septembre 2019, une enseignante était molestée par un militaire à Bafoussam. Le soldat avait mal digéré la fessée administrée par l'enseignante à son fils, et voici ce qui s'est passé :

C'est donc en guise de vengeance que l'homme en tenue a débarqué dans la classe pour asséner des coups de poings à l'enseignante, la laissant dans un état

⁸¹ <https://www.lebledparle.com>

inconscient. Une de ses collègues venues à la rescousse sera intimidée et saisie à la gorge par le même parent en furie. Anne Kadji, la directrice de cet établissement, alertée par les cris, subira le même sort en recevant un coup qui la projettera aux escaliers ». « Le même militaire avait agressé verbalement un maître du CM2 un an auparavant. Car ce dernier avait mis son enfant à genou pour devoir non fait. Censeurs bastonnés d'autres violences, et non des moindres, ont été perpétrées sur des personnels de l'éducation⁸².

Au rang de celles-ci, la garde à vue non justifiée d'un enseignant du lycée bilingue d'Avebe Asse (Région du Sud), sur ordre du sous-préfet, en septembre 2019 également. La même année, précisément le 5 novembre, deux censeurs du lycée bilingue de Bonas-sama (Littoral) avaient été roués de coups par un gendarme, en représailles à la correction que ces derniers avaient infligé à son rejeton⁸³.

A peine deux mois de répit et le cycle de violence reprend de plus belle le 22 janvier 2020, avec l'arrestation et la garde à vue d'un enseignant de philosophie du lycée bilingue d'Ayos (Centre) à la demande de Mme la sous-préfète, Mireille Sandrine Ngo Mbe. Les acteurs de cet incident surréaliste donnent des versions contradictoires.

Lorsque j'ai vu la dame arriver, la première chose qu'elle a demandé, c'était de savoir qui moi je suis. Je me suis normalement présenté. Elle m'a dit qu'elle avait une enquête inopinée, qu'elle voulait non seulement sévir dans ma salle de classe, mais elle voulait aussi causer avec les élèves. Mais, je lui ai rappelée que j'étais en situation d'évaluation et que, à défaut de revenir, si elle pouvait me permettre au moins de retirer les copies des enfants. C'est comme cela que la dame me bouscule en me demandant de sortir. Elle m'a bousculé, je me suis adossé au mur pour garder mon équilibre⁸⁴, relate l'enseignant de philosophie impliqué dans l'incident.

Cette version est démentie par l'autorité administrative :

Quand j'arrive devant la salle de M. Ondoua, je me présente à lui et il me dit tout de suite : « Vous n'entrez pas Mme. Je l'ai donc poussé avec la pomme de ma main en disant : « Monsieur, reculez », comme on fait avec l'enfant. C'est comme ça qu'il m'empoigne, il me jette sur les élèves du premier banc. J'ai juste eu le temps d'attraper sa cravate et de m'agripper à lui⁸⁵.

L'enseignant sera alors interpellé sur ordre de Mme Ngo Mbe et conduit à la brigade de gendarmerie. Il y sera détenu pendant plusieurs heures, jusqu'à l'arrivée du préfet du Nyong-et-Mfoumou, Ernest Samuel Christian Ebelle, qui a ordonné aussitôt sa libération. Sans doute conscient du fait que Mme Ngo Mbe avait outrepassé ses pouvoirs. Car, la loi N°98/004 du 4 avril 1998 sur l'orientation de L'éducation au Cameroun précise en ses articles 27 (1) que « l'enceinte d'un établissement d'enseignement est inviolable », 27 (2) que « les chefs d'établissement scolaire sont responsables du maintien de l'ordre dans leur établissement » et

⁸² <https://www.agencecamerounactu.com>

⁸³ *Idem*

⁸⁴ www.lebledparle.com

⁸⁵ *Idem*

27 (3) que « l'intervention des forces de l'ordre ne peut y avoir lieu que sur réquisition expresse du chef d'établissement ».

I.4 Peur des enseignants face aux multiples cas de violences dans les établissements scolaires

Au moment de notre enquête de terrain ni le personnel enseignant du Lycée classique de Nkolbisson, ni les élèves ne se sont encore remis du meurtre du professeur de mathématiques Maurice Tchakounté⁸⁶. C'est avec la peur au ventre, que certains élèves du Lycée classique de Nkolbisson ont repris le chemin de l'école, après le meurtre du professeur Boris Kevin Tchakounté. Deux jours après la survenue de cette tragédie, le climat dans cet établissement scolaire public reste morose. Les cours ont repris. Cependant, l'ambiance de peur se fait encore ressentir. Des élèves témoins du meurtre n'arrivent toujours pas à se détacher de la scène qui s'est déroulée devant eux.

Etant conscient du traumatisme qui peut suivre après un tel évènement violent, l'administration du Lycée classique de Nkolbisson a entrepris d'apporter une certaine assistance aux élèves, la couche la plus vulnérable du Lycée. Dans la journée du 15 janvier 2020, Christophe Kisito Ngonu, le Proviseur du Lycée a présidé un rassemblement qui a regroupé tous les élèves. Il a profité de ce rassemblement, pour donner des conseils aux élèves. Il a également tenu à les rassurer. Igor Mbeleck, élève en classe de 3ème A1, déclare :

Nous avons passés toute la journée d'aujourd'hui (hier) sans faire cours. Tous les enseignants qui devaient nous enseigner étaient présents au sein du lycée, mais pas un seul n'a traversé le seuil de la porte d'une salle de classe. Si j'avais su que ma journée de classe allait être semblable à ça, je ne serai pas venu⁸⁷.

Du côté des enseignants, on essaie toujours de comprendre ce qui s'est passé. L'un d'entre eux affirmé qu'il s'agit d'un « meurtre prémédité ». Il affirme que Brice Bisse Ngosso⁸⁸ avait préparé son coup. D'ailleurs il avait aussi pris pour cible son professeur de français. A titre de rappel, cet élève en classe de 4 qui a poignardé à mort le professeur Maurice Tchakounté, se trouve à l'heure actuelle, à la Division régionale de la police judiciaire du Centre où l'enquête a été ouverte.

⁸⁶ACP (Agence Cameroun Presse), Drame du Lycée de Nkolbisson : Les enseignants et les élèves restent tourmentés publié le jeudi, 16 janvier 2020 14:42 Liliane N.

⁸⁷ Entretien fait avec l'élève Igor Mbeleck, en classe de 3ème A1 le jour paru ce 16 janvier 2020 à 12h30

⁸⁸Brice Bisse Ngosso élève du Lycée de Nkolbisson en classe de 4 qui a poignardé à mort son professeur de Mathématiques Maurice Tchakounté.

II. ETUDE DE CAS DE VIOLENCE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES: CAS DU DRAME AU LYCEE DE NKOLBISSON

Le lycée de Nkolbisson est situé à Yaoundé VII avec un système d'enseignement général. C'est à travers cet établissement scolaire qu'on observe à quel point la violence semble avoir atteint son paroxysme avec la mort d'un enseignant par son élève.

II.1 Analyse des témoignages des élèves et des collègues sur les circonstances du drame

Selon les témoignages constants des élèves de cette salle de classe, le contentieux entre le professeur et l'élève Bisse aurait commencé pendant les examens de décembre dernier. Il y a eu une première bagarre entre les deux pendant cette composition. Et à cette époque l'élève s'était enfui par la fenêtre. Mais ce mardi, les choses se sont enchaînées à une vitesse terrible. Voici ce qu'a confié le délégué de classe de la 4 Espagnole au ministre des Enseignements secondaires :

Aujourd'hui le prof est entré en classe, il dit à l'élève Bisse : "Si tu veux assister à mon cours soit tu te couches à même le sol ou alors tu sors de ma classe". Et l'élève BISSE lui dit : "Mr je ne me couche pas et je ne sors pas de la salle de classe". Et le prof lui dit, "si vous ne sortez pas je vais vous brutaliser". Il a retiré sa montre et m'a remis sa montre et son téléphone. Ce que j'ai remis au surveillant. Le professeur avait un compas, il s'apprêtait à commencer le cours. Le prof lui dit, "quitte dans ma salle de classe, tu me gênes". L'élève lui a dit, "Mr ce n'est pas votre salle de classe". Il commence à pousser l'élève BISSE hors de la classe. L'élève BISSE a frappé la main du prof le compas est tombé. L'élève envoie un coup de poing au prof, et le prof esquive. Il donne à son tour un coup de poing à l'élève. Ils ont commencé à bagarrer. Comme l'élève BISSE voyait qu'il y avait déjà beaucoup de monde, il a sorti un couteau. Les camarades disent qu'il était venu avec ça hier, en promettant de faire quelque chose au prof de mathématiques. Il a sorti son couteau et il visait la poitrine du prof. Il a piqué presque à l'épaule (à l'intersection entre l'épaule et la poitrine). Le sang a commencé à jaillir. L'élève BISSE a retiré son couteau et s'est enfui. On a emmené le prof à l'infirmerie.⁸⁹

Il y a aussi ce témoignage du Professeur Franck Djeumen. L'enseignant est lui aussi en service au sein du Lycée classique de Nkolbisson. Il dit avoir assisté à ce drame qui s'est déroulé dans ce lycée.

⁸⁹Cameroun – Assassinat d'un enseignant au lycée de Nkolbisson: Des élèves de cet établissement scolaire public, relatent à Nalova Lyonga, ministre de l'enseignement secondaire, la chronique d'un meurtre prémédité. Par Claude Paul TJEG | Cameroon-Info.Net YAOUNDE - 15-Jan-2020 - 16h54.

Le problème entre le prof et l'élève date de décembre. Le gars a promis d'assassiner son professeur mais les élèves n'ont prévenu personne ! Le jour d'avant le gars et ses amis ont manqué du respect au prof au point où le gars s'est retrouvé avec la blouse déchirée. En entrant donc aujourd'hui pour remettre les copies de la troisième séquence, il trouve le "don man" carrément assis ! Il demande au "boy" de se mettre dehors, le gars dit niet ! Il retire donc sa montre, la remet avec son téléphone à une élève pour mieux s'occuper de ce garnement. C'est après l'avoir foutu à la porte et au moment de vouloir se retourner, le criminel dégaine son couteau à double tranchant et le lui met au fond du cœur, retourne à l'intérieur, retire avant de l'enfoncer de nouveau ! À l'instant nous avons été traumatisés par la violence de l'acte et le jet de sang que sa poitrine pissait ! Il était question de le secourir au point où le criminel s'est enfui ! Le prof est décédé avant même d'avoir franchi le portail.

D'après le récit de cet enseignant le problème entre l'enseignant et l'élève date depuis décembre avant la remise des bulletins. L'enseignant avait pour intention d'agir contre son élève pour le corriger afin que celui-ci se comporte en toute droiture et d'être un élève discipliné. Mais à travers la façon dont l'enseignant a voulu corriger son l'élève, il semble voire que l'élève ne l'a interprète pas dans le bon sens et lui a son tour à répliquer autrement en plus de la colère qu'il avait déjà contre son enseignant et le drame est arrivé.

Mise au courant de la situation, Pauline Nalova Lyonga, le ministre des Enseignements Secondaires qui se rendait à Yabassi dans la région du Littoral pour une visite de travail a décidé de revenir illico presto à Yaoundé. Arrivée dans la capitale, elle s'est immédiatement rendue au lycée de Nkolbisson où elle a organisé une réunion de crise à laquelle ont assisté le proviseur du lycée de Nkolbisson, plusieurs responsables de cet établissement scolaire et 3 élèves inscrits en classe de 4 Espagnol ayant assisté à la scène, parmi lesquels le délégué de classe. Depuis lors, il disait à qui voulait l'entendre qu'il « va faire quelque chose » à son enseignant cela constituant des menaces qu'il a réitérées quelques heures avant de commettre l'irréparable.

Ensuite l'enseignant : « sorti de la salle de classe avec ses deux pieds, il saignait abondamment et arriver à l'infirmerie il s'écroule... c'est après que l'on a appelé le proviseur, qui avec les élèves l'a porté pour l'amener aux CHU » raconte l'infirmière de l'établissement scolaire. Ce n'est pas seulement les parents qui sont sous le choc. En effet pour les enseignants, c'est la consternation.

« Nous côtoyons une jeunesse très violente. L'enseignant n'est plus du tout en sécurité, il donne de sa vie pour donner la vie aux autres » affirme une enseignante de l'établissement scolaire. « Il n'y a pas de sécurité dans cet établissement, il faut vraiment que l'État fasse quelques choses pour nous... on a très peur » clame une autre enseignante qui visiblement est

très affectée par le drame. Pour l'heure, une question revient toujours sur les lèvres à savoir comment son assuré la sécurité dans les établissements scolaires au Cameroun.

A travers cette acte nous constatons clairement que le comportement des élèves en milieu scolaire est devenu presque incontrôlable et très dangereux a un point où l'on se pose la question de savoir qui sont-ils réellement par les actions qu'ils posent .Car lorsque nous comprenons bien l'histoire de ce qui s'est passé la scène avait été prémédité bien avant par cet élève et il l'avait informé a ses camarades avant de commettre de son forfait et ni le chef d'établissement ni personnel administratif de cette établissement n'avait été informé, nous avons eu l'impression que c'est reste entre eux les élèves pour faire découvrir la surprise à tout le monde lorsque le forfait a été produit.

II.2 Pouvoirs publics semblent dépassés par les violences qui se multiplient en milieu scolaire.

Dans une sortie que certains apprécient sévèrement, la Ministre des Enseignements Secondaires a tenté de rassurer la communauté des enseignants sur la diligence de l'enquête. Mme Nalova Lyonga a indiqué entre les lignes que ce fonctionnaire en début de carrière est mort dans un établissement de Yaoundé alors qu'il aurait dû se trouver à son poste d'affectation, Panke-Njindoum, dans le département du Noun, à l'Ouest. Ce qui ajoute un problème administratif à l'insécurité décriée. Selon certaines indiscretions, il y exerçait depuis deux ans comme professeur de mathématiques et son comportement n'était pas particulièrement différent de celui des autres enseignants de l'établissement. Alors, comment le délinquant a-t-il dissimulé un couteau sous sa tenue pour entrer dans le campus et commettre son forfait comme il l'avait programmé et dit à ses camarades⁹⁰ ?

D'après des observations sur le terrain, nous avons fait un constat :

Les mesures de sécurité ne sont pas rigoureuses dans et autour des établissements scolaires. Comme par exemple : Pas de caméra de surveillance, insuffisance criarde du personnel d'encadrement, la fouille des élèves est occasionnelle approximativement 2fois par semaine, le chef de cette d'établissement secondaire nous relate qu'après avoir fait une descente inopinée dans les classes il a presque un sac de poignards, téléphone portable , drogues, semblable au même phénomène qui s'est produit au (lycée bilingue de bobongo petit paris) la même semaine qu'il dit avoir confisqué aux enfants malgré que nous faisons parfois les fouilles au portail avec détecteurs de métaux ⁹¹

⁹⁰ ACP (Agence Cameroun Presse)., Drame du Lycée de Nkolbisson : Les enseignants et les élèves restent tourmentés publié le jeudi, 16 janvier 2020 14:42 Liliane N.

⁹¹ Entretien fait le chef d'établissement du lycée bilingue d'application le 6 février 2021 à 13h30

Outils retrouvés lors de la fouille des sacs des élèves en milieu scolaire



Source : <https://www.griote.tv> le 17/10/2020

Au Cameroun, les lois semblent être de véritables loisirs. La psychose passée, l'usage est devenu aléatoire. Pour ne rien arranger, nous constatons,

Des effectifs pléthoriques des élèves dans les salles de classe de sorte que même l'enseignant le plus rigoureux ne peut circuler pour contrôler ce que font les uns et les autres. Dans cette promiscuité qui renforce la nervosité des acteurs, certains usent de complicités extérieures et du silence complice des camarades, pour brouiller les vecteurs de la sécurité. Entre eux déjà, les bagarres se gèrent avec des lames de rasoir dissimulées dans les boîtes de géométrie, les compas, le matériel de travail manuel et de nombreux objets concordants. Nombre d'élèves trafiquent et vendent la drogue, sous le regard complice des parents qui viennent souvent au lycée plaider pour que les délinquants ne soient pas exclus. Pour de nombreux enseignants qui ont commenté le phénomène de violence dans le système éducatif, ils estiment que c'est de la faute du système. Ils pointent un doigt accusateur sur une mauvaise promotion des droits des enfants, avec ces multiples textes, instances et organismes qui, ces dernières années, donnent l'impression de travailler pour leur émancipation. « Nos écoles sont truffées d'assassins et de tueurs sans scrupules », ne regrettent d'aucuns, qui parlent d'une fragilisation de l'autorité des enseignants par des gens qui n'hésitent pas à les maltraiter ou à leur porter plainte devant des juridictions aux ordres.⁹²

⁹² Entretien fait avec le chef d'établissement du lycée technique de Nkolbisson le 15 janvier 2010, Camer.be : Les campus scolaires deviennent des sanctuaires de la violence, Le Jour : Franklin Kamtche vendredi 17 janvier 2020.

III. FORMES ET TYPES DE VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

La violence se distingue de différentes manières cela signifie qu'elle apparaît sous plusieurs formes selon son type pour mieux la cerner en milieu scolaire.

III.1 Violences physiques

D'après des constats et des entretiens menés sur le terrain avec les enseignants et chefs d'établissements, l'agression physique d'un enseignant par un élève est ce qui met le plus l'enseignant en difficulté. Elle le place devant un double défi : désamorcer la crise tout en maîtrisant la situation. En effet, de manière instinctive, dans un élan défensif, ce dernier peut être amené à réagir envers l'élève sur le même registre primaire (cris, menace, insulte, agression physique) et à perdre, par conséquent, la maîtrise de la situation. Ce faisant, l'enseignant se retrouverait sur un terrain certainement plus familier au jeune, dans sa zone d'incertitude, il risquerait par conséquent de se mettre dans « une position inférieure ». ⁹³Qui ne pourra pas jouer en sa faveur tant vis-à-vis du groupe de la classe que de ses collègues.

L'enseignant victime de tels actes a besoin de créer un sas de « décontamination » entre cette situation et la poursuite du cours. En effet, il n'a aucun intérêt à s'inscrire dans un continuum car le regard porté sur lui par les élèves ne le place plus en position d'initiative. Il est pris en pitié et regardé comme une victime. Or la gestion de la classe s'accommode mal du statut de victime. Ce sas lui permet de reprendre l'initiative et de regagner de la dignité. Il suffirait parfois, simplement, de s'adresser aux élèves en leur disant combien on est indigné par ce comportement que l'on ne peut tolérer, en leur annonçant les suites réservées à cette situation, en rappelant fermement les règles, en les faisant réagir face à la situation, en usant intelligemment de l'humour (heureusement que vous n'êtes pas tous comme cela...), pour renverser les positions. Ce sas ainsi créé dédramatise la situation en la replaçant sur les éléments objectifs. Il canalise l'émotion des élèves et permet au groupe classe de retrouver une dynamique favorable à la poursuite du cours.

L'agression physique de l'adulte en général et de l'enseignant en particulier appelle une réponse plus sévère par voie disciplinaire, voire même judiciaire car un tel acte posé, quelle que soit sa gravité, nie l'altérité fondatrice de la relation éducative, vise à disqualifier l'adulte

⁹³ V. J. Nimier, «Agressions verbales, dialogue et processus de pensée», In Non-Violence Actualité, mars-avril, 2005, p. 11.

et ouvre, par conséquent, la porte à l'anarchie et à la mainmise des élèves sur le monde adulte dans l'établissement. La communauté éducative tout entière devrait se sentir solidaire de celui qui est agressé. Chaque fois que cela paraît nécessaire, une procédure judiciaire peut être envisagée, d'autant plus que la loi prévoit une protection juridique des fonctionnaires contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion de leurs fonctions, et la réparation, le cas échéant, du préjudice qui en est résulté ⁹⁴.

Au lycée General Leclerc, l'un des établissements de la ville de Yaoundé dans la région du Centre où il y'a pas mal d'actes de violences, les responsables ont opté pour des fouilles systématiques au portail et à tous les endroits potentiels où peuvent escalader les élèves. Pendant ces fouilles, « les surveillants remarquent parfois la présence de couteaux, des téléphones portables, des lames de rasoir, du tramol etc... ».

Outils retrouvés lors de la fouille des sacs des élèves en milieu scolaire



Source : <https://actu cameroun.com/2019/04/02/cameroun>.

⁹⁴ V. l'article 11 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983. V. R. Fontier ., «La diffamation, l'outrage et l'injure : définitions et exemples concernant les agents publics, associations et syndicats», In RAJS-JDJ, n° 231, jan. 2004, pp. 19-24.

Le chef de cet établissement nous rapporte en ces propos :

Quand les autorités de ces établissements scolaires convoquent les parents des enfants qui ont été pris en flagrant délit, ils n'ont jamais le temps de venir. Mais, quand les téléphones de leurs enfants sont confisqués, ils viennent pour revendiquer et récupérer ces téléphones, parfois, ils usent même de menaces. Toute situation qui ne garantit pas la sécurité des responsables scolaires. « Chaque matin que nous, responsables du lycée arrivons au lycée, nous sommes sur le qui-vive. Nous ne savons plus à qui nous avons à faire. Nos enfants semblent tous devenir des gangsters.⁹⁵

Face au regain de violences aggravées au sein des établissements scolaires du pays, les principaux responsables et leurs collaborateurs se font ingénieux au quotidien,

Les fouilles corporelles à l'entrée et inopinées dans les salles de classe au courant de la journée constituent le mécanisme de base. En plus il est question pour nous de ne pas se laisser surprendre. Comme nos pensionnaires savent déjà que les fouilles sont systématiques à l'entrée le matin, d'aucuns font passer leurs objets peu recommandables par-dessus le mur d'enceinte pour les récupérer à l'intérieur. D'où la nécessité des contrôles inopinés », explique chef cette établissement public.⁹⁶

III.2 Violences verbales

Les agressions verbales vécues par les enseignants ou les élèves entre eux s'expriment sous forme d'insultes ou de menaces graves. Celles-ci peuvent être proférées de manière directe ou indirecte. Quelle qu'en soit la forme, ces violences sont significatives. Les adultes d'un établissement scolaire ne peuvent pas en effet se laisser insulter ou menacer impunément. Néanmoins, dans le cas d'insultes indirectes, lorsqu'un élève s'adresse par exemple à un autre en insultant l'enseignant (« qu'est-ce qu'il est con », ou « nul »...). Il peut demander à l'élève responsable de répéter ce qu'il vient de dire. S'il ne réitère pas ses propos, situation la plus courante, l'enseignant doit faire preuve de magnanimité en renonçant à la sanction, car ces insultes indirectes peuvent plus facilement donner lieu à l'élaboration, c'est à dire la mise en mots de la conflictualité. Elles se prêtent tout aussi à la mise en garde.

Dans l'hypothèse contraire, les propos répétés de l'élève deviennent des insultes directes. Ils doivent être traités avec fermeté et sanctionnés de manière proportionnée. Comme

⁹⁵Entretien fait avec le chef d'établissement du lycée général Leclerc le 15 janvier 2019, Cameroon-Info. Net. Cameroun - violences en milieu scolaire: Les autorités scolaires demandent aux parlementaires de voter une loi qui va les protéger YAOUNDE - 02-Apr.-2019 - 16h28.

⁹⁶Cameroon Tribune (Yaoundé) Cameroun: Violences en milieu scolaire - Stratégies pour endiguer le fléau Par Yvette Mbassi-Bikele Contre les violences sur élèves, enseignants et autres encadreurs, les établissements ont mis en place des mécanismes utiles. Novembre 2016.

pour l'agression physique, il est important également de reprendre l'initiative en trouvant une solution liée entre une telle agression verbale et la poursuite du cours.

III.3 Violence symbolique

La violence symbolique selon Bourdieu et Passeron⁹⁷, l'école opère et reproduit les inégalités sociales au moyen de la violence symbolique qu'elle exerce sur les élèves, principalement au travers de l'action pédagogique. Sous couvert de légitimité, cette action est perçue comme normale par le plus grand nombre. « Tout pouvoir de violence symbolique est tout pouvoir qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force⁹⁸ ».

La domination et la force symbolique qui permet à cette dernière de persister sont d'autant plus efficaces qu'elles sont perçues, par les dominés, comme légitimes. C'est ce processus qui se joue dans l'action pédagogique. La violence symbolique peut se manifester sous deux formes : objective : règles, lois, mécanismes de régulation sociale ; subjective : pensées, représentations, schèmes de perception. Ces sociologues soutiennent la thèse selon laquelle l'institution scolaire perpétue les inégalités en légitimant l'ordre établi, et cela parce qu'elle conserve la structure des rapports de classe. Le pouvoir de violence symbolique

« Permet de faire passer des différences sociales pour des attributs "naturels" de la personne et suscite fréquemment des réactions violentes de la part des jeunes issus des milieux modestes : ils sentent confusément (...) qu'ils n'ont pas les mêmes chances de réussite scolaire que les autres ; ils ne peuvent s'expliquer et, a fortiori, expliquer à d'autres ce qui les rend violents⁹⁹ ».

IV. CONFLITS DE MODELES

Après un entretien avec un enseignant du lycée de la cité Verte voici les propos qui en ressortent :

Nombreux d'élèves trafiquent et vendent la drogue, et parfois avec une attitude sous le regard de certains parents qui viennent souvent au lycée plaider pour que les délinquants ne soient pas exclus nous avons parfois l'impression que ces derniers semblent complices. Pour de nombreux enseignants qui ont commenté à propos des violences en milieu scolaire, certains affirment que c'est la faute du système. Ils pointent un doigt accusateur sur une mauvaise promotion des droits des enfants, avec ces multiples textes, instances et organismes qui, ces dernières années, donnent l'impression de travailler pour leur émancipation.

⁹⁷ Bourdieu P., Esquisse d'une théorie de la pratique, Paris, Droz, 1972, p. 18.

⁹⁸

⁹⁹ Michel Staszewski, professeur à l'Athénée Royal de Jette et auteur de « Et si la violence à l'école n'était pas une fatalité », Université libre de Bruxelles, Les cahiers du CeDoP, 2001,

Ensuite il affirme :

L'élève ne doit pas être puni, il ne doit pas être exclu d'une salle, encore moins d'un établissement en milieu d'année scolaire, il ne doit pas être mis à genoux, il ne doit pas être battu, il ne doit pas avoir zéro même s'il n'a rien trouvé, il ne doit pas être insulté mais il doit quand même réussir », « Un élève, ça respecte l'enseignant. Un enfant, ça respecte l'aîné, même parfois quand ce dernier a tort. Voilà les valeurs africaines que nous avons chassées. Nos enseignants nous fouettaient et on les respectait. Mais aujourd'hui, on peut rencontrer son ancien maître et ne pas lui dire bonjour », observe un autre. On en arrive à une situation confuse où, au lieu que l'ouverture d'une école entraîne la fermeture d'une prison par la transmutation des valeurs, les deux doivent cohabiter. Cet enfant en court pourtant la peine capitale, par l'acte qu'il a posé, en vertu des dispositions de l'alinéa 5 de l'article 156 du Code pénal, qui traite des violences à fonctionnaire. « Si les violences et voies de fait sont commises avec l'intention de donner la mort, le coupable est puni de mort,

Lit-on. Un vrai paradoxe.

Nous ne sommes pas des "Jésus" pour transformer l'eau en vin ou la boue en or. Nos élèves nous considèrent comme leurs bourreaux, des freins à leur épanouissement. À la maison, ils utilisent à souhait leurs téléphones et nous, on le leur interdit. Au quartier, ils fument, boivent de l'alcool et se droguent sous le regard des aînés, leurs parrains. Et nous, on leur dit que ce n'est pas bon. A la maison, ils dictent leurs lois et les parents exécutent. Et nous, on leur demande de nous respecter. Le week-end, ils vont en boîte avec ou sans permission de leurs parents. Et nous le lundi on les punit pour devoir non fait. A 15 ou 18 ans, ils sont pères et mères d'enfants, ils s'en vantent. Et nous, on leur apprend que c'est trop tôt. Ils aiment l'argent plus que tout. Et nous, on leur dit : fréquentez d'abord...¹⁰⁰.

Justement parce que nous voulons leur bien tout en assurant leur avenir en leur procurant une bonne formation scolaire¹⁰¹. Conclusion désabusée :

« En réalité, nous sommes apparemment trop vieux dans un monde trop jeune, trop droit dans un monde trop tordu, trop idéaliste dans un monde trop matérialiste. Nous voulons changer un monde que nous n'avons pas construit. La société fabrique des brigands et l'enseignant doit en faire des saints ! ».

Du côté des enseignants, ils sont aussi nombreux, ceux qui ne mouillent pas vraiment le maillot. Estimant que ça ne vaut pas la peine de prendre les mesures qui s'imposent pour redresser les élèves délinquants. Car quoi qu'on dise ces derniers ont toujours existé. Mais on note que la race d'enseignants dévoués considérant leur métier d'abord comme un sacerdoce, est en voie de disparition. Ils ne se comptent plus, ceux qui baissent les bras à moindre opposition et pourtant à ce qu'il paraît leurs bienfaits ne sont jamais oubliés. Dans de nombreuses administrations, plusieurs hauts cadres racontent avec émotion « *comment ils ont*

¹⁰⁰ Propos du professeur d'anglais titulaire en classe de seconde A4 allemand et espagnol du collège ITIE recueilli le 20 avril 2020 à 10h30.

¹⁰¹Propos de Roméo Berlin Assiène, professeur de philosophie en service dans la région de l'Ouest.

retrouvé le droit chemin et sont devenus des hommes respectés grâce à la rigueur salvatrice de leurs enseignants qui les tenaient à l'œil. Par amour pour leur métier ».

CHAPITRE II : FACTEURS EXPLICATIFS DE LA VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE

Dans le chapitre précédent, nous avons essayé de ressortir la phénoménologie de la violence en milieu scolaire. Et tenter d'élaborer l'ampleur du phénomène car cela semble être considéré aujourd'hui comme dominant. Pour cela faut-il le souligner, les établissements scolaires comme tout système éducatif est régi par un ensemble de normes et lois (règlement intérieur) qui définissent ce milieu. Ce chapitre vise donc, à parler des facteurs de la violence dans le système éducatif, ensuite identifier le profil des élèves acteurs de ce phénomène. Enfin, ressortir le type de violences subies par les élèves et les enseignants ainsi que leurs conséquences.

I. FACTEURS DE LA VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE

La violence à l'école, en se référant à certains établissements scolaires de la ville Yaoundé dans laquelle nous avons travaillé, est en passe de ne plus être simplement anecdotique et sporadique. En réalité, les établissements scolaires sont devenus des lieux où se manifestent les violences de tous ordres. Les élèves ont des comportements qui semblent être différents de la normale « étranges ». Le ministère de la jeunesse organise même des journées et programmes d'action : le thème de la quarantième Fête de la jeunesse « *Jeunesse, citoyenneté et lutte contre les fléaux sociaux* », témoigne de la préoccupation des pouvoirs publics face ce phénomène. Les professeurs observent des violences fréquemment, les parents craignent pour leurs enfants.

I.1 SYSTEME EDUCATIF : RECADREUR OU CONSERVATEUR DES VIOLENTS

Le système éducatif est brusquement devenu le lieu de toutes les violences et de toutes les crises. La formation des enseignants et des conseillers d'orientations comporte à n'en point douter, un volet violence. Tout se passe comme si, en quelques années, nous étions passés de la paix à la guerre, du calme au tumulte.

Partant des observations les plus simples, nous nous sommes intéressés à un groupe de collégiens qui préparaient un Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Au lycée Leclerc et au lycée de Ngoa-Ekelle ; quelques enseignants ont été interrogés. Le professeur de sciences de la vie et de la terre, âgé de trente-cinq ans, trouve ses élèves « *un peu dissipés* », mais au fond gentils et pas très différents de l'élève qu'il croit avoir des barbares, des sauvages, bref des « *violents* ». Leur professeur de mathématiques, une jeune femme aussi, née dans les quartiers qui environnent ces établissements, considère que ses élèves sont surtout « *les victimes des conditions de vie et d'éducation qui leur sont faites, et que leur style provocateur et agressif n'est en rien original* », que « *le problème essentiel est celui de l'adaptation de l'école à ce type d'élèves* ». ¹⁰² Les conseillers principaux d'orientation connaissent peu ou prou les histoires de délinquance du quartier et considèrent que le lycée ou le collège sont des îlots de paix relativement menacés par la violence du quartier et par la « *guerre* » des délinquants. Pour s'en rendre compte, il n'est qu'à lire les propos du surveillant général du lycée général Leclerc : « *Pour le cas spécifique du lycée Général Leclerc, nous avons une grande clôture qui, seul déjà,*

¹⁰² Propos du professeur de mathématiques de la classe de 3^{ème} A4 all du lycée de ngoa ekellé le 07/02/2019

donne de la sécurité. Cela veut dire qu'au-delà de cette clôture, il y a un règlement intérieur qui précise ce qui doit se faire dans l'établissement scolaire »¹⁰³.

L'agitation des élèves dans les classes, les problèmes d'apprentissage, ceux des relations, agressives ou absentes avec les parents, sont autant d'indicateurs de violence des élèves et de la société. Là aussi, la discipline est stricte et toutes ces difficultés, qu'un observateur étranger pourrait considérer comme banales, sont confondues sous le dénominateur commun de la violence. On pourrait multiplier les descriptions. Toutes nous conduiraient au même double constat. D'un côté, il y a des conduites violentes et agressives, extrêmement hétérogènes, dans la plupart des établissements. De l'autre, toutes ces conduites, ces difficultés ou ces appréhensions, sont perçues comme des violences réelles ou potentielles. Quoi qu'il en soit, la violence est une catégorie générale désignant un ensemble de phénomènes hétérogènes, un ensemble de signes des difficultés de l'école, parmi lesquelles les conduites violentes proprement dites ne sont qu'un sous-ensemble. La violence désigne à la fois des conduites réellement violentes, vols, agressions, injures, menaces et le sentiment diffus mais omniprésent d'affronter tout un ensemble de difficultés tenant autant à la vie scolaire elle-même qu'à tous les problèmes sociaux qui la menacent.

C'est pour cette raison que l'on désignera en vrac comme étant violents le comportement les plus hétérogènes, c'est aussi pour cette raison qu'on aura tendance à élargir cette violence au-delà des murs de l'école, et à considérer comme des violences scolaires, des comportements et des conduites qui se déroulent en dehors de l'espace et du temps scolaire. Ainsi, les règlements de comptes meurtriers qui se réalisent en dehors de l'école, mais, qui concernent les élèves, ne sont pas définis comme de « simple » violences sociales, mais comme des violences scolaires. Cette « déconstruction » sommaire de la violence ne saurait laisser à croire que les violences scolaires n'existent pas, qu'elles ne sont pas qu'un fantasme, qu'une production idéologique et médiatique ou voire, qu'un « complot » ourdi par quelques manipulateurs afin de détourner l'attention des « véritables » problèmes. Il en est de la violence comme de l'insécurité en général. Elle désigne à la fois des conduites et des risques « réels », et une perception de ces risques qui ne les reflètent pas.

Les personnes qui se sentent le plus menacées ne sont pas nécessairement celles qui le sont le plus « objectivement », ce sont celles qui se sentent les plus fragiles, les plus en chute, celles dont la place dans la société n'est plus aussi assurée. De nos jours, les établissements

¹⁰³ Entretien du 08/02/2019 avec le chef d'établissement secondaire de Yaoundé.

scolaires se perçoivent comme des machines à lutter contre la violence scolaire. Toutes les conduites « *inciviles, injures, absentéisme, désintérêt scolaire, chahuts à la sortie de l'école* », sont interprétées comme les signes d'une violence potentielle. Pour tous, les lycées et collèges sont des forteresses qui se protègent tant bien que mal contre la violence du quartier. Ainsi, dans les établissements scolaires ici étudiés, le règlement intérieur interdit formellement d'entrer dans l'enceinte de l'établissement avec des ciseaux ou tout autre objet pointu pouvant s'avérer dangereux. Interrogé à ce sujet, le Proviseur du Lycée Bilingue de Yaoundé déclare : « *Chaque début de semaine, nous avons la cérémonie de levée des couleurs. A cette occasion, nous rappelons aux élèves l'attitude à avoir, les comportements à observer, la tenue par rapport aux autres élèves et la tenue par rapport aux professeurs* »¹⁰⁴.

Il ajoute par ailleurs, « *qu'en début d'année scolaire, des extraits du règlement intérieur sont distribués aux élèves* », mais reconnaît que « *cela ne garantit pas une totale sécurité* ». D'autres méthodes sont donc employées, en plus des opérations de sensibilisation. Notamment des descentes inopinées dans les salles de classes, où il est procédé à la fouille des cartables. « *La moisson est parfois surprenante* » selon les termes du proviseur : « *chaque fois que nous le faisons, observe-t-il, nous avons des surprises* ». Le proviseur cite des jeux de cartes, des comprimés utilisés pour se droguer.

Car, si les différents règlements intérieurs proscrivent formellement les objets dangereux (couteaux, ciseaux, clou et autres objets pointus), on s'arrête souvent aux textes. Dans la plupart des établissements, la mise en œuvre de ces règles et la répression des dérives sont une autre réalité, que beaucoup n'aborde presque jamais. Sauf lorsqu'il advient l'irréparable. Et il est d'autant plus vrai qu'il serait fastidieux de procéder chaque matin à la fouille systématique de cartables à l'entrée de l'établissement. En réalité, ce ne sont pas les menaces qui manquent. Les rapports conflictuels existent toujours dans les communautés. Ils sont encore plus susceptibles d'aboutir à des affrontements dans les milieux où les jeunes vivent leur crise d'adolescence en même temps. Dans les établissements, les individus violents exercent parfois des pressions sur leurs camarades et même sur les enseignants. Le lien entre cette violence et des penchants comme le tabagisme et l'alcoolisme est, d'ailleurs souvent, établi.

¹⁰⁴ Entretien du 04/02/2019 avec le Proviseur du Lycée Bilingue de Yaoundé.

II. FACTEURS EXPLICATIFS DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Plusieurs facteurs ressortent de l'explication que les acteurs scolaires donnent de la violence dans les établissements scolaires de second degré à Yaoundé.

II.1 Facteurs liés aux caractéristiques de la famille

Pour certains, la violence s'inscrit dans la crise sociale en général¹⁰⁵ et en particulier dans les familles. On parle entre autres de la pauvreté¹⁰⁶ du faible niveau culturel des parents¹⁰⁷, de leur incapacité à offrir une supervision adéquate¹⁰⁸, de la disparition des structures familiales traditionnelles¹⁰⁹, de leur manque de coopération et leur faible rapport avec l'école¹¹⁰, voire même de leur démission¹¹¹, de l'absence de modèles efficaces de communication et de résolution des conflits et des effets de la migration¹¹².

Plusieurs facteurs sociaux sont considérés comme responsables de la violence en milieu scolaire : la crise économique, le chômage et l'exclusion¹¹³, la banalisation de la violence par la télévision, le cinéma, la littérature, certains jeux¹¹⁴, les zones défavorisées¹¹⁵, la montée de la violence dans la société et le manque de communication verbale¹¹⁶. Pour contrer ou prévenir la violence en milieu scolaire, plusieurs actions sont dressées. Elles touchent autant l'école que la famille et la société. Ainsi, Les différents aspects relatifs au foyer parental expliquent la violence à l'école :

¹⁰⁵Gasparini, R., *Ordres et désordres scolaires, La discipline à l'école primaire*, Paris : Grasset, 2000.

¹⁰⁶Mucchielli, L., *De la peur à l'analyse : l'école ne brûle pas*, *Le Monde diplomatique*, 2002.

¹⁰⁷Coslin, P. G., *Enseignants et élèves face à la violence scolaire. Bulletin de Psychologie*, Tome 52 (5), N°443, 1999, p.p. 523-530.

¹⁰⁸Hébert, J., *La violence à l'école, Guide de prévention et technique*. Montréal : Logiques Inc , 1991.

¹⁰⁹*Idem.*, Dupâquier, J., *La violence en milieu scolaire*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999.

¹¹⁰Coslin, P. G., *Enseignants et élèves face à la violence scolaire. Bulletin de Psychologie*, Tome 52 (5), N°443, 1999, p.p. 523-530.

¹¹¹Doudin et Erohen-Marküs, M. (dir.), *Violences à l'école : Fatalité ou défi? Bruxelles* : De Boeck Université, Belgique, 2000. Kuntz, L. I., *Zéro de conduite*. Courrier de l'Unesco, [...] téléchargeable à l'adresse : <http://pluto.unesco.org/courier/2000-01fr/apprend/txtl.htm>, 2000. Rainville, S., *L'abandon d'enfant, Dépister, accepté, accompagner*, Montréal : Sciences de l'éducation et culture, 2001.

¹¹²Hébert, J., *La violence à l'école, Guide de prévention et technique*. Montréal : Logiques Inc , 1991.

¹¹³Coslin, P. G., *Enseignants et élèves face à la violence scolaire. Bulletin de Psychologie*, Tome 52 (5), N°443, 1999, p.p. 523-530.

¹¹⁴Lindstrom-P; Campart-M; Mancel-C., (trad; Debarbieux.E, trad; debarbieux-eric, ed.) ., *Brimades et violence dans les écoles suédoises : Une revue des recherches et des politiques de prévention; La violence à l'école : approches européennes*, *Revue française de pédagogie*,(123), 1998,p.p. 79-91.

¹¹⁵Mucchielli, L., *De la peur à l'analyse : l'école ne brûle pas*, *Le Monde diplomatique*, 2002.

¹¹⁶Doudin et Erohen-Marküs. (dir.), *Violences à l'école : Fatalité ou défi? Bruxelles* : De Boeck Université,

Perturbation des relations au sein du foyer (manque de chaleur), les déchirements entre parents, la séparation des parents, le fait d'être l'unique enfant, la pauvreté et les privations, un logement trop exigü, une éducation aléatoire, agressive, extrême, trop ou insuffisamment sévère de la part des parents, le manque de contrôle, le fait que les deux parents travaillent ou qu'un des deux parents doivent supporter seul l'éducation des enfants, etc.

II.2 Facteurs liés au système éducatif

La violence en milieu scolaire, est un phénomène qui a pu être étudié sous plusieurs aspects, soit celui de l'établissement, la famille, ou la société (la communauté). Ici, Elle a été attribuée à certains aspects du système éducatif¹¹⁷. Cela signifie que certains auteurs sont arrivés au fait que le risque d'être victime varie selon l'établissement fréquenté¹¹⁸ que les élèves sont plus souvent victimes dans les établissements urbains que dans les établissements ruraux. Nous observons aussi que la violence trouve sa source dans l'organisation scolaire comme les conditions de vie de l'école et dans l'effectif trop grand des classes¹¹⁹.

Par ailleurs on attribue la violence aussi en milieu scolaire au manque de formation de certains acteurs du système, en l'occurrence à l'incapacité des enseignants de tenir compte des dimensions métacognitives des apprentissages et à leur manque de performance dans la gestion de l'enseignement¹²⁰. Les établissements les plus affectés par la violence sont ceux où les élèves jugent le plus négativement les enseignants et où il existe une mauvaise relation entre les enseignants et la direction de l'établissements¹²¹. Selon certains, ce ne sont pas les élèves qui commettent la violence en classe mais ils la subissent¹²². Toujours concernant l'école nous pouvons aussi observer « *le climat régnant dans l'école, la taille de l'école, le type d'enseignement donné, l'attention spécifique pour l'accompagnement des élèves, la composition multiculturelle, les organes de participation* ».

Le comportement de certains professeurs peut être parfois à l'origine de conduites violentes des élèves : le manque de justice et d'équité envers ceux-ci¹²³, l'abus des mesures

¹¹⁷Guillotte, A., *Violence et éducation*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999.

¹¹⁸ Lane, et Toby., cité dans, Coslin, P. G., Enseignants et élèves face à la violence scolaire. *Bulletin de Psychologie*, Tome 52 (5), N°443, 1999, p.p. 523-530.

¹¹⁹ Marzouk, A., et St-Pierre, D., *Recherches, approches et considérations sur la discipline en milieu scolaire*, Ottawa : GREME, 1998.

¹²⁰Caouette, E. C., *Si on parlait d'éducation, pour un nouveau projet de société*, Montréal : VLB Éditeur, 1992.

¹²¹ Lycée technique de Nkolbisson, lycée classique de Nkolbisson, Lycée de la cité verte, lycée d'étoug ébé, Lycée bilingue d'application, collège harvester, collège ISEIG, etc

¹²²Vivet, P., Defrance et B. Tomkiewicz., S Violences scolaires, *Les enfants victimes de violence à l'école*. Paris : Syros, 2000.

¹²³ Hébert, J., La violence à l'école, *Guide de prévention et technique*. Montréal : Logiques Inc, 1991.

disciplinaires et l'effritement des relations maître/élève¹²⁴. Le comportement global du professeur à l'égard des élèves (respect à l'égard des élèves, entretien d'un dialogue avec les élèves, etc.), les mesures prises par les professeurs pour contrer et punir la violence.

II.3 Facteurs liés aux élèves acteurs du phénomène

Concernant les élèves les facteurs liés à la violence à l'école peuvent être les suivants : l'âge, le sexe, les comportements problématiques dans le passé, l'appartenance à un groupe ethnique, une formation suivie, un emploi scolaire, les capacités intellectuelles, la stabilité émotionnelle, un sentiment de valorisation, le désir d'obtenir de bons résultats scolaires, le lien social avec les autres.

Si certains sont d'avis que le système éducatif exerce lui-même de la violence à travers toute son organisation, il en ressort que cette violence vient aussi des élèves aux comportements indésirables qui troublent la bonne marche de l'apprentissage¹²⁵. On pointe du doigt, le sens moral des élèves, le manque de repères, de normes et de valeurs, l'intolérance, les préjugés, le mépris à l'égard de certains groupes ou de certaines classes sociales¹²⁶.

II.4. Liens sociaux et expériences scolaires

Le point de départ de la théorie s'appuie sur une version adaptée de la théorie des liens sociaux, elle-même adaptée à la vie scolaire. La mise sur pied d'un lien est considérée comme une interaction entre deux pôles : l'institution sociale et le jeune. Si le lien ne se développe pas ou pas assez, un problème peut survenir des deux côtés ou dans la collaboration qui les unit. Le problème ne se pose donc pas uniquement du côté du jeune, il se peut que l'offre de lien de la part de la société, pose, elle aussi problème. L'école est un des principaux lieux permettant le développement de liens sociaux.

C'est tout naturellement vers des camarades du même âge et qui traversent la même expérience négative que se tourneront les élèves qui se trouvent dans cette situation. Dans un tel groupe, l'aspect social sera ressenti comme un élément sans aucune valeur, et c'est précisément la provocation de ce processus qui générera une certaine estime de soi. Un sentiment d'estime de soi alternatif naîtra. Les compétences requises pour commettre des délits seront apprises avec les pairs. Le risque de voir ces élèves appartenir un jour au groupe des délinquants persistants est considérable.

¹²⁴ Charlot, B. et Emin J.-C., *États des savoirs : Violence à l'école*, Paris : Éditions Armand Colin, 2000.

¹²⁵ Dupâquier, J., *La violence en milieu scolaire*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999.

¹²⁶ Lindstrom-P; Campart-M; Mancel-C., (trad; Debarbieux.E, trad; debarbieux-eric, ed.) ., *Brimades et violence dans les écoles suédoises : Une revue des recherches et des politiques de prévention; La violence à l'école : approches européennes*, Revue française de pédagogie,(123), 1998,p.p. 79-91.

III. PROFIL DES ELEVES ACTEURS DE VIOLENCE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ici nous allons faire ressortir le cadre et la provenance de ces élèves acteurs de violence en milieu scolaire. Ces profils se retrouvent chez les enfants drogués, influencé par la socialisation primaire (situation familiale) et secondaire (leur groupe d'appartenance).

III.1. Des enfants drogués : stratégies par lesquels les élèves se familiarisent avec les stupéfiants dans les établissements scolaires

Dans cette étape de notre travail nous allons ressortir le « récit de vies » que nous avons pu obtenir lors de nos entretiens avec les élèves de certains établissements scolaires de la ville de Yaoundé.

Ici nous essayerons d'expliquer à travers le commentaire d'un élève suite à notre entretien comment ont eu à faire certains élèves pour se familiariser avec les stupéfiants leur première fois.

Bon, mon grand avant de commencer j'espère qu'on n'aura pas de dossier (Problème) après cet entretien. Pour dire la vérité, étant donné qu'il y'a toujours un début à toute chose .C'est en classe de troisième que j'ai fait la connaissance d'un stupéfiant je me rappelle de ce jour .c'était un mardi le 17 mars 2016 alors que nous avons fini cour à 13h pendant que j'étais en train de regagner le chemin de mon domicile .je fis face à un groupe de jeunes dans un stade pas très loin de chez moi je l'ai apercevait avec des plaquettes de médicaments en me rapprochant je constatais des agissements et par curiosité me poussa donc à leur poser quelques questions à cet effet d'autant plus que j'avais remarqué un élève de mon lycée (lycée de la cité verte) parmi eux ,suis allé vers lui puis il m'a proposé , un de ses comprimés rouge qu'ils appelaient tramadole , en contrepartie d'une pièce de 100f (cent francs). Ensuite je l'ai consommé et vu que c'était un gars que j'avais l'habitude de voir au lycée c'est pourquoi je suis entré dans la bande et j'ai rencontré d'autres voyous (délinquants) des quartiers différents et on s'est familiarisé. On appelait ses lieux de consommation « mapanes » ou encore les « cartels¹²⁷ » et déjà en classe j'étais entouré de nombreux « dileurs¹²⁸ » et consommateur mais en ce moment je n'avais pas encore le courage de consommer. ¹²⁹

¹²⁷ Mapanes » ou encore les « cartels : lieu où l'on se rencontre pour consommer les stupéfiants et faire certains achats ou ravitaillement.

¹²⁸ Dileurs : dans le jargon linguistique de ces élèves en milieu scolaire, ce sont ces personnes qui achètent la drogue pour revendre aux autres

¹²⁹ Entretien fait avec un élève du lycée technique de Nkolbisson le 05 février 2021 à 14h50.

A travers cette déclaration il en ressort que certains élèves parviennent à être en contact avec les stupéfiants pour leurs premières fois étant encore au premier cycle. Nous comprenons par là que pour certains c'est sur le chemin de la maison en rentrant des classes, par leurs familiarité avec certains de leurs camarades et d'autres par leurs curiosité.

III.2 Moyens par lesquels les élèves parviennent à intégrer les établissements scolaires avec les stupéfiants et la réaction des autres élèves

Sachant que la rigueur et la discipline est la clé qui prône en milieu scolaire pour faire régner l'ordre et la réussite des élèves. Les responsables des établissements ne cessent de travailler pour empêcher aux élèves de s'infiltrer avec tous objets ou outils non conforme en milieu scolaire, mais cela reste toujours une situation qui semble dépassée le système éducatif au travers ce qui s'observe en milieu scolaire. Car certains affirment que dans la plupart des cas ils ont des fournisseurs et suite à cela voici l'extrait du commentaire d'un élève qui explique brièvement cette situation en milieu scolaire.

Ici là il faut d'abord savoir que les types de stupéfiants sont nombreux vous voyez un peu ? donc pour son intégration en milieu scolaire j'avais pas de grande préoccupation pour les tramadoles et nos « billes de chanvres indiens »¹³⁰ par exemple il te suffisait juste de les lancer dans ton sac puisque les contrôles se faisait très difficilement et même lorsque certains gardiens ou surveillant tombait dessus dans nos sac il restait d'abord tranquille avant de venir nous chercher en classe après pour aller causer posément dans son bureau. Parce que s'il faisait le bruit sur nous au portail il devait « confirmer le retour » (les problèmes qui devaient arriver après cette situation). Aussi dans mon lycée par exemple de faux élèves s'inséraient avec des tenues de l'établissement s'inscrivaient même parfois et d'autres entraient par des passages illicites vu que l'établissement est tellement grand avec beaucoup de brousse qui facilitaient leurs insertions sous la complicité des vraies élèves. Car les méthodes qu'on utilisaient parfois pour fournir les stupéfiants en milieu scolaire en passant parfois par les commerçants au sein de l'établissement avec été découvert c'est pourquoi on avait changé de stratégie pour éviter de traiter avec les « babillones¹³¹ ».

Une fois à l'intérieur, ils rencontraient les différents dileurs prennent les commandent et font certaines livraisons ensuite s'en vont. Et lorsque les dileurs sont ravitaillés les élèves pouvaient prendre la quantité donc ils en avaient besoin. Pour les consommer ils le faisaient parfois dans la salle de classe, par exemple on avait un camarade qu'on avait surnommé le « pharmacien, le médecin » dans sa salle de classe parce que dans son sac, on trouvait plus de plaquettes de drogue que de cahier et il s'y connaissait vraiment car parfois ils distribuaient en gros et en détail.

¹³⁰ Billes de chanvres indiens : petits paquets emballé sous forme de petit rouleau dans du papier cahier ou ciment

¹³¹ Babillones : c'est une personne qui ne s'y connaît pas dans la vente et la consommation des stupéfiants.

Les drogues les plus fréquentes étaient par exemple : le tramadole, les exzoles, les diazépans, Draxtin, lepszol, passion, « la taille » etc. Il possédait presque tout genre de comprimés.

Pour nos réactions on n'a pratiquement rien à dire pour ce genre d'élèves car ils sont très dangereux mieux tu fais ton école tu rentres chez toi, si tu l'attaques tu es mal parti donc mieux éviter les problèmes et leur laisser faire leurs choses car à notre niveau nous n'y pouvons rien vu que parfois ils influencent certains surveillants, là on ne peut pas dire en plus.

Pour la plupart des élèves et d'après cette déclaration, nous constatons qu'ils se créent autour d'eux des mobiles et des mécanismes pouvant faciliter leur possession et leur accessibilité à se retrouver avec les stupéfiants en milieu scolaire.

III.3 Lieux de consommation des stupéfiants par les élèves dans les établissements scolaires.

Ici un élève nous a clairement expliqué comment ils font pour consommer et où ils se rencontrent en milieu scolaire

En milieu scolaire les stupéfiants en comprimé telles que les tramadoles, exoles, passion, draxtin même dans les salles de classes ça se consomment il suffit juste d'avoir une bouteille ou un sachet d'eau. En ce qui concerne le chanvre indien la plupart des élèves le consomment à la maison, en emballant leur joins¹³² dans du papier en versant du miel dessus pour masquer l'odeur de sa sur eux et là ils arrivent à l'école déjà drogué et aussi à la pause il y a des « mapanes » pas loin de l'école pour le consommer ou certains élevés même de l'établissement voisin se rencontrent et ça ne cause aucun problème on la consomme. Car on avait la possibilité de sortir et de revenir à l'école tout était « free » (libre, sans contrainte) vu qu'on ne dérangeait personne. Nos lieux de consommation encore appelé « golgota » était tellement rangé de tel sorte que personne ne pouvait nous repérer et après la pause chacun regagnait sa salle de classe tranquillement et c'est comme ça qu'on procédait pour la consommer¹³³.

En milieu scolaire il existe toujours des lieux qui sont parfois bien occupés appréciés par certains élèves. Ces lieux sont pourtant considérés comme des lieux de distraction et de concentration, leurs servent plutôt par moment pour pratiquer certains de leurs activités quotidiennes et d'en trouver satisfaction

III.4 Quelques Raisons poussant certains élèves à la consommation des stupéfiants et les sensations qu'ils ressentent.

¹³² Joins : Cela signifie une quantité de chanvre indien que les élèves emballent sous forme de cigarette pour fumer.

¹³³ Entretien faite avec les élèves du lycée technique de nkolbisson le vendredi 19 mars 2021 à 14h

Nous verrons en quelques lignes les détails qui expliquent cette consommation des stupéfiants chez les élèves en milieu scolaire.

Pourquoi ? Certains élèves consomment les stupéfiants parce qu'ils ont vu l'autre consommer et tout ceci c'est au début une fois que tu as trouvé plaisir tu deviens accro. Alors que tu as franchi la dépendance, tu ne trouves plus aucune raison d'éviter de la consommer tu le fais justement pour maintenir ton équilibre. Lorsque tu as consommé les stupéfiants même quand parfois on cherche à te mettre en colère sa te laisse dans ton « état normale au calme » en fait tu as du courage pour faire ce que tu veux, on ne t'intimide pas, tu as de l'énergie et tu restes toujours actif parce que moi par exemple quand je consomme je me sent à l'aise et je ne dérange personne au contraire parfois j'ai de l'autorité sur les autres et ils savent que celui qui va me provoquer va confirmer parce qu'ils connaissent ma « force de frappe quand je veux faire je fais » et le surveillant ne peut pas me calmer dans mes nerfs parce que s'il insiste je lui demande de bouger sur mon chemin. Mais ceux qui consomment pour faire les mauvaises choses ou du mal c'est parce que c'était déjà dans leurs intentions. Les stupéfiants ne donnent ni et ne changent pas les intentions, si quelqu'un veut te faire du mal ou les mauvaises choses s'il est lucide il ne peut pas. Mais lorsqu'il va consommer les stupéfiants il aura le courage de faire ce qu'il voulait faire depuis parce que s'était dans ces intentions et aussi celui qui consomme à ces raisons personnelles par rapport à ça. C'est ce que je peux dire à propos.

En ce qui concerne l'effet des stupéfiants il ajoute en disant :

Déjà les drogues n'ont pas le même effet et s'adapte en fonction des organismes. Celui qui consomme les comprimés (tramadol et autres) par exemple ne ressent pas les mêmes sensations que celui qui consomme l'herbe, le caillou ou la poudre (chanvre indien, cocaïne, taille etc.). Celui qui consomme les comprimés a le courage d'affronter n'importe qui que ce soit, n'a peur de rien bien qu'il soit sous l'emprise de la fatigue. Il suffit que seul dans ton coin quelqu'un vient te provoquer ou avancer une injure déplacée et directement sa te rend très nerveux et tu réagis à la provocation en étant très hors de toi .si on ne te provoque pas tu ne dérange personne. Son effet est de très longue durée si on consomme le tramadol le matin à 8h à 23h on est toujours dans le même état et chaque fois qu'on consomme l'eau sa réactive son effet dans le corps et tant qu'on ne trouve pas un sommeil très profond les effets restent. Mais quand quelqu'un consomme sa et qu'il choque (s'il s'évanouit) on lui donne un morceau de cube et sa fini l'effet doucement a l'immédiat.

En plus de cela,

Par contre le consommateur de chanvre indien encore appelé le « gué », la poudre et caillou pour certains après avoir consommé sont très fatigué sa épuise et sa défigure à la longue pour certains perdent leur beauté et se voient vide. Ne parviennent plus à faire certains efforts les yeux sont rouges et dans cet état on se sent invincible et aussi intouchable car sa fait « planer¹³⁴ » et sa rend aussi plus éveillé en réflexion comme en agissement. Aussi, Une grande partie des rappers et

¹³⁴ Planer : Dans le jargon linguistique des consommateurs des stupéfiants c'est l'état dans lequel un individu qui a consommé les stupéfiants se sent supérieur par rapport à tout monde et rien ne le dépasse à faire.

du style de chanson que beaucoup de jeunes écoutent aujourd'hui et font de ces genres de chansons leur musique favorite à l'instar du « mbolé¹³⁵ » avec des artistes comme petit bozard, petit virus , petit mahlo ,happy d'effoulan, les médecins de médélines, les carnivores ,les kankans boys, la Mannschaft avec des titres comme (le mbolé a déjà commencé, les détecteurs de gué , piment piment, chapeuh chapeuh, le pied de yagami, secoué les mougous , la zaramel etc) sont tous des artistes qui animent la plupart de ces jeunes consommateurs de stupéfiants et lorsque vous observez bien la plupart veulent chanter le « mbolé » et disent trouver leur source d'inspiration lorsqu'ils consomment cela .

Nous comprenons qu'à travers la déclaration de cette élève que, chaque chose à son but et son objectif dans la vie. En ce qui concerne la consommation des stupéfiants chacun a ses raisons et cela varient d'un élève à un autre car seul le consommateur sait ce qui le motive et pourquoi il consomme cela. Pour certains sa leurs donnent de l'inspiration, du courage, de l'énergie et pour d'autres sa leur permet d'être calme de maîtriser leur état d'esprit pendant qu'ils la consomment.

III.5 Raison et but pour lequel les élèves deviennent violents dans les établissements scolaires.

En essayant de décrire la réalité qui explique le type de conflit que peuvent avoir les élevés en milieu scolaire avant ou après avoir consommé les stupéfiants. Un élève cite en ces propos :

De manière très simple mon grand chaque élève dans une salle de classe a son tempérament et comportement. Un élève peut devenir violent et agressif avec son camarade ou son enseignant par exemple juste parce que le professeur lui a avancé un mot déplacé peut lui faire réagir violemment. Moi par exemple j'ai mon prof de physique-chimie et anglais qui sont un les matières que « je ne y a pas mo pas »¹³⁶ et de deux lorsqu'ils me trouvent parfois entrain de causer avec mon voisin de banc si peut-être il est entrain de m'expliquer ce que je n'ai pas compris ou je suis entrain de demander quelque chose ils estiment que je bavarde et ils me demandent de sortir ou on me demande de m'asseoir au sol mais moi je n'accepte pas ça. Si je suis déjà à son cour et que je bavarde mieux on me demande de me taire que de me demander de sortir ou de m'asseoir au sol, de nos jours il y a les punitions qu'on ne donnent plus aux élèves et même quand je suis entrain de sortir l'enseignant m'avance parfois les paroles bizarres comme je suis un « délinquant, un médiocre, nullard qui passe son temps à faire le désordre, un çon et tout » et pourtant ce n'est pas lui qui me paye l'école pour me dire ce genre de chose.

Ensuite :

¹³⁵ Mbolé : nouveau style musical chanté par une majorité des jeunes d'aujourd'hui à l'aide d'un tamtam et d'un ensemble de personnes qui répondent quand l'artiste principale chante qu'ils appellent des répondants.

¹³⁶ je ne y a pas mo pas : Dans le jargon linguistique de ces jeunes consommateurs cela signifie ne pas aimer un geste ou une action posée par un individu

Grand pour moi ça c'est une façon de me provoquer et au fur et à mesure que ça se répète je vais finir par réagir et ça ne sera pas pour rien. Lorsque vous voyez souvent certains élèves gifler ou bastonner le prof ce n'est pas pour rien il y a toujours une cause a tout problème et c'est souvent eux-mêmes qui cherchent et ils ne comprennent pas que l'école n'est plus comme avant ou on vas fouetter n'importe comment, cela n'existe plus si on nous parle simplement et posément et qu'on s'entend bien il y aura jamais de problème mais si ils veulent faire comme s'ils sont trop « high » (les meilleurs et les plus grands enseignants) pour nous traiter comme les enfants qui n'ont pas les droits ils vont respecter. Mais il y a les profs avec qui on n'a jamais de problème par exemple notre prof de français, informatique, histoire-géo, svt, ils sont « free¹³⁷ ». Le prof de français par exemple est d'abord posé et quand on fait quelque chose qui n'est pas bien tellement il est free que nous même on finit par comprend parfois qu'on a exagérer et on se range seul parfois on s'excuse même seul et personne ne peut manquer le respect au prof là au sein de l'établissement c'est qu'on va gérer la personne. C'est un prof avec qui on est aise sans « mata¹³⁸ » et pourtant les autres « mimba¹³⁹ » qu'ils sont trop exemplaires les meilleurs profs du monde qui veulent tout imposer et ça ne passe pas comme ça et c'est ce qu'ils ne comprennent pas mon grand.

Aussi :

lorsque nous consommons les stupéfiants vous savez que sa nous mets d'abord dans un état ou même si vous êtes n'importe qui vous ne pouvez pas nous intimider c'est pourquoi ces profs qui parfois « mimba » nous mettes dans nos états et nous contraints d'agir car sa développe des pulsions en nous et c'est ça qui nous fait être en mouvement vis-à-vis d'eux et en le faisant c'est aussi une manière pour nous de se sentir supérieur du coup même pour un moindre problème on sanctionne juste pour qu'ils apprennent à respecter les gens car pour se faire entendre et comprendre dans cette situation il faut être violent .

Enfin :

Pour les élèves délinquants par exemple, il existe pour eux plusieurs raisons valables d'être violent. Si par mégarde son cadet le piétine à la cour en pause et parfois même s'il s'excuse il va recevoir une gifle, si son petit frère, son amie ou sa copine a un problème avec un de ses camarades il achète le problème et devient directement celui qui résous le problème par ses propres moyens ou méthodes qui n'est rien d'autre que la violence. Ou encore lorsqu'ils sont entrain de jouer aux jeux de hasard (le 2 dés, le fap fap ou ndjambo « jouer aux cartes ») et que quelqu'un d'eux sort perdant ou encore un élève l'a dépouillé pendant le jeu directement la bagarre commence et ce n'est pas petite bagarre certaines personnes utilisent parfois des armes blanches (couteaux, lames, compas, etc.) afin de porter physiquement atteinte à son camarade sans aucun remords tout en s'enfichant entièrement de ce qui pourras arriver comme conséquences. Et je dirais aussi que dans la plupart des cas de violences qui arrivent en milieu scolaire qu'elles soient physiques, morales, verbales, psychologiques etc. C'est beaucoup plus dû à la provocation de toute sorte

¹³⁷ Free : Dans le jargon linguistique de ces élèves en milieu scolaire ce mot signifie quelqu'un qui ne dérange pas, posé, aime le dialogue et qui se fâche difficilement et avec raison.

¹³⁸ Mata : Dans le jargon linguistique de ces élèves en milieu scolaire ce mot signifie problème.

¹³⁹ Mimba : Dans le même jargon ce mot signifie vouloir faire comme si, crané.

que ce soit la moquerie, pour se vanter, ou injurier son prochain que tout ceci crée des situations de violence en milieu scolaire¹⁴⁰.

A travers ces propos nous pouvons analyser que l'école est un milieu où l'on rencontre des individus qui proviennent de divers horizons car chacun a son comportement et son attitude qui lui est propre. Et de ce fait pour vivre ensemble et en paix dans cet agrégat il faudra des lors accepter les qualités et les défauts de l'autre. N'étant donc pas évident de gérer le comportement de chaque individu à tout moment et selon ses humeurs, il existe toujours des moments de tension qui semble parfois animer le milieu scolaire.

III.6 Période pendant laquelle les élèves consomment plus ou moins les stupéfiants dans les établissements scolaires

Le récit de cet élève nous clarifie exactement de quoi il est question pour comprendre cette partie.

En réalité, il n'y a pas un moment où on consomme moins ou plus les stupéfiants en milieu scolaire. Pour certains, ils le consomment de manière fréquente parce que sa leur permet d'être plus posé et sa leur aide aussi à travailler plus longtemps en faites sa fait on maintien le corps plus actif et éveillé. En milieu scolaire les stupéfiants se consomment le plus aux heures de pause mais pour la plupart pendant les moments de festivités de journée porte ouverte comme par exemple : la semaine de la jeunesse, les interclasses, journée du bilinguisme et autres. Vu que pendant cette période il y a moins de vigilance, les encadreurs ou les enseignants sont peu fixé sur les élèves et en ce moment l'élève se sent moins surveillé et la contamination commence. Certains élevés n'ayant jamais touché un stupéfiant par l'oisiveté se retrouve à faire une marche avec son camarade avec consommateur depuis des années qui ensuite l'initie dans ce monde ainsi de suite et généralement on se retrouve entrain de consommer plus de stupéfiants lorsque nous sommes en groupe avec des camarades¹⁴¹. Parfois je consomme plus de stupéfiants lorsque je dois beaucoup travailler sur mes matières importantes ou de bases comme : Mathématiques, physiques, chimie pour ne citer que cela parce que ce sont les matières qui demandent beaucoup d'éveil et de travail et je m'en sors dans cette méthode et lorsque les examens s'approchent je consomme beaucoup et cela me donne un bon rythme et lorsque je fini avec les compos je réduis ma consommation et je ne dérange personne¹⁴².

¹⁴⁰ Entretien avec un élève de la classe de première D du lycée bilingue d'étoug ébé le mercredi 17 mars 2021 à 13h30.

¹⁴¹ Entretien avec un élève de la classe de seconde A4 Espagnol du lycée bilingue d'application le jeudi 18 mars 2021 à 12h30.

¹⁴² Entretien avec un élève de la classe de Terminale C du lycée Général Leclerc le vendredi 19 mars 2021 à 14h30.

Ensuite,

Par ailleurs la consommation chez moi est moins élevée lorsque j'ai fini de composer car en ce moment je garde beaucoup plus ma lucide et aussi pendant les congés elle réduit tellement. Bien que je sois toujours en contact avec mes fournisseurs ils connaissent déjà mon rythme de consommation et comment je fonctionne avec. Et aussi parfois lorsque j'observe la plupart de mes camarades dans l'ensemble de l'établissement, la consommation réduit aussi lorsque les périodes de cours sont intensifs et lorsque la période des examens harmonisés s'approche en faites mon grand c'est mon point de vue que je pouvais vous donner comme ça.

A partir de cette analyse, il est certes vrai que la discipline est la première devise qui définit le milieu scolaire, mais nous ne devons pas oublier qu'il y a toujours une période où cette discipline est moins rigoureuse et peu regardante sur la conduite et le comportement des élèves. Cela s'explique parfois par des périodes qui situent la fin d'année ou dès le début d'année marqué parfois par des journées portes et autres fêtes au sein de l'établissement qui constitue parfois un levier permettant aux élèves de mieux se fournir, et de faciliter la consommation et la circulation des stupéfiants en milieu scolaire.

III.7 Avantages et inconvénients de la pratique des violences et la place des gangs chez les élèves dans les établissements scolaires

À partir du commentaire de cet élève cela s'explique clairement,

D'une part certains commettent des actes de violences en milieu scolaire pour le respect de soi et parfois même sans avoir consommé les stupéfiants. Certains élèves sont par nature violents et ce servent beaucoup de sa pour forcer l'adhésion afin de se faire respecter par ses camarades et par certains enseignants qu'ils estiment irrespectueux. En faites pour se sentir autoritaire sur ses camarades, sur certains enseignants et amies et lorsqu'il en ait ainsi ils s'en servent pour en tirer profit et pour cela après avoir consommé pour la plupart ou pas veulent généralement s'imposer par la violence

D'autre part tandis que d'autres commettent ces actes pour avoir du respect et surtout encore s'il est fort ou s'il fait des arts il va chercher à exploiter cela pour son respect. C'est ainsi pour vous dire que en réalité les stupéfiants ne rendent pas violents ou poussent à devenir violent non mon grand. Celui qui consomme et que vous entendez qu'il a eu un cas de violence en milieu scolaire, c'est parce que c'était déjà dans ses intentions et les stupéfiants viennent seulement lui donner le courage de poser son acte sans avoir peur de quoi que ce soit et même s'il faut regretter après ou pas l'acte est déjà posé.

Aussi,

En parlant des gangs en milieu scolaire ce n'est pas quelque chose qui existe aujourd'hui et on appelle aussi sa « clan ». Je dirai bien évidemment oui vu qu'en milieu scolaire ce sont des groupes formés par des élèves ayant un objectif commun

dans le but de se protéger mutuellement et de résoudre n'importe quel genre de « mata ou de dossier (problème) » que pourras rencontrer l'un d'eux et ceci en étant très soudé sans aucune intention de trahir l'autre. Ces groupes en milieu scolaire s'imposent par leur capacité à « gérer le retour¹⁴³ » et ainsi peu importe qui vous êtes au sein de l'établissement même si vous êtes enseignant, surveillant, censeur n'importe qui il est mieux de ne pas provoquer l'un d'eux si non vous serez rapidement sanctionné d'une manière ou d'une autre et généralement cela se passe après la fin des cours à la sortie. Et certains gangs ont des amis qui proviennent des différents établissements scolaires et gars du quartier qu'on appelle généralement « les dons man »¹⁴⁴ qui sont prêts à acheter et de gérer les problèmes de leurs gars pour se faire respecter par tout le monde. C'est ce qu'on appelle règlement de compte.

Pour se résumer dans ce sens cela n'arrive que lorsque vous avez causez du tort, taquinée ou crée des problèmes à l'un d'eux mais pour dire vrai cela n'arrive généralement pas pour rien il y a toujours une source a tout ça. Aussi ce n'est pas pour dire que la haine existe entre les élèves c'est juste que parfois si il y'a des égards de comportement de tout genre qui n'est souvent pas supporté et accepté par tous, pousse à faire agir certains élèves vis-à-vis des autres pour que chacun reconnaissent sa place tout en se respectant mutuellement et que la paix règne tout en évitant ces tensions entre élèves en milieu scolaire .

L'on peut comprendre que la pratique de la violence dans la plupart des cas est le résultat qui marque la fin d'une action ou d'une intension. Cela signifie que lorsqu'un élève pose un acte de violence il sait au préalable pourquoi et sur quoi il se base pour le faire et la place qu'il va occuper après avoir posé cela. Après un entretien avec certains élèves, ils estiment que parfois il faut sa en milieu scolaire pour gagner mutuellement en respect en se créant des groupes assez puissants bien organisé et hiérarchisé qu'ils appellent « gangs » pour pouvoir résoudre certains problèmes à leur manière et d'avoir plus d'autorité et de pouvoir au sein comme en dehors du milieu scolaire.

III.8. Objectifs des élèves qui consomment les stupéfiants dans les établissements scolaires.

Ici, un élève explique en quelques lignes les raisons qui motivent certains d'entre eux à la consommer.

En ce qui me concerne et de certains de mes « bro »¹⁴⁵ avec qui je consomme, le but diffère du fait que le consommateur en fixe selon ses objectifs. J'en ai connu des consommateurs qui la prenait comme une addiction et là ça devenait dangereux

¹⁴³ Gérer le retour : cela signifie gérer tout genre de situation qui vient après avoir posé une action ou un actes.

¹⁴⁴ Don man: ce sont des jeunes influents dans les quartiers ou de la rue qui imposent leur charisme à se faire respecter par leur capacité à résoudre tous genre de problème par la violence et qui parfois te prennent ce qui t'appartient sans que tu n'aies la capacité de te plaindre.

¹⁴⁵ Bro : Cela signifie frère ou amis avec qui on pratique beaucoup de choses au quotidien

car pour moi le point dangereux de la consommation des stupéfiants c'est l'addiction et à cet effet vous êtes exposés a beaucoup d'autres qui pourrais même vous rendre malade mentale. Certaines personnes en consomment comme source d'inspiration par exemple un élève qui fait de la musique consomme et ensuite il est inspiré, d'autres en consomme pour avoir l'esprit libre et oublier les soucis, méditer, mieux se concentrer dans ce qu'on fait afin de s'améliorer, étudier etc. Tandis que d'autres en consomment juste pour du courage d'où la cause de certains actes de violence en milieu scolaire.

Aussi, pour parler de façon plus claire consommer les stupéfiants provient d'abord une envie particulière. La raison ou le but est de manière individuelle. Si je prends pour me sentir aise, étudier et assimiler mes leçons et être concentré au sein de mon établissement comme en dehors de l'école. Pour moi les stupéfiants constituent une source d'énergie surtout quand j'aimerai atteindre mes objectifs. Moi par exemple je paye mon école et le weekend je pars au marché pour « apacher »¹⁴⁶ les clients et pour le faire il me faut beaucoup être actif, éveillé et avoir le courage et pour cela je connais la dose que je peux prendre pour gérer ma journée tranquille jusqu'au soir. Et ça ne me cause aucun problème au moment d'apprendre et je dors. Donc pour dire en un mot le but ou l'objectif de tout un chacun est personnel.

Notre analyse ici fait ressortir que la consommation des stupéfiants d'une manière ou d'une autre est un phénomène qui s'observe en milieu scolaire. C'est dire que les élèves étant permanemment en contact avec cela, finissent parfois à en faire usage pour des buts personnels et divergent expliquant clairement des raisons individuelles pourquoi ils la consomment et cela diffèrent d'un élève a un autre.

Ainsi, d'après le récit de vie de ses élèves en milieu scolaire, nous constatons que l'école est devenue un marché fructueux pour les vendeurs de drogues, ces derniers abusant de jeunes mineurs qui ne maîtrisent pas toujours les enjeux des choix qu'ils opèrent. En plus de cela, certains élèves en dehors de ceux qui le font par imitation d'autres affirment leur consommation et son responsable des choix qu'ils font tout étant conscient de ce qui pourra arriver comme séquelles et des actes qu'ils posent. Car pour certains, cela leur permet d'accomplir leur objectif et d'imposer leur charisme afin de se faire respecter mutuellement entre eux les élèves et ainsi que le personnel enseignant dans le système éducatif. En effet, malgré que la drogue entraîne des addictions, impacte de manière nocive sur la santé mentale, physiologique, psychologique et physique, choses qui conduisent au décrochage scolaire et à la délinquance, certains élèves

¹⁴⁶ Apacher: Dans le jargon du commerce chez les sauveteurs (commerçant) il s'agit de convaincre quelqu'un ou un client a entrer dans votre boutique pour acheter des articles que vous avez déjà fixer les bien avant avec le propriétaire de la boutique afin d'avoir votre pourcentage par derrière lorsque le client finira de faire ces achats .en ce moment on appelle des personnes qui pratique cela des apacheurs.

par contre surtout ceux-là qui consomment les stupéfiants en milieu scolaire justifient parfois qu'ils en font bon usage.

III.9 Situation familiale

Nous observons des élèves en milieu scolaire qui sont affectés par des facteurs liés à la crise d'éducation familiale. Comme source d'illustration il en ressort des élèves qui sont dans les situations familiales perturbées notamment par le divorce des parents, ou par les conflits conjugaux... ; Parents trop occupés par leurs activités professionnelles qui remettent l'éducation de leurs enfants à des domestiques ou à des institutions incompétentes ; Absence de dialogue entre parents et enfants.

A partir des conversations faites avec certains élèves, nous comprenons qu'ils sont parfois affectés par le fait d'entendre des causeries qui provient de leur aîné. Ces derniers, ayant un penchant pour la violence toutes formes laissent croire aux jeunes adolescents que c'est le meilleur moyen pour forcer l'adhésion, pour résoudre un problème, ou pour mieux s'exprimer. Etant dans une famille où tout est permis, les parents n'ont pas le temps de contrôler les différents hobbies de leurs enfants, leurs sources de distraction, la compagnie de leur enfant avec qui il traîne, parfois la maison est laissée aller pour tout le monde.

Certains élèves ont été mal éduqués au départ par les parents, car lorsque l'enfant prend goût aux jeux brutaux dès le bas âge et qu'il n'est pas canalisé plus tard il devient ainsi pour ces camarades un élément perturbateur. Ceci affecte dès lors ces camarades et là parfois on parvient à observer des formes de violence en milieu scolaire.

III.10 Groupe d'appartenance

Lors d'un entretien avec certains élèves du lycée bilingue d'application et collège la retraite¹⁴⁷, il m'a été dit par certains élèves que lorsqu'ils arrivent à l'école, ils ont une catégorie d'amis avec qui ils cheminent pendant leur quotidien scolaire. C'est dire que pour eux tu ne peux marcher avec eux que si tu ne respectes pas les lois ; les règles ; normes et les codes du groupe. Car tout ça commence par le fait de savoir bien s'habiller (tenue scolaire près du corps, très bien repassé), porter les articles de valeurs (montre de marque, chaussure de l'heure, sac à dos du moment), parfois, lorsqu'on évalue la totalité de ce qu'ils portent, cela va souvent au-dessus du prix de leur pension scolaire et l'on se demande parfois d'où provient cet argent.

¹⁴⁷Entretien fait avec un groupe d'élève du second cycle du collège la retraite le 15 mars 2019 à 10h15.

Dans leur groupe, certains élèves affirment que

La fraîcheur est l'une de leur devise majeure car à travers cela, ils se sentent ne pas être accosté par n'importe qui, le choix de leur camarade les rends encore sure d'eux dans leur logique des choses. En simplifiant les autres élèves, ils pensent qu'ils peuvent acheter la conscience des meilleurs parmi leurs camarades afin que pendant l'évaluation ils puissent faire le fax ou encore recopier les épreuves des plus brillants élevés afin de se fournir des bonnes notes pour être encore plus bien vu par les enseignants et l'ensemble de l'établissement .

Ensuite, selon certains élèves pour appartenir à leur groupe,

Il faut être d'une bonne famille car chacun à son tour d'amener le groupe a la cantine, être courageux face n'importe quelle situation, pouvoir s'imposer physiquement parlant, leurs camarades de classe doivent se plier à leurs règles quant-ils décident »¹⁴⁸. « Lorsqu'un enseignant dispense une leçon et qu'il ne s'exprime pas à voix haute il énerve et pour cela il mérite d'être sanctionné par le groupe d'élève qui est pourtant considéré comme le leader de la classe. Ainsi ce type de violence symbolique, s'observe en milieu scolaire¹⁴⁹.

IV. PRINCIPALES CAUSES DES VIOLENCES DANS LE MILIEU EDUCATIF

Ici il s'agira de ressortir les différents éléments qui expliquent le phénomène en milieu scolaire tout en s'intéressant aux acteurs du système.

IV.1 Violences subies par les élèves : Perceptions des enseignants

L'« indiscipline » et l'« absentéisme » sont les principaux motifs des violences administrées par les enseignants à leurs élèves. Dans les établissements scolaires de Yaoundé les plus fortes proportions d'enseignants ayant mentionné l'« indiscipline» comme motif principal des violences ont été observées au secondaire. L'ensemble des enseignants par ailleurs ont cité l'« absentéisme » comme motif de violence à l'égard des élèves.

Par contre « les devoirs non faits ou leçons non apprises » qui ont été le premier motif évoqué par les élèves du secondaire n'est mentionné que très faiblement par les enseignants. Les « vols/destruction de matériels » et le « manque d'hygiène » sont aussi très peu évoqués par les enseignants. Il en est de même du « refus du port de la tenue » qui est évoqué par un quart des élèves au secondaire mais par aucun enseignant. Quand on s'intéresse à la dimension

¹⁴⁸Entretien fait avec un groupe d'élève du second cycle du lycée de ngoa-ekelle le 20 février 2019 à 15h10.

¹⁴⁹Entretien fait le 15 avril au lycée bilingue d'application à 10h15 et le 23 mai au collège la retraite à 13h30 en 2019

genre, au niveau global au secondaire, les enseignantes ont plus mentionné l'« indiscipline » et l'« absentéisme » comme motifs principaux de violences à l'égard des élèves.

IV.2 Violences entre élèves dans le milieu scolaire : Perceptions des élèves

La violence entre élèves est la forme la plus expressive de la violence scolaire. Elle interpelle l'opinion publique et la communauté éducative. Les enseignants y font quotidiennement face, soit sous l'angle plus insidieux des « *jeux dangereux* », soit sous celui mieux connu « *d'agressions verbales ou physiques* ». En plus, dans l'enseignement secondaire, nous observons donc les deux principaux motifs des violences entre élèves qui sont par ordre de fréquence : les « *vols de matériels* » et les « *insultes/injures* » selon l'affirmation des élèves.

La proportion de filles ayant mentionné le « vol de matériels » comme motif principal des violences entre élèves est moins importante que celle des garçons. Cependant, il n'y a pas de différence entre les élèves de lycée et ceux des établissements privés quant à la mention « *insultes et injures* » comme motif de violence.

Pour appréhender le point de vue des élèves sur la violence en milieu scolaire, il leur a été proposé de donner leurs points de vu par rapport aux trois assertions suivantes : « *Le recours à la violence est nécessaire pour une bonne éducation des enfants* », « *Le recours à la violence a des effets néfastes sur l'enfant* » et « *Le recours à violence sur les filles est particulièrement important pour les préparer à leur rôle social* ». La majorité des élèves, filles comme garçons, sont d'accord avec les trois assertions malgré le fait que deux de ces assertions prônent la nécessité du recours à la violence dans l'éducation alors que la troisième souligne le côté négatif de violence.

Ainsi, relativement à la première assertion,

Le recours à la violence est nécessaire pour une bonne éducation des enfants, dans l'ensemble la plupart des élèves de tous sexes et tous niveaux confondus déclarent y adhérer. Une majorité d'élèves dans les établissements privés déclarent être favorables à cette assertion. Les élèves du lycée sont moins en accord avec cette assertion que ceux du privé. Globalement, il n'y a pas d'écart entre les filles et les garçons qui déclarent adhérer à cette assertion. Les écarts les plus importants entre les filles et les garçons sont observés dans les lycées et collèges de la région de Yaoundé.

Concernant la seconde assertion selon laquelle,

Le recours à la violence a des effets néfastes sur l'enfant, la majorité des élèves de tous niveaux confondus sont en accord avec cette assertion. Dans les établissements scolaires de Yaoundé et cela nous permet d'enregistrer les plus fortes adhésions des élèves avec respectivement. Il n'y a pas grande différence entre les élèves du lycée et ceux du collège quant à l'adhésion à cette assertion.

Malgré le faible écart observé de manière globale, des écarts importants entre filles et garçons sont enregistrés dans les établissements de Yaoundé pour les cas de violence observés en milieu scolaire. Relativement à la 3ème assertion,

Le recours à violence sur les filles est particulièrement important pour les préparer à leur rôle social », « ici les élèves de tous cycles confondus y adhèrent entre lycées et collèges. Dans l'enseignement secondaire, la majorité des répondants adhèrent à l'assertion.

Les plus fortes proportions d'élèves qui souscrivent à cette assertion se retrouvent dans les collèges presque la totalité des filles dans chacun de ses établissements scolaires.

IV.3 Jeux dangereux entre élèves

Les enseignants constatent que les élèves ont de plus en plus des difficultés à distinguer « le jeu bon enfant fait d'affrontements et d'épreuves, et le jeu dangereux aux comportements les plus violents et les plus humiliants ». Il suffit d'observer une cour de récréation ou les recoins d'un couloir pour constater que les élèves jouent très souvent dangereusement. Ils se plaquent au sol, se jettent en nombre sur les autres, les traînent par terre, leur tirent les cheveux, les déshabillent, les obligent à faire « l'imbécile » (expression pouvant exprimer les pires humiliations) ou ils jouent tous à prendre des risques, à se lancer des défis pouvant mettre leur propre sécurité ou celle des tiers en péril¹⁵⁰. Ce constat témoigne d'une forme insidieuse de violence entre élèves. À bien y regarder,

Les jeux brutaux entre jeunes ne semblent faire rire que les plus forts, ceux qui ont l'ascendant sur le(s) plus faible(s). Les faits divers régulièrement couverts par la presse à propos, des viols collectifs, des partouzes, pris comme jeu et filmés, bagarres avec les enseignants qui ont endeuillé de nombreuses familles¹⁵¹, font immédiatement prendre conscience de la gravité de la violence dénoncée.

Pour autant, les enseignants sont souvent désarmés face à ce prétendu jeu entre enfants. Ils hésitent entre intervenir (au risque de s'entendre dire par les élèves que monsieur n'exagère pas) ou laisser faire (pensant respecter de ce fait la liberté de jeu des élèves)¹⁵². Elles seraient liées aux sous-entendus qui accompagnent les traditionnelles phrases :

C'est pour rigoler » ou « c'est pour jouer ». L'adulte croit alors entendre : occupez-vous de vos affaires, nous sommes entre nous, nous jouons, « les enfants ont le droit d'avoir des moments hors du regard des adultes », « nous faisons semblant d'être violents mais nous sommes d'accord entre nous et avons nos règles du jeu » ; « ne

¹⁵⁰Source : Irène Fernande Ekouda, le jour du 09 octobre 2014, repris par www.camer.be/36430/11:1/comeoun-violence- au- lycée-quand-la-peur-change-de-camp-cameroun.html.

¹⁵¹Cameroun tribune(Douala) Cameroun: Violences en milieu scolaire : crime au lycée de Déido, 30 mars 2019.

¹⁵²D'après M. Jacquet-Montreuil, les raisons d'une telle hésitation sont nombreuses.

dramatise pas, n'exagère pas, ce ne sont que des petits jeux tranquilles »; « tu manques d'humour »¹⁵³. Il va de soi que les enseignants, comme d'ailleurs tous les adultes de l'établissement, ont le devoir d'intervenir dans un souci de protection et d'éducation des élèves concernés¹⁵⁴.

En fonction de la fréquence et de la gravité des actes considérés, l'équipe éducative aura aussi son rôle à jouer, dans la mesure où ces jeux prennent une place importante dans l'établissement. Elle sera le lieu de la construction de la cohérence entre les adultes sur les domaines du jeu et de la violence, sur les réponses à apporter individuellement et/ou collectivement à ces situations.

IV.4 Agression envers les autres élèves

Il est de notoriété publique que les violences physiques, et les violences verbales (insultes, moqueries, menaces) se développent dans les établissements scolaires¹⁵⁵. Les enseignants et tous les intervenants en milieu scolaire en sont les témoins privilégiés. Ils soulignent tous la « *banalisation de cette violence, qui se confond parfois au jeu et perturbe le déroulement des cours ainsi que le climat de l'établissement* »¹⁵⁶. Ce constat exprime en filigrane leur crainte d'être submergés par la violence de certains de leurs élèves¹⁵⁷. Il illustre également le climat général d'indiscipline qui envahit les établissements scolaires, comme si « l'enjeu de la transmission des savoirs ne pouvait plus s'envisager indépendamment de la réalité ou des risques de perturbation de l'ordre scolaire, posant ainsi la nécessité d'une formation et de nouvelles manières de travailler afin de prévenir ou de réparer ces situations »¹⁵⁸.

L'allusion, régulièrement faite par les enseignants, à l'importation des conflits extérieurs dans l'enceinte des établissements scolaires complète cette complexification. Surtout si l'établissement en question reçoit beaucoup d'élèves issus des milieux socioculturels défavorisés. Quotidiennement, les élèves se bousculent dans les escaliers, en classe ou dans la cour. Ils s'insultent, voire même se bagarrent. Ils sont victimes de vol de la part de certains

¹⁵³Jacquet-Montreuil, V. M., «C'est pour rigoler, M'dame», op. Cit, p. 17.

¹⁵⁴Cameroun Tribune., « un comité de vigilance est mis sur pied », Christophe Ngonon Kisito, proviseur du lycée classique de Nkolbisson. Avril 2019

¹⁵⁵Mbanzoulou, V. P., La violence scolaire. *Mais où est passé l'adulte ?*, L'Harmattan, coll. Controverses, 2007, 110 p.; «Violence entre élèves. *Comprendre la relation entre insulte et bagarre*», Non-violence-Actualité, n°279, Mars-avril 2005, pp. 13-15.

¹⁵⁶Debarbieux.E., *La violence en milieu scolaire*, Paris, ESF, 2001, p 84.

¹⁵⁷ V. en ce sens, J.B. Chapelier, F. Dubet, P. Mbanzoulou., Ces enfants qui [nous] dérangent : *Les mécanismes contradictoires de la violence*, Actes de la 2ème journée d'étude organisée par le CRAPS, Multigraph., 2005, p.60.

¹⁵⁸ Périer, V. P., «Jeunes enseignant(e)s et violence perçue», In B. Gaillard (Dir.), *Les violences en milieu scolaire et éducatif*, Coll. Didact Education, PUR 2005, p. 203.

élèves et subissent l'ascendant des plus grands. Certains élèves sont devenus de véritables boucs émissaires de leur salle classe. Ils subissent toutes sortes d'humiliation, de violence, de jugement de valeur et l'exclusion du groupe.

C'est à de telles situations que les enseignants font régulièrement face en se demandant comment intervenir et comment enrayer une telle violence. En tant qu'adulte, statut qui implique protection et soutien des plus jeunes, les enseignants ne peuvent pas en effet s'exonérer de l'obligation d'opposer une réponse d'urgence face à tout acte de violence¹⁵⁹. La protection de l'élève victime s'impose comme un impératif absolu, quitte à mettre en avant leur supériorité physique en s'interposant. L'équipe éducative est en réalité la matrice à partir de laquelle devrait se déployer l'ensemble d'actes et de mesures envisagés par l'établissement scolaire en réponse à la violence agie des élèves, a fortiori lorsque la victime de cette violence des élèves, dans l'établissement scolaire, est un adulte.

V. VIOLENCES DANS LE MILIEU SCOLAIRE : PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS

Les enseignants font face à toutes sortes de violences venant des élèves en milieu scolaire.

V.1. Disparités contextuelles et dispositions individuelles

Plus précisément, les différences de contexte se combinent à des différences individuelles et engendrent une plus grande diversité d'expériences dans la mesure où les enseignants, disposant de marges de manœuvre dans la classe, contribuent de manière plus significative à la production sinon des faits du moins des effets de violence. Ces derniers procèdent du rapport inégal que les enseignants ont à la violence, c'est-à-dire de la manière dont ils sont personnellement engagés dans les situations, les perçoivent, les interprètent et tentent de les combattre. Ils sont, par hypothèse, d'autant plus présents et éprouvés que c'est la personne et pas seulement le professionnel qui se trouve exposée et affectée¹⁶⁰.

Les débuts dans le métier offrent de ce point de vue un cadre d'analyse privilégié pour montrer que les phénomènes de violence dépendent certes des contextes et de la sociologie des

¹⁵⁹Cameroon Tribune (Yaoundé) Cameroun: Violences en milieu scolaire - Stratégies pour endiguer le fléau NOVEMBRE 2016.

¹⁶⁰PÉRIER P., « Le métier d'enseignant dans les collèges et lycées au début des années 2000 ».Les Dossiers Ministère de l'Education Nationale,2003, p126.

élèves. Mais que ces indicateurs ne suffisent pas à épuiser la variété des situations et expériences, quand ils ne gomment pas des différences en réalité plus marquées entre les acteurs singuliers d'un même établissement qu'entre des établissements que le jeu des réputations ou des étiquettes voudrait opposer.

Ayant acquis le recueil de quelques années dans le collège (zone sensible et de prévention de la violence) où elle exerce, une femme professeur d'anglais constate à propos des élèves d'une même classe : « En même temps, ils sont assez grossier, ils savent que dans ma classe on ne dit pas ces choses-là¹⁶¹, on ne se parle pas comme ça mais avec le vieux collègue qui se fait "minimiser" depuis 35 ans où le jeune qui déboule, ils se disent qu'on peut mettre en place ce système-là, ça peut encore passer et en conseil de classe, ça se voit bien, il y a des élèves « schizophrènes » selon la discipline (le professeur qui l'enseigne) ». Parfois ces élèves trouvent que l'anglais est une matière qui ne les intéresse pas « ça casse la tête pour rien » et préfère s'intéresser à celles qui leur donneront facilement des notes.

V.2 Refus général de participation au cours

Ce comportement est l'expression même du refus de coopérer des élèves. Il exprime leur désaccord avec les normes, les pratiques ou simplement le fonctionnement d'un cours, ou plus largement de l'établissement, et leur désir de les remettre en question. Ce refus de participation est donc une résistance passive. Elle se manifeste dès lors par différents comportements collectifs ou individuels des élèves. C'est ainsi que certains élèves « *oublie leurs affaires scolaires où se trompent d'emploi du temps, voire même l'ignorent* ». Le refus d'adhésion peut se manifester par une résistance active de la part des élèves¹⁶². C'est dans cette configuration qu'elle expose les protagonistes à la violence agie. En effet, « *les élèves peuvent refuser, individuellement ou collectivement, l'activité proposée par l'enseignant, de prendre des notes ou même remettre en cause, les compétences d'un enseignant, cela accompagné ou non de chahut* ».

De même ils peuvent organiser un retard collectif, voire refusé d'entrer en classe. Une telle fronde, quoique relativement rare, déstabilise les enseignants. Elle peut prendre des proportions plus importantes (insultes, manque notoire de respect ou rébellion). « *Face à une*

¹⁶¹Faisant référence à des expressions telles que « chien vert », « salaud », « gros con », « ta mère pont »...

¹⁶²www.camer.be/36430/11:1/comeoun-violence- au- lycée-quand-la-peur-change-de-camp-cameroon.htm

telle situation, l'enseignant est le premier concerné¹⁶³. Il doit y faire face avec assurance et fermeté et ne recourir à l'aide d'un tiers (collègue ou la direction) qui si sa sécurité ou celle des élèves était menacée ». Dans ce cas, la régulation de l'équipe éducative doit intervenir au final, afin d'apporter le soutien nécessaire au collègue mis en difficulté, mais aussi dans l'optique d'une élaboration commune de la réponse d'équipe.

En plus certains élèves ont le choix des cours qui les intéressent. Pendant mon entretien avec certains élèves, cela m'a fait comprendre surtout au premier, comme au second cycle qu'il y a des cours qu'ils ne peuvent pas manquer « comme ceux des matières scientifiques parce qu'ils estiment que ce sont des cours plus importants que d'autres comme (science de la vie et de la terre, physique chimie technologie, mathématiques etc.) » surtout pour les scientifiques. « Mais aussi certaines matières littéraires parce que parfois elles ont de grand coefficient et sont susceptibles de leur causer de la peine aux examens comme (philosophie, français) ».

En majorité, un bon nombre d'élèves que soit ce soit ceux de l'enseignement général comme technique et d'établissement public ou privés « n'aime pas trop ces matières qui sont pourtant bien obligatoire dans leur programme de cours comme (anglais, allemand, espagnol) ». En moyenne 70 élèves sur 100 interrogés affirmaient la même chose.

Car ils estiment que « ces matières ne leur sert à rien peu importe la raison qu'on leur donnera pour les convaincre à aimer ces disciplines, même s'ils le font soit c'est par contraintes¹⁶⁴ et aucune participation au cours n'est faites ».

Les heures de cours de ces matières représentent pour ces élèves soit de la permanence, soit un moment de causerie ou encore une bonne heure de repos. Ce type de violence c'est toujours observé en milieu scolaire pour exprimer le choix des cours de ces élèves et pourquoi pas le type d'enseignant qu'il désire voire en fonction des matières qu'ils préfèrent dans nos établissements scolaires.

V.3 Contestation permanente des élèves

Proche du refus général de participation, la contestation permanente des élèves renvoie davantage à la tendance de certains élèves à s'opposer quasi systématiquement aux contraintes et à la hiérarchie, à un point tel que l'enseignant s'oblige à un rappel incessant des règles. Il

¹⁶³Doudin et Erohen-Marküs, M. (dir.), *Violences à l'école : Fatalité ou défi? Bruxelles* : De Boeck Université, Belgique, 2000.

¹⁶⁴La contrainte ici pour ces élèves c'est le fait de les enlever des points à chaque fois qu'ils sont absents ou le fait de les traduire au conseil de discipline. Dans ce cas aucune absence n'est tolérée et de ce fait les élèves se sentent obligés d'être présent et non de participer au cours.

s'agit en réalité d'un refus d'autorité, d'une incapacité à tolérer la frustration. Les enseignants notent chez ce type d'élèves un refus de communication avec l'adulte. Ils ne supportent pas le contact physique (être touché, une tape sur l'épaule, sur la tête...) vécu comme une véritable intrusion. Ils usent régulièrement de chantage à la famille (se plaindre aux parents), à la hiérarchie (se plaindre au principal). Dans ces conditions, la gestion de la relation entre enseignants et élèves est rendue difficile, renforçant ainsi le sentiment de violence chez les enseignants¹⁶⁵.

Ces élèves réagissent souvent sous le mode défensif avec un important sentiment d'injustice. L'évaluation de l'enseignant est perçue comme une sanction. Il arrive très régulièrement qu'une telle attitude soit renforcée par les parents eux-mêmes qui, à leur tour, remettent en cause l'évaluation ou même les sanctions de l'enseignant.

De manière générale, le comportement des élèves contestataires se caractérise par un manque de respect et de courtoisie qui désarme complètement l'enseignant, ne sachant comment se situer face à une telle attitude inadéquate. Le sentiment d'impuissance qui en découle renforce son malaise et l'impression de violence subie, d'autant que ces élèves brillent également par des attitudes de prestance, à la limite du mépris. C'est souvent auprès des mêmes élèves que les enseignants relèvent une attitude de hiérarchisation du respect en fonction du statut de l'adulte; ne respectant quasiment pas ceux qui sont en position hiérarchique inférieure (agents d'entretien, concierges, aide éducateurs...)¹⁶⁶.

Il est là aussi clair qu'il revient à l'enseignant confronté à cette opposition d'y répondre. Mais la cohérence de l'équipe éducative est nécessaire afin d'opposer à ces élèves la même fermeté, de manière à les aider à accepter les contraintes et les frustrations inhérentes à l'apprentissage et à la vie en collectivité. En fonction de l'intensité de la contestation, la direction de l'établissement, peut être évidemment sollicitée en deuxième ou en troisième position dans la perspective d'une sanction ou de toute autre démarche pédagogique¹⁶⁷.

V.4 Non-respect des infrastructures scolaires

Les enseignants répertorient sous cette rubrique divers comportements de vandalisme orientés aussi bien contre les édifices publics de l'établissement que vers les appareils ou instruments collectifs. Les élèves peuvent manifester leur violence en détériorant des tables

¹⁶⁵Propos recueillis lors d'un entretien avec un enseignant du lycée bilingue d'application le 17 avril 2019 à 10h15.

¹⁶⁶Mbanzoulou, V. P. «La violence à l'école : un retour d'expérience», RAJS-JDJ n°231, janvier 2004, pp. 30.

¹⁶⁷*Idem*

bancs, des ordinateurs, en cassant les ampoules, les systèmes d'alarme incendie ou d'autres biens appartenant à l'établissement¹⁶⁸. Il s'agit symboliquement d'une atteinte à l'autorité des adultes de l'établissement.

Hormis ces comportements manifestes de vandalisme, d'autres actes moins visibles participent de la même logique. C'est le cas des élèves qui renversent volontairement les poubelles, qui crachent en classe ou dans les couloirs, salissent volontairement les locaux (tags apparents, traces d'encre ou de peinture, etc.) ou mangent n'importe où, sans égard envers la propreté ou la spécificité des lieux. Il importe bien évidemment d'y apporter des réponses rapides et vigoureuses, car selon la théorie des « vitres cassées » (brokenwindows) de Kelling et Coles¹⁶⁹ bien connue en criminologie, il y a risque de recrudescence si les dégâts apparents ne sont pas rapidement réparés.

L'établissement pourrait dans ces conditions perdre en salubrité et attirer d'autres dégradations. Même s'il semble clair qu'une telle dégradation de biens ou de lieux fait appel en priorité à la compétence du chef d'établissement en matière de sanction ou de réparation, les autres temporalités sont également concernées par la gestion de cette situation. En l'espèce, l'enseignant, ou n'importe quel adulte témoin de tels agissements, doit intervenir pour faire cesser l'action destructrice.

L'équipe éducative doit également jouer son rôle, notamment si ce comportement devient récurrent dans l'établissement, afin de dégager une cohérence de pensée et d'action entre ses membres.

V.5. Uniforme scolaire : un passage pas tout à fait conforme

Véritable institution dans le paysage scolaire camerounais, la tenue est portée par la plus grande part des élèves tant du système public que du système privé. Selon nos informateurs, (responsables d'établissements scolaires) « *la tenue scolaire est supposée rendre les élèves égaux sur les bancs des classes* ». Pourtant, l'observation empirique de l'environnement scolaire de Yaoundé montre un « *paysage* » socialement stratifié au regard des différents accessoires identifiés dans l'accoutrement des élèves,

Sacs, casquette, montres, lunettes, chaussettes, chaussures dont les prix varient entre 25000 et 100000 CFA, pulls et t-shirt à longues manches (col rond portés sous la tenue quelle que soit la saison de l'année), le nombre de tenues possédées (certains élèves déclarent avoir 2, 3 voire 4 tenues), de la couture sur mesure ou achetée à l'établissement.

¹⁶⁸Gasparini, R., Ordres et désordres scolaires. *La discipline à l'école primaire*, Paris : Grasset, 2000.

¹⁶⁹Kelling, V. G, Coles, C.M., *Fixing Broken Windows: Restoring Order and Reducing Crime in our Communities*, New York, Simon & Shuster, 1997, 319 p.

Ces accessoires permettent de faire la différence entre ceux de la classe bourgeoise (5 à 10% de la population de Yaoundé), ceux de la classe moyenne (10 à 15% de la population de Yaoundé) et ceux du prolétariat urbain (70 à 80% de la population de Yaoundé)¹⁷⁰. A ce sujet, Françoise, élève de troisième, propose, un début de solution pour restaurer l'égalité : « *je pense qu'on devrait faire pareil avec les chaussures* ». Duplex (élève de quatrième), par contre, reste catégorique et affirme ainsi : « *je considère la tenue comme un vêtement inutile parce que nous les jeunes, nous voulons aller à l'école sans tenue, comme chez les européens* »¹⁷¹.

Un avis que nombre de ses camarades ne partagent pas : « *l'uniforme est bien car ça permet à l'élève d'être à sa place en public* », conclut un autre élève à l'issue d'un entretien. L'uniforme scolaire rétablit aussi un certain ordre, puisque « *l'élève est limité dans ses distractions car l'entrée des bars, des ciné-clubs et autres lieux de divertissement est interdite à toute personne portant la tenue scolaire* », rappelle un élève au cours d'un entretien de groupe. La tenue permet aussi d'éviter toute confusion malheureuse : « *les jeunes professeurs sont distingués des élèves* », fait observer un élève du groupe interrogé.

Tout comme l'uniforme de classe, la tenue de sport, objet pour la spécificité de la discipline, est, elle aussi, un espace de détours : espace de conformité à la norme et simultanément de transgression dans le sens où sa relative uniformisation n'efface jamais le travail de singularité que les élèves opèrent à son sujet.

La première séance de l'année scolaire avec la classe donne l'occasion à l'enseignant, de préciser de manière solennelle, la tenue "officielle" : « *tennis avec des chaussettes, les lacets bien serrés, le short et le t-shirt de l'éducation physique d'une couleur bien précise. Le port des pantalons, de survêtement est dans la majorité des établissements non autorisé* ». Cette exigence de tenue en EPS sera respectée par la majorité de la classe durant l'année scolaire, avec des rappels à l'ordre récurrents comme volonté de correspondre à la neutralisation et

¹⁷⁰Source : inspiré de V. Nga Ndong, revue et complété par P. Awondo Awondo, dans *Loisir et socialité à Yaoundé. Contribution à une sociologie du ludique au Cameroun*, mémoire de Maîtrise en Sociologie, Yaoundé, FALSH/Département de Sociologie-Anthropologie, 2004.

¹⁷¹ En effet, il faut dire qu'un cortège de publicité a fini par aliéner complètement les jeunes et a « dimensionné » leurs comportements. Cette publicité a des effets beaucoup plus néfastes sur les jeunes qui sont « de grands consommateurs de films d'origine étrangère, de bandes dessinées et de journaux sentimentaux, bref de ce que Jean Pierre Ndiaye appelle les sous-produits culturels de l'Occident » (lire Valentin Nga Ndong : « *La jeunesse camerounaise face aux médias : une aventure ambiguë* », in *Annales de la Faculté des Lettres. Université de Yaoundé*, Volume 3, n° 1, janvier, 1985.). le discours vestimentaire des jeunes, leur engouement pour certaines idéologies (« faire comme en Europe »), illustre cette porosité aux influences extérieures, ces images de l'Occident, associées à la précarité de leurs conditions de vie et à l'incertitude de leur avenir dans leur pays rendent désormais la vie des jeunes insupportables (Cf. Guillaume Manda Mvondo, « *Conscience ethnique et conscience nationale camerounaise* », mémoire de Maîtrise en Sociologie, Yaoundé, FLSH/Université de Yaoundé, 1988.

uniformisation des corps dénoncés. Mais à regarder de plus près, la tenue en EPS est l'objet de rites de passage d'une discipline à une autre : « *le cours débute par un changement de vêtements dans le vestiaire du gymnase, de la piste d'athlétisme dans les salles de classe, les toilettes, sur le terrain à l'air libre ou tout simplement derrière les arbres en l'absence de vestiaires* ».

Le changement de tenue donne l'occasion de s'évaluer entre garçons du point de vue morphologique, de mobiliser les biceps de manière ostentatoire pour certains ou d'enfiler rapidement le t-shirt pour d'autres, afin de ne pas s'exposer aux regards des pairs, qui les qualifient de « *gros et gras* ». Les railleries, les moqueries entre filles et garçons fusent surtout lorsque les vêtements n'appartiennent pas aux marques à la mode (Nike, Calvin Klein, Givenchy, coco Chanel, tommy Hilfiger...) valorisées par les vedettes du monde de la mode, du sport de haut niveau tels Messi, Cristiano Ronaldo, Neymar (Footballeurs) ou de la musique (Dj Arafat, Ténor, Mahlox, et ce nouveau style musical qu'on appelle le mbolé...).

Le changement de survêtement, est commenté par les filles avec quelques doses de méchanceté : « *tu es toujours aussi laid même avec ton nouveau survêt.* ». Que dire des chaussures non lacées malgré les incessantes recommandations du professeur d'E.P.S. pour des raisons de sécurité : « *celui qui n'a pas serré les chaussures pour faire du footing ou courir... observation* ». Les raisons évoquées par les élèves se situent du côté d'une conformité à la mode du moment : « *Chaussure en chassée, lacets défaits avec des languettes carrément en liberté, short en taille basse, ou T-shirt démembré...et c'est à la mode !* » répond fièrement un élève. Ce sont là autant de signes de ralliement, de reconnaissance d'une génération. À moins que ce ne soit pas tout simplement une manière de se conformer à quelque tic issu qui définit la mode d'aujourd'hui.

VI. CONSEQUENCES DES VIOLENCES SUR LES ELEVES DANS LE MILIEU SCOLAIRE

Partant du contexte camerounais dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé, des différences, sur le plan des performances scolaires et de l'orientation comme en matière d'indiscipline et de violence. Ainsi, une enquête récente montre que, parvenus en milieu d'année scolaire, certains professeurs estiment que des actes de violence se sont produits dans leur établissement mais cette proportion s'élève à 75 % en lycée, et à 64 % en collège¹⁷².

¹⁷²PÉRIER P., « Le métier d'enseignant dans les collèges et lycées au début des années 2000 », Les Dossiers. Ministère de l'Education Nationale DPD, 2003, p145.

Surtout, elle culmine beaucoup plus dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire. Cependant, à contexte d'établissement comparable, les acteurs perçoivent, éprouvent, affrontent différemment la violence des élèves. Le recueil de témoignages évoquant la dernière situation de violence rencontrée par ces enseignants du secondaire montre l'hétérogénéité des faits rapportés¹⁷³.

Citons, parmi les plus caractéristiques au collège¹⁷⁴ :

« Un produit irritant en classe », « un problème de mépris entre deux élèves », « un désordre : une bande de près de 15 élèves s'insultant et il a fallu les séparer », « un élève en a menacé un autre et l'a insulté », « un élève qui m'a sauté dessus et que j'ai giflé », « un élève en a giflé un autre ». Un même inventaire pourrait être dressé à propos du lycée, que ce soit dans l'enseignement général ou technique en particulier¹⁷⁵.

Mais, quel que soit le type d'établissement pris en compte, les récits d'enseignants montrent la difficulté d'accéder à une définition commune de la violence voire à une classification des faits qui puisse restituer la diversité des expériences subjectives et registres de perception des acteurs impliqués. Car ce que d'aucuns rapportent parfois avec émotion ne relève pas précisément de la violence pour d'autres.

Ajoutant à la variabilité observée au sein des contextes d'exercice, les professeurs débutants du secondaire signalent davantage de faits tant au niveau de l'établissement dans son ensemble que pour ceux les impliquant en particulier. Ainsi, la plupart des professeurs du secondaire, tous âges confondus, déclarent avoir été *« personnellement confrontés, sur la même période de référence, à des problèmes graves de violence »*, mais ce sont des débutants (moins de 30 ans) et des enseignants de 50 ans et plus qui en signalent. Au collège, *« l'écart de violence entre les enseignants débutants et enseignants de 50 ans et plus sont moins négligeable »*. En outre, *« les disparités se creusent lorsque l'on s'intéresse à des professeurs débutants dont l'expérience de la violence semble plus dépendante du type d'établissement d'exercice »*.

¹⁷³Précisément, la question a été posée à un échantillon de 95 enseignants déclarant avoir été personnellement confrontés à un problème (au moins) de violence depuis le début de l'année scolaire.

¹⁷⁴L'analyse de contenu des témoignages des enseignants (effectuée à l'aide du logiciel d'analyse textuelle Spad T) permet de dégager des citations caractéristiques, c'est-à-dire composées de mots et de segments répétés plus fréquemment qu'en moyenne dans les différents groupes d'individus différenciés ici selon le type d'établissement d'exercice. Compte tenu des faibles effectifs, seules les premières citations ont été retenues.

¹⁷⁵Ainsi, les citations caractéristiques relevées pour le lycée ont été les suivantes : *« j'ai dû arrêter une bagarre assez violente entre deux élèves et j'ai pris quelques coups au passage », « cette semaine, j'ai vu mon nom associé à un terme insultant », « sur le terrain extérieur dans la cité, nous nous sommes faits lapider par des gamins de 14, 15 ans qui voulaient le terrain pour jouer », « un élève qui prend la parole pour dire des insultes par rapport aux enseignants sans qu'on lui ait demandé quelque chose auparavant », « la semaine dernière, suite à un reproche sur son comportement, une élève m'a répondu : "ta mère, elle t'a bien élevé ?" », « il y a un mois, il y a eu des projectiles lancés sur les professeurs et les élèves par d'autres élèves ».*

L'ampleur des écarts de perception et dans les déclarations entre enseignants est au plus haut dans les établissements publics et relevant de l'enseignement soit général ou technique, ce qui n'est pas sans rappeler, par comparaison, que dans les écoles les plus efficaces (au sens des performances scolaires), les comportements des enseignants présentent plus de similitudes que dans celles qui le sont moins¹⁷⁶.

VI.1 Types de conséquences de la violence dans le milieu scolaire

Selon les élèves de lycée, les conséquences des violences qu'ils subissent à l'école sont les « *abandons scolaires, l'absentéisme et la démotivation* ». Les mêmes conséquences ont été citées par les élèves des établissements privés pour l'abandon scolaire, pour l'absentéisme et la démotivation¹⁷⁷. Les sentiments éprouvés par les élèves face aux violences en milieu scolaire sont la « *peur* », l'« *humiliation* », l'« *agressivité* » et la « *haine* ».

A ce niveau d'étude également, les résultats de l'étude révèlent de fortes disparités entre filles et garçons quant aux sentiments éprouvés face aux violences. Le sentiment de « *peur* » a été plus mentionné par les garçons que par les filles. Par contre, ceux d'« *humiliation* » et d'« *agressivité* » ont été cités beaucoup plus par les filles que les garçons. En effet, le sentiment de peur est exprimé majoritairement par les garçons alors qu'il est normalement l'apanage du « *sexe faible* ». Quant à l'agressivité exprimée majoritairement par les filles du secondaire, elle est normalement attendue chez les garçons dans le milieu social qui est le leur¹⁷⁸.

En plus, les conséquences touchent les élèves victimes de la violence qui tendent à avoir une faible estime de soi, ce qui peut conduire au faible soutien social de la part de leurs pairs et de leurs professeurs, au manque de motivation¹⁷⁹, à l'échec scolaire¹⁸⁰, au manque de participation aux activités de l'école, à l'isolement, au décrochage, à l'analphabétisme, aux drogues, voire même au suicide¹⁸¹. En plus, la violence à l'école perturbe la vie scolaire et

¹⁷⁶bressoux ., « Les recherches sur les effets-écoles et les effets-maîtres » Revue Française de Pédagogie, 1994, 108 (pp 91-137).

¹⁷⁷Etude sur la prévalence et les causes de la violence en milieu scolaire, Février 2017, p 56.

¹⁷⁸Debarbieux, E., *Violence à l'école : un défi mondial ?* Paris : Armand Colin, 2006.

¹⁷⁹Lindstrom-P; Campart-M; Mancel-C, (trad; debarbieux-e, trad; debarbieux-eric, ed.),Brimades et violence dans les écoles suédoises : *Une revue des recherches et des politiques de prévention; La violence à l'école : approches européennes*. Revue française de pédagogie. (123), 1998, p.p. 79-91.

¹⁸⁰Coslin, P. G., Enseignants et élèves face à la violence scolaire. Bulletin de Psychologie, Tome 52 (5), N°443,1999, p.p. 523-530.

¹⁸¹Association canadienne des directeurs d'écoles, Lindstrom-P; Campart-M; Mancel-C, (trad; debarbieux-e, trad; debarbieux-eric, ed.), Brimades et violence dans les écoles suédoises : *Une revue des recherches et des politiques de prévention; La violence à l'école : approches européennes*. Revue française de pédagogie, (123), 1998, p.p., 79-91.

entraîne la dégradation du climat des écoles¹⁸². Les conséquences de la violence ne se limitent pas aux élèves, mais touchent tous les acteurs du système¹⁸³.

VII. PERCEPTIONS DE LA VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE PAR LES ACTEURS DU SYSTEME

Un des contrastes entre la perception des professeurs et celle des élèves, est celui de la violence verbale. En effet, « *les enseignants considèrent que celles-ci représentent environ 33% des violences constatées lorsqu'elles représentent moins de 17% pour les enfants* »¹⁸⁴. Ils classent ainsi dans cette forme, « *les grossièretés, insultes et moqueries* ». Un autre fait marquant est la victimation que peuvent ressentir ces adultes concernant le bavardage, la perturbation du cours et le non-respect du règlement, soit une violence symbolique.

Il est aussi noté que les élèves sont mis en cause comme auteurs à partir de leurs déclarations de victimation des enseignants¹⁸⁵. Paquin et Drolet l'explique par des modes d'éducation qui ne concordent pas avec les règles de l'école. Outre « *le manque de supervision parentale, ou la monoparentalité qui constituent souvent des risques majeurs* »¹⁸⁶. Il s'agit encore une fois « *de différence de perception de la violence entre les enfants les plus jeunes et les enseignants car les premiers n'ont pas conscience d'employer un langage vulgaire ou de commettre des incivilités* ». Mais s'il existe une différence de perception de violence verbale entre les élèves et les enseignants, ce sont bien « *les conflits avec les parents d'élèves qui constituent les principales violences perçues et ressenties par ces derniers* ». En effet, ils considèrent que les parents remettent de plus en plus en cause leur autorité et leurs décisions quant aux élèves. Ainsi, ils ont le sentiment que leur rôle est perçu plus comme celui d'un prestataire de service que d'un enseignant¹⁸⁷.

¹⁸²Anbarasan, E., Qui aime bien... Ne châtie pas. [] Téléchargeable à l'adresse http://www.unesco.org/courier/1999_12fr/apprend/txtl.htm., Blauvelt, P. D., Marking Schools Safe for Students: Creating a Proactive School Safety Plan. California: Availability CorwinPress, Inc, 1999, Demenet, P., La défaite des Profs Karatékas. Téléchargeable à l'adresse : http://www.unesco.org/courier/2001_04/fr/education3.htm,2001

¹⁸³KUNTZ, L. I., Zéro de conduite. Courier de l'Unesco, [...] téléchargeable à l'adresse : <http://pluto.unesco.org/courier/2000-01fr/apprend/txtl.htm>,2000.

¹⁸⁴ CARRA, C., Violences à l'école élémentaire : *l'expérience des élèves et des enseignants*, Paris : Presses Universitaires de France, 2009.

¹⁸⁵*Idem.*, p 51.

¹⁸⁶PAQUIN, M., & DROLET, M., La violence au préscolaire et au primaire : *les défis et les enjeux de la collaboration entre l'école et les parents*, France : Presses de l'Université du Québec, 2006, p 17-18.

¹⁸⁷CARRA, C., Violences à l'école élémentaire : *l'expérience des élèves et des enseignants*, Paris : Presses Universitaires de France, 2009.

Remarquant que les parents remettent en cause plusieurs pratiques à l'école, constituant ainsi des facteurs explicatifs de la violence. Ils dénoncent ainsi « le manque d'attention accordée aux enfants, la façon de gérer la classe, le fait d'étiqueter les enfants, le manque de stabilité du personnel scolaire »¹⁸⁸.

On constate donc que la violence scolaire est un phénomène multiforme et que les perceptions de chacun sont différentes ; « la violence c'est ce qui nous fait violence »¹⁸⁹. Or les enseignants doivent assurer la sécurité des enfants et favoriser un climat scolaire propice aux apprentissages. Ils y parviendront d'autant mieux, s'ils favorisent l'entente et la collaboration avec les parents.

VII.1 Perceptions des enseignants et chefs d'établissement sur la violence dans le milieu scolaire

En général, les chefs d'établissements sont moins favorables que les enseignants au recours à la violence dans l'éducation des enfants et font moins allégeance aux normes de genre. 65% des chefs d'établissement déclarent adhérer à l'assertion selon laquelle « les châtiments corporels sont indispensables pour éduquer un élève et le préparer à ses devoirs sociaux »¹⁹⁰. Les majeures parties des établissements de Yaoundé comptent les plus fortes proportions d'enseignants favorables à cette assertion. Les chefs d'établissements pensent aussi que « *les élèves qui subissent des violences ont tendance à s'améliorer en classe* ». Les chefs d'établissement pensent que « *la distribution des tâches (balayage, arrosage du jardin ...) dans la classe doit se faire selon le sexe des élèves* ».

Selon les chefs d'établissement « *Pour obtenir la discipline dans la classe, les garçons et les filles doivent être placés dans des rangées différentes* ». Les plus fortes proportions des chefs d'établissement qui adhèrent à cette assertion se retrouvent dans les établissements privés. Par ailleurs il en ressort aussi que la majorité des chefs d'établissements sont informés que le châtiment corporel est interdit avec une grande partie qui, adhèrent à l'assertion selon laquelle « *les élèves qui subissent la violence ont peur et sont bloqués dans leurs apprentissages* ». Cependant, certains d'entre eux pensent que « *les sanctions sont*

¹⁸⁸PAQUIN, M., & DROLET, M., La violence au préscolaire et au primaire : *les défis et les enjeux de la collaboration entre l'école et les parents*, France : Presses de l'Université du Québec, 2006, pp93, 94,95.

¹⁸⁹MORIN, S., Les violences scolaires : *les violences à l'école et les violences de l'école*. Récupéré le 26 novembre 2016 du site du CNRS sur l'URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00935327/document,2013.p.8>

¹⁹⁰Les chefs d'établissements des collègues et établissement d'enseignant technique.

indispensables pour discipliner les élèves ». De ce fait, « *ils disent être aussi favorables à la pratique du châtiment corporel à l'école* ». Seulement une très faible proportion des participants disent être contre toute forme de violence à l'égard des filles.

L'analyse des perceptions des chefs d'établissement quant à elle révèle « qu'une forte proportion d'entre eux déclare ne pas être favorable au recours à la violence dans l'éducation des enfants ». Ainsi, « on relève un écart important entre les valeurs professées par ces acteurs en matière de violence et leurs pratiques en la matière dans les écoles ».

« Les élèves de tous sexes et niveaux confondus déclarent avoir subi des violences de la part de leurs enseignants et les enseignants eux-mêmes déclarent exercés des violences sur leurs élèves, et cela apparaît comme une réalité qui s'observe en milieu scolaire ».

La violence est ainsi perçue par chacun du milieu scolaire comme une réalité que l'on interprète, la manifeste, l'observe et la comprend sous plusieurs formes en milieu scolaire.

CONCLUSION PARTIELLE

Ainsi rendu au terme de la première partie, nous pouvons nous permettre de constater que l'horizon commence à s'éclaircir pour l'objet de notre recherche. En effet, la prospection des perspectives théoriques à partir desquels la recherche sur les comportements violents des jeunes scolaires s'effectue et à laquelle il est fait référence dans cette première partie était, pour ainsi dire, un préalable nécessaire pour la mise en contexte de cette étude.

Autrement dit, la compréhension du phénomène ici étudié exigeait, sur le plan épistémologique un exercice descriptif préalable se situant dans la préoccupation d'élucidation des paradigmes explicatifs de la violence en général. Toutefois, la démarche serait incomplète si elle se limitait à la présentation du cadre théorique et paradigmatique sur cette problématique qui font l'objet d'abondantes réflexions des sociologues, psychologues, psychopédagogues et autres spécialistes des sciences sociales, travaillant sur la violence scolaire dans ces aires considérées non sans substrat déterministe.

Ainsi, au terme de la première étape de cette étude, il apparaît en filigrane que la violence en milieu scolaire prend de l'ampleur à partir des cas que nous observons au quotidien. Mais il est aussi avéré, d'une manière ou d'une autre, qu'il est nécessaire de s'intéresser aux profils des acteurs de ce phénomène tout en faisant ressortir les types de violence, leurs causes, leurs manifestations et par ailleurs la façon donc ceux-ci appréhendent le phénomène. Cette conclusion conduit ainsi à sortir, peu à peu de cette approche proprement phénoménologique et de centrer la réflexion vers une vision pragmatique du phénomène en s'appuyant sur des faits pratiques.

DEUXIEME PARTIE : ENJEUX DES VIOLENCES DANS LE MILIEU SCOLAIRE

Dans cette partie nous mettrons en lumière les cas particuliers des violences scolaires auxquelles sont confrontés les enseignants (chapitre III) et de la façon dont ces derniers font leur plaidoyer pour se faire entendre afin qu'on trouve un mot à dire pour pallier à ce phénomène dans les établissements scolaire de la ville de Yaoundé (chapitre IV).

CHAPITRE III : ENSEIGNER AVEC LES ELEVES VIOLENTS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Jusqu'ici, les études que nous avons menées sur l'ampleur et le profil des élèves acteurs de violence en milieu scolaire nous a permis de mieux comprendre le phénomène au sein dans les établissements scolaires. Ensuite la complémentarité des représentations et modèles de l'enseignant et de l'élève, l'importance de s'intéresser à la vision que l'on fait de l'école d'aujourd'hui qui portant fragilise l'enseignant, ne lui garantissant pas assez sa sécurité, car cela l'expose à toutes sortes de violences à un point où nous pourrions parler d'un processus de meurtre comme nous l'avons observé dans un établissement de la place à Yaoundé. De ce fait, ceci fait de l'école ou de l'établissement scolaire un univers fermé, qui subit aux changements. Ceci évoque en quelque sorte la saisie de la société scolaire qui se dévoile à travers les manifestations les plus routinières et les plus quotidiennes qui s'observe lorsque l'enseignant revendique la sécurité dans le métier.

I. ECOLE DE « L'ELITE » A LA « DEMOCRATISATION » DU DESORDRE SCOLAIRE

L'école est perçue comme un environnement à travers un ensemble de lois et règles permettant à tout individu d'adopter des comportements sollicités par la société et d'avoir des acquis concernant le savoir vivre et le savoir-faire. Mais avec les dynamiques sociales, le système scolaire semble se fragiliser à un point où il nous incombe de nous questionner permanemment sur le véritable rôle de l'école aujourd'hui, quel rôle joue et la place de l'enseignant en milieu scolaire.

I.1 École du désordre : entre dynamisme, incivilité et incivisme et violence

La sociologie de la civilité en milieux scolaire au Cameroun invite le chercheur à débusquer les pratiques, les répressions minuscules qui participent au dynamisme du système éducatif. Elle rend hétérogène le champ scolaire en interdisant d'y distribuer dans n'importe quel ordre et à n'importe quel moment n'importe quel comportement. Elle réprime « *ce qui ne convient pas* », « *ce qui ne se fait pas* » ; elle maintient à distance, en les « *filtrant ou sanctionnant, les signes de comportement illisible dans l'établissement scolaire, intolérables, destructeurs de la réputation de l'institution-école* ».

Dans cette perspective d'analyse, nous proposons une synthèse du point de vue de l'histoire et de la sociologie de l'institution scolaire et des entorses à ses règles en empruntant à Patrick Boumard et Jean-François Marchat¹⁹¹ le concept d'"ordre et désordre" scolaires. Les deux auteurs mènent en effet une analyse pluridisciplinaire du chahut, empruntant à l'histoire, à la sociologie, à la psychologie et à la psychanalyse dans une perspective institutionnelle. La violence est analysée comme un phénomène utilisé par les acteurs pour décrire les désordres plus ou moins violents particulièrement craints par les enseignants et l'institution scolaire.

Les enseignants respectés le sont davantage en fonction de leur capacité à maintenir l'ordre que de la qualité de leur enseignement, de la matière qu'ils enseignent ou de leur grade »¹⁹². Elle décrit un quotidien scolaire qui oscille constamment, chez les élèves, entre une tentation de s'amuser et la nécessité de travailler et dans lequel les élèves les plus fragiles finissent par être emportés dans une carrière déviante. À force de s'amuser, les élèves entrent dans une spirale de perturbation dont ils n'arrivent plus à sortir ». ¹⁹³.

En ayant observé le terrain et des enquêtes que nous avons mené dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé nous nous sommes inspiré des travaux de Agnès van Zanten¹⁹⁴, dans son étude consacrée à « L'école de la périphérie », ou elle adopte un point de vue qu'on peut qualifier d'intermédiaire. Cela nous a permis d'analyser un écosystème urbain et scolaire particulier, produit d'un ensemble de violences et de conflits à différentes échelles, L'auteur montre qu'il aboutit, chez les élèves, à un cercle vicieux qui mène à la violence.

- Le premier conflit se déroule à l'échelle de l'espace scolaire local, entre les bons établissements (auxquels les élèves des établissements étudiés n'ont pas pu accéder) et les mauvais établissements (ceux de "l'école de la périphérie").
- Le deuxième conflit s'exprime à l'échelle de l'établissement, entre les bonnes classes et les mauvaises classes (qui concentrent les élèves à la fois les plus faibles et les moins disciplinés). Ces conflits sont vécus de façon explicite par les élèves : ils savent qu'ils sont dans un établissement de relégation et ils savent qu'ils sont dans la mauvaise classe.
- Le troisième conflit se manifeste à l'échelle de l'établissement et de la classe, entre les bons élèves (ceux qui adhèrent à la norme scolaire de travail et de comportement

¹⁹¹Boumard Patrick et Marchat Jean-François, *Ordre et désordre dans l'institution éducative*, Paris, Armand Colin, 1993.

¹⁹²*Idem.*, p.302.

¹⁹³*Idem.*, p.311.

¹⁹⁴Van Zanten Agnès., *L'école de la périphérie : Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF, 2012 (2002).

et qui comprennent les implicites qui leurs permettent de produire un travail scolaire conforme aux exigences intellectuelles des enseignants) et les mauvais élèves. Les uns gênent les autres dans leur travail, les seconds méprisent les premiers pour leur comportement et/ou leurs mauvaises performances.

- Le quatrième conflit oppose, à l'échelle de l'établissement, les adultes, qui veulent faire respecter l'ordre scolaire et les élèves qui le mettent en question ; à l'échelle de la classe, les enseignants veulent faire travailler les élèves et les élèves ne travaillent pas.
- Le cinquième conflit : un conflit interne, entre le désir des élèves de travailler et de réussir et leur envie de s'amuser. Entre interaction, les représentations différentes et non homogènes des différentes catégories de professionnels et leurs actions, les politiques de l'école, de l'orientation et de l'affectation scolaire.

Les représentations et les actions des familles, elles-mêmes potentiellement le lieu d'un conflit entre l'enfant et les parents et la scène de conflits, notamment symboliques (impliquant la relation aux parents, mais aussi à la fratrie, voire à d'autres membres de l'entourage), qui peuvent se cristalliser sur la question scolaire et qui échappent largement à l'observation.

II. DE LA DEVIANCE TOLEREE A LA VIOLENCE

L'anthropologie, l'histoire et la sociologie nous apprennent que les sociétés éradiquent moins la déviance qu'elles ne la contrôlent. En ce qui concerne les violences juvéniles notamment, elles sont à la fois rituellement dénoncées, chaque génération déplore les débordements de celle qui la suit, et en même temps, chaque société laisse un espace aux débordements de la jeunesse. Si l'on pouvait risquer le mot, on dirait qu'il existe une « loi » sociologique selon laquelle, « *plus les sociétés sont intégrées, plus elles concèdent un espace de déviance tolérée* ». La déviance tolérée est un phénomène paradoxal reposant sur une injonction elle-même paradoxale. Elle consiste à affirmer nettement les « *interdits* », tout en concédant des moments, des lieux et des formes dans lesquels ces interdits peuvent être transgressés, plus encore, dans lesquels il est implicitement soutenable que ces interdits soient transgressés.

Ce mécanisme assez subtil se révèle directement quand des adultes et des jeunes se rencontrent et les premiers condamnent les « *débordements* » des jeunes tout en évoquant avec nostalgie leurs propres « *débordements* », leurs propres « *bêtises* ». La formation d'une déviance tolérée repose sur une forte connivence culturelle, sur un accord profond sur les normes et les transgressions. Afin que le jeu autour de la norme puisse se constituer, il faut que

les acteurs soient en mesure d'interpréter les transgressions et de savoir quand la limite de la limite est dépassée. Aussi, il n'est pas étonnant que les déviances tolérées apparaissent dans les sociétés et organisations fortement intégrées. Pensons aux sociétés traditionnelles qui exercent un fort contrôle social et qui ouvrent des moments de déviances quasiment institués : carnivals, fêtes diverses, charivari, chahuts initiatiques... On trouvait encore ces conduites dans les sociétés villageoises et dans le "samedi soir, dimanche" de la classe ouvrière traditionnelle. Ce sont aussi les débordements contrôlés, tolérés, voire encouragés par la hiérarchie, qui punctuaient régulièrement la vie des casernes.

Dans le monde scolaire, l'amnésie et la nostalgie aidant, on a oublié que l'ordre scolaire rigoureux et souvent disciplinaire ménage des zones de déviance tolérée. Il faut citer les chahuts traditionnels dont la brutalité surprend bien des enseignants et les autres personnels d'encadrement. Les lycées et collèges aménagent implicitement des moments et des lieux de déviance dans lesquels on peut fumer une cigarette (cantines scolaires) ou régler quelques comptes (cours de récréation). Les établissements ne sont non plus totalement étanches à la société, et les vols de trousse, brimades ne sont pas une invention des nouveaux collégiens.

La vie scolaire, fortement contrôlée, n'est certainement pas exempte de toute violence. Mais ces violences sont tolérées et contrôlées dans la mesure où chacun savait jusqu'où il ne faut pas aller trop loin. Pour que se forme un tel espace, il importe que tous les acteurs concernés partagent, au-delà de leurs conflits, une certaine « *complicité* ». Il faut que le maître sache distinguer une bagarre « *simple* » d'une bagarre « *dangereuse* ». Il faut qu'il sache « *décoder et lire les conduites des élèves* », il faut qu'il sache régler la longueur de la liesse. Non seulement la déviance tolérée est une manière de faire la part du feu, de donner quelques soupapes de sécurité dans des organisations rigides, mais elle participe aussi d'un modèle d'éducation dans lequel il faut franchir quelques épreuves, mesurer sa valeur et son courage. Et toute une littérature juvénile, diffusée par l'école elle-même, fait l'apologie de cette sorte de courage qui à consister à enfreindre les règles.

Une des dimensions et des significations de la violence aujourd'hui tient à la disparition des zones de violence tolérée, à l'affaiblissement de la connivence culturelle entre les enseignants et les élèves. Les adultes interprètent immédiatement des conduites comme violentes parce qu'ils ne les comprennent pas, et parce que les élèves ne partagent pas les mêmes complicités. Quelques cas observés qui, pour être simples et vrais, n'en sont pas caricaturaux.

Les élèves de sixième jouent au football dans la cour. Deux filles de cinquième se crêpent le chignon dans la cour à propos d'une trousse volée. Aucun adulte n'intervient d'abord parce que c'est le travail du surveillant et du conseiller d'orientation. Devant cette absence, l'angoisse des filles augmente jusqu'à ce qu'un professeur intervienne et sépare les deux filles en larmes. Une rivalité, probablement aussi vieille que le monde, devient un « problème de violence » appelant une intervention spécialisée et suggérant que les deux élèves ont des problèmes. Evidemment, cette cécité culturelle accroît sensiblement la violence elle-même, elle renforce le contrôle, elle « criminalise » des conduites banales, et le niveau des exigences disciplinaires des établissements difficiles se développe sans cesse, renforçant ainsi le sentiment de violence.

D'après cette situation il est vrai que, la connivence culturelle entre les enseignants et les élèves est immédiate. De tout ce qui précède, le constat qui se dégage reste que, des conduites de violences tolérées se transforment, peu à peu, en conduites violentes.

II.1 Violences « anti-scolaires »

Bien des violences qui se manifestent à l'école ne sont ni des violences sociales, ni des violences juvéniles "normales" et non interprétables par les acteurs. Ce sont des violences « anti-scolaires », les destructions de matériel, les injures et les agressions contre les enseignants, provoqués par les élèves et parfois par la famille et leurs amis. Ce sont les violences les plus traumatisantes parce qu'elles n'ont pas leurs sources en dehors de l'école et parce qu'il n'est plus possible d'accuser « la société ».

La violence dont il s'agit est avant tout celle qui expose les élèves à des jugements infamants et qui détruit leur estime de soi. Même si ces jugements se déroulent dans les interactions scolaires, ils s'inscrivent dans un mécanisme structurel que l'on doit rapidement déconstruire. L'école expose les individus à des épreuves qui mettent en jeu leur valeur. Ceci n'est pas nouveau dans la mesure où toute école hiérarchise, sélectionne, range... Mais le propre d'une école démocratique de masse, c'est qu'elle affirme l'égalité de tous en tant que personne, et qu'elle instaure une compétition entre ces personnes. Celui qui échoue doit gérer la tension entre ces deux ordres de principes, et surtout il ne dispose plus de dispositifs de consolation et de rationalisation, de justification et de critique, que pouvait offrir une école structurellement inégalitaire. Pour le dire clairement, une école démocratique de masse fait en sorte que les élèves ne s'en prennent qu'à eux-mêmes quand ils échouent.

Les diverses pratiques de remédiation accentuent ce phénomène, l'individu souverain doit être responsable de son propre malheur, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même, qu'à son absence de talent et de courage. Ainsi, le jugement scolaire met-il directement en cause la

valeur de l'individu. On connaît les réponses des élèves à cette situation vécue comme une violence et un mépris.

D'une part, « un grand nombre d'entre-deux choisissent l'exit et le retrait. Ils ne jouent plus, abandonnent la partie, mettent en scène un ritualisme scolaire qui fait qu'ils ne perdent plus parce qu'ils ne jouent plus ». C'est l'indifférence scolaire sous toutes ses formes. L'individu essaie de sauver une auto-estime en se préservant du jugement scolaire.

D'autre part, les élèves refusent le jugement scolaire en retournant le stigmate contre les professeurs.

« Ils sauvent la face par la violence. Il suffit que le professeur « dérape » par une ironie ou une injure pour que les élèves sauvent leur honneur en agressant le professeur ». « Il sera à son tour agressé ou injurié dans ou en dehors de l'école par l'élève et par ses camarades ». « Quand l'élève appartient à un groupe ethnique stigmatisé, quand le professeur se laisse aller à quelques attitudes vaguement tribalistes qui sont moins rares qu'on veuille bien le croire, la violence de l'élève devient légitime à ses yeux ».

C'est aussi une « révolte » juste aux yeux de ses camarades ; car elle défend l'honneur du groupe.

Ces violences anti-scolaires sont d'autant plus violentes qu'elles ne reposent souvent sur aucune critique de l'école. Elles restent enfermées dans l'ordre des jugements scolaires. C'est le principe de la « rage », c'est-à-dire d'une révolte dépendante contre un appareil et des acteurs qui intègrent pour mieux exclure. Tout ce que nous décrivons n'est pas directement formulé par les élèves qui n'échappent pas à la conscience malheureuse, qui se perçoivent comme les acteurs de leur propre souffrance. Et c'est justement pour cette raison qu'ils sont violents, qu'ils agressent les enseignants, par exemple. Par contre, les enseignants ont une image plus exacte de ce mécanisme ; car, dans la plupart des cas que nous avons analysés, ils sont partagés entre deux attitudes.

Du point de vue professionnel et corporatiste, ils défendent sans ambiguïté leur collègue agressé. Ils demandent l'exclusion de l'élève et sa condamnation par les tribunaux. Mais de façon plus personnelle, ils expliquent volontiers qu'il n'est pas surprenant que ce soit justement ce collègue-là qui soit visé car il dit que le « mépris » des élèves, a une attitude « *inacceptable* », n'est pas « *fait pour ce métier* ». D'un mot, il ne protège pas les élèves des épreuves du jugement scolaire.

Toutes les logiques de violence qui viennent d'être évoquées se renforcent mutuellement, se conjuguent et contribuent à constituer la violence comme un phénomène indistinct. Il importe cependant de les distinguer car elles procèdent de mécanismes sociaux

différents et appellent donc des réponses différentes. En dernière analyse, il convient de dire que la violence en milieu scolaire résulte à la fois de la faiblesse de l'autorité, des lacunes du système éducatif camerounais et de l'injustice sociale. Si elle apparaît comme une déviance, il n'en demeure pas moins qu'elle est aussi constructrice du lien social. Elle est symptomatique de la socialité scolaire.

II.2 « Flânerie » des élèves comme facteur de violence dans nos établissements scolaires

Cette partie se propose d'étudier la représentation de l'ethos underground dans l'univers scolaire où elle se dégage de pratiques privilégiées comme l'exercice de la ruse et des détours, la flânerie outsider et d'autres formes de mouvance à travers les frontières des établissements. À partir de la perspective de l'invention du quotidien de Michel De Certeau¹⁹⁵, la démonstration met en relief la déroute du sens dans les rapports entre l'élève et le langage canonique du règlement¹⁹⁶. Il est question aussi de penser le développement d'une esthétique pluriculturelle en tant que réaction à l'orthodoxie du sens.

En effet, dans la plupart des règlements intérieurs, et afin de limiter la flânerie et le vagabondage au sein et en dehors de l'établissement¹⁹⁷,

Il est demandé que les élèves demeurent en classe en cas de permanence ou en cas d'absence de professeur. Quel que soit le cas, il est exigé que les élèves entrent tous à 7h30, qu'ils sortent tous à 15h30 ou à la récréation, dans un mouvement d'ensemble. De sorte que s'ils se retrouvent indûment dehors, aux heures de travail, sous prétexte qu'il y a permanence ou que le professeur est absent, ils tombent sous le coup de la loi anti-flâneur et sont portés absents.

A travers cette déclaration, on voit bien qu'il n'est pas permis aux élèves de flâner, c'est-à-dire d'errer aux heures des cours fut-il pour les motifs de permanence ou d'absence d'un enseignant.

En tant qu'errant, les élèves, qui se trouvaient en situation de fuite vers les débits de boissons, ou les salles de jeux de hasard comme des paris sportif (paris foot, roi BET, score BET etc.) et (jeux de carte (*fap-fap* ou *djambo*), *flipper*, *baby-foot*, *vidéo-game* (*Playstation 3* ou *4*) ...) qui environnent leur établissement, pour ne pas être découverts, développent la pratique de la déviance et à partir de là des violences peuvent aussi être observé pendant les paris et autres. L'identité du flâneur se construit dans les lieux parcourus dans son errance et se

¹⁹⁵ Michel de Certeau, *Invention du quotidien*, I : Arts de faire, collection folio essais (n°146), Gallimard, 13 octobre 1990.

¹⁹⁶ *Idem*

¹⁹⁷ Dans la plupart des règlements intérieurs examinés, il existe une règle anti- flâneur

définit dans l'acte déviant de la traversée. C'est dans ce périple qu'ils développent ses processus de cognition ontologique et de relation avec l'ambiance qui les entoure. Dès lors le chercheur interroge le code dicté par ces lieux « ludiques *extra scolaires* », lorsqu'ils accordent leurs pas et rythment aux variations des espaces par où ils circulent, quand ils échappent à la surveillance des parents et des encadreurs scolaires.

Cela se passe comme si les élèves de Yaoundé connaissaient le besoin d'expérimenter, dans leur marche, les limites de leur propre corps au moment de se heurter aux obstacles inscrits dans le chemin qu'ils traversent, où les interdits constituent une invitation à l'exercice de transgressions et de dépassements. Fatigués de penser la vie à partir de la perspective du monde clos de l'école, de la maison et de la protection de la famille, aujourd'hui nombre de lycéens et collégiens comme on peut le constater, sortent dans la rue vers l'espace ouvert, choisissant ce lieu profane qui éloigne le contrôle dogmatique et favorise l'avènement de pratiques marginales. Dans la rue, l'improvisation est l'arme qui caractérise et permet la métamorphose, l'adaptation à un univers toujours en mouvement.

En effet, sortir vers l'espace ouvert représente un défi pour les élèves-flâneurs interrogés, celui de traduire dans un langage les divers registres culturels repérés dans le quotidien urbain : fumer, consommer de l'alcool et de la drogue, faire la coquetterie, s'amouracher, s'habiller en *yo'r ou en boy*¹⁹⁸. Cette tâche permet le développement des possibilités cognitives qui essaient d'expliquer la vie, à travers l'exercice de la perception activée par la stimulation des sens dépouillés des repères de l'espace intime de l'école, de la maison et libres pour se manifester, en captant les registres des altérités plurielles. Observateur attentif, le flâneur en pratique et améliore son potentiel de perception quand il vogue par des espaces illimités, cueillant, par le plein usage de ses sens, les référents les plus divers y enregistrés. Contact avec la différence, les élèves-flâneurs de Yaoundé, « *les êtres de frontières* » se perçoivent dans un monde pluriel et se constituent dans ce divers. En rupture avec les structures dualistes, ils ne s'ancrent pas aux marges et transitent dans tous les champs. Avec eux, la frontière (contact et d'échange, d'inclusion de différences, pont qui lie les marges et sur lequel se heurtent, se confondent et s'hybrident les hétérologies, configurant un espace entropique, pluriculturel, où se manifestent aussi des identités) perd sa signification et ne se

¹⁹⁸ Expression américaine à la forme contractée contracté (Yo'r pour Young) qui désigne un jeune à la mode vestimentaire et corporel extravagant, à l'américaine.
BOY : désigne un style vestimentaire renvoyant au jeune du ghetto à la mode de manière extravagante.

caractérise plus comme diviseur du tout, car, « *l'entre-deux* » est une forme de coupure-lien entre deux termes.

La flânerie et les élèves-flâneurs sont perçus comme un mal à être exorcisé par l'institution scolaire, toutefois, frontière transposée, les élèves-flâneurs inversent le jeu dans l'espace scolaire, et le mal revient du côté de l'école exerçant ainsi l'ambiguïté de la conception de violent et ils croient avoir trouvé leur place au monde du dehors, pour, après, relativiser leur choix. Ce choix est illusoire, car le flâneur ne trouve ancrage que dans l'errance. À partir de la flânerie, il en ressort donc que les élèves apprennent à devenir élève non pas tant au niveau du rôle prescrit par ceux qui détiennent l'autorité, mais à travers la manière dont les élèves eux-mêmes conçoivent ce rôle, sachant que des cultures différentes s'entrechoquent.

Ainsi, qu'en est-il des enseignants qui autour de ces violences et ces situations complexes auxquelles ces élèves leurs exposent, occupent quelle position dans cet état des lieux qui semble préoccupante et dans laquelle ils se sentent menacée.

III. ENSEIGNANTS FACE A LA VIOLENCE

Ceux qui le trouvent pessimiste doivent cependant avoir à l'esprit que les enseignants depuis quelques temps animent la rubrique des faits divers au Cameroun et dans nos établissements scolaires en particulier. Rien qu'au cours de cette année scolaire, les scandales se sont multipliés.

Car le 19 septembre 2019 dans la ville de Bafoussam, un militaire s'est invité dans l'école de sa fille et sa bastonné sa maitresse au nom de Louissette Teualen au point de l'envoyer à la réanimation parce que celle-ci avait puni son fils pour devoir non fait.

Le 12 novembre 2019 un gendarme a infligé une belle correction au censeur d'un lycée de Bonassama à douala, parce qu'elle a osé réprimander sa copine qui était arrivée en retard à l'école¹⁹⁹. Si l'on signale le cas de l'enseignant contraint de se mettre à genoux pour demander des excuses à son enfant, c'est juste pour relever que les nombreuses attaques que subissent les enseignants au quotidien et qui ne font pas de bruit : dans les salles de classe, sur le chemin de l'école ou dans les débits de boisson.

Le lundi 22 mars 2012²¹ au lycée d'Anguissa le surveillant général se retrouve dans une bagarre très grave pour défendre le chef de classe de la seconde A4 allemande et qui au

¹⁹⁹ Cameroun tribune(Douala) Cameroun: Violences en milieu scolaire : crime au lycée de Déido, 30 mars 2019.

préalable a été menacer par une arme blanche (couteau et lame) parce que ce dernier a trahi ses camarades qui étaient entrain de consommer les stupéfiants. Comme secours le proviseur M Belibi Eyébé jean Blaise à contacter le CSESU (compagnie spécialisée chargée de la sécurisation des établissements scolaires et universitaires) une unité du CCGMI (commandement central des groupements mobiles d'interventions) comme renfort pour maîtriser la situation et remédier à la situation. En plus, Mme Mohamadou G.Kingui lycéenne de Nkol-Eton avoue avoir fait recours,

*À la compagnie de gendarmerie de Nlongkak et le commissariat du 10^e dont-elle sollicite l'aide au moins trois fois par semaine dans son établissement. Selon le chef de cet l'établissement, la délinquance juvénile et la violence sont le fruit de la consommation des stupéfiants qui entraînent très souvent ce genre d'actes. Pour cela nos établissements sont dotés d'une cellule car lorsqu'on met la main sur un élève qui s'adonne à cette pratique on les enferme dans cette cellule en attendant l'arrivée des agents de la compagnie pour qu'il essaye à leur niveau de gérer la situation.*²⁰⁰

D'où cette question provocatrice : faut-il créer une brigade policière dédiée à la défense des enseignants ? Presque à l'unanimité, les enseignants soutiennent que dans l'exercice de leur métier, il est prudent d'éviter les confrontations violentes. « *La force des idées et non l'idée de la force, surtout physique* », suggère Guillaume Ebela, professeur de lettres. Selon Bertin Tchinda, un enseignant d'université et spécialiste en Programmation neurolinguistique, les parents doivent reprendre du service dans l'éducation de leur progéniture. Il affirme

Les parents sont incapables aujourd'hui de connaître véritablement qui sont leurs enfants parce qu'ils ne sont généralement pas là avec eux et l'éducation des enfants à la maison, l'implémentation des valeurs s'il y en a sont faites par les ménagères, les voyous du quartier, etc. Les parents ont oublié que leur rôle, leur devoir n'est pas de faire leur part d'enfants comme les autres mais d'accompagner ces enfants à remplir leur mission sur terre ». « Identique pour l'enfant lui-même, qui doit assumer la responsabilité de sa propre vie, en abandonnant la voie de la facilité pour embrasser celle du travail.

Par ailleurs :

Un proviseur de la Menoua suscita jadis la moquerie de ses collaborateurs, en annonçant aux élèves lors du rassemblement hebdomadaire que l'utilisation du fouet est interdite, comme les traitements jugés inhumains ou dégradants. Il fut fortement applaudi et les enseignants adeptes de ces pratiques hués. Grande fut la surprise de ses subordonnés de le voir lui-même, au cours de la même semaine, infliger des gifles sonores à une bande d'enfants qui l'avaient mis hors de lui.

²⁰⁰ [https:// :Camerountribune.com](https://Camerountribune.com) le 30 mars 2021.

À travers cela nous comprenons que le comportement des élèves fait parfois pousser à bout car peu importe de la façon donc on juge ou on définit les encadrer, ils posent toujours des actes pouvant vous amener à poser un acte contre votre volonté et se servent de cela pour agir en retour de la façon la plus dangereuse possible comme une sorte de réponse à l'acte qui lui a été pose au préalable.

III.1. Quelques commentaires sur les violences dans le milieu scolaire à Yaoundé

Ainsi Comment en est-on arrivé jusque-là ? Le phénomène de violences faites aux enseignants en milieu scolaire est devenu préoccupant et inquiétant. L'école semble être de ce fait redéfini pour qu'on puisse mieux comprendre son sens et son véritable but, car avec ce que nous observons dans nos établissements scolaires, cela nous donne l'impression que les enseignants ne possèdent plus assez d'outils pour canaliser et réorienter le comportement de ces élèves. Il est certes vrai que les sociétés sont mouvantes et changeantes mais le comportement de ces élèves laisse à croire que nous sommes dans une sorte de révolte entre élèves et enseignants qui passe leur temps à poser des temps des actes qui fait remettre le système éducatif en question et nous demandant si nous avons échouer dans l'éducation de nos enfants ou alors nous n'avons pas compris les nouveaux mobiles liés à une nouvelle forme d'apprentissage. Cela laisse apercevoir que ces élèves prennent plaisir au fur et à mesure que le temps passe dans leur acte de violence. Ainsi à travers ces quelques commentaires sur ce phénomène, nous comprendrons à quel l'inquiétude se fait ressentir.

Ncharé Saciou, Principal du Collège polyvalent des nations cite :

Les enfants ne peuvent rassembler qu'à leurs parents » Permettez-moi déjà de souhaiter mes sincères condoléances à tout le corps enseignant du Lycée classique de Nkolbisson. Une fois que je l'ai dit, je jetterai l'anathème dans un premier temps sur notre administration, parce qu'il y a eu, à un moment, une flexibilité au niveau de la discipline dans son sens général. Aussi, les parents n'arrivent plus à respecter le corps enseignant et les élèves en font autant. Ces derniers estiment avoir la loi comme soutien. Je rappelle que l'éducation d'un enfant ne se limite pas seulement à l'instruction. Certains actes répréhensifs comme des agressions, la consommation des stupéfiants de l'alcool et du tabac découle d'une mauvaise éducation de base. Aujourd'hui, un parent est capable de s'asseoir avec son enfant pour consommer à tue-tête de l'alcool. Les enfants ne peuvent rassembler qu'à leurs parents. Un crime comme celui du Lycée classique de Nkolbisson découle de la consommation des stupéfiants. Je dis encore qu'il revient à l'administration et aux autorités de prendre des mesures coercitives, qui s'imposent pour cesser ces actes odieux sur les enseignants. De plus, il faudrait donner de la force et du soutien à ceux qui sont en charge de la discipline de mettre de l'ordre.

En plus, **Patrice Siméon Mvomo**, Web patriote. Affirme :

A l'époque de nos parents, l'enseignant était un mythe. Aujourd'hui, ce dernier a perdu sa valeur » Il faut d'abord savoir que la violence en milieu scolaire n'est pas un fait nouveau dans la société. Ce n'est pas seulement au Cameroun qu'on la vit. Parlant du Cameroun, il existe un laissez aller au niveau des établissements scolaires publics, où la discipline est véritablement négligée. Aussi, ce qu'il faut savoir, c'est que la violence en milieu scolaire peut être catégorisée sur plusieurs prismes. Le premier, c'est la violence entre élèves. D'aucuns réussissent à assoir leur autorité sur leurs camarades. Ensuite, la violence entre enseignants et élèves. Il est impossible aujourd'hui qu'un enseignant punisse un enfant alors qu'à l'époque de nos parents, l'enseignant était un mythe. Il avait l'aura et l'autorité. Aujourd'hui, ce dernier a perdu sa valeur. Cette histoire qu'il ne faut pas taper sur l'enfant montre que l'enseignant est dépossédé d'un certain nombre d'éléments. On peut aussi voir la violence entre enseignants et parents d'élèves. Pour un cas palpable, on a vu un sous-préfet ridiculiser un enseignant devant des élèves en le mettant à genoux. Et, ça, c'est quelque chose qu'il faudrait dénoncer. Enfin, nous avons aussi la violence entre enseignants. On les voit souvent se disputer ou bagarrer à cause de X ou Y. Bref, voilà présentés les aspects de la violence en milieu scolaire.

En outre **Deva Lokendé**, commerçant ajoute en ces propos :

Un enfant qui, dès le départ, a reçu une bonne éducation de ses parents, ne saurait commettre des actes aussi infâmes ». L'acte que cet élève de 4e a commis relève de la mauvaise éducation. On ne punit pas assez. Certains parents sont souvent complices et parfois incapables de recadrer ou de réprimander leurs enfants du fait de leurs comportements intolérables. Il y a aussi le phénomène des stupéfiants qui se posent avec acuité. Ça peut aussi être que l'enfant avant d'arriver à l'école a ingurgité la drogue. Moi, par exemple, j'ai fréquenté un collège, où un élève avait poignardé son surveillant au niveau du bras. En effet, ce dernier venait de se droguer. Tout ça émane de l'éducation. Un enfant qui, dès le départ, a reçu une bonne éducation de ses parents, ne saurait commettre des actes aussi infâmes. Ces multiples commentaires nous font voire à suffisance à quel point chacun à sa façon de s'exprimer ou d'interpréter le phénomène de violences en milieu scolaire. Ainsi nous pourrions comprendre que le véritable souci en ceux-ci en découle du mauvais comportement ou de l'éducation ratée des élèves qui en met de ce fait en péril la sécurité et l'assurance des enseignants en milieu scolaire.

III.2 Plaidoyer des enseignants sur la violence dans le milieu scolaire

Face à la violence scolaire, les enseignants des collèges et lycées n'ont pas une acception monolithique. Leur perception est tributaire de l'appropriation que chacun fait de la situation dans laquelle il se trouve engagé, en tenant compte de la qualité des liens entretenus avec les élèves et du contexte professionnel global. L'approche que nous avons choisie depuis plusieurs

années, dans l'animation des stages d'équipes éducatives dans divers établissements scolaires²⁰¹, permet d'identifier le sens que ces professionnels donnent à la notion de violence scolaire, les ressorts sur lesquels il s'appuie ainsi que la place que cette violence occupe dans leur pratique professionnelle. Il apparaît ainsi, globalement, que pour les enseignants la violence scolaire concerne toute une variété de situations susceptibles de contrarier le projet éducatif ou, pour le moins, le fonctionnement de la classe. Elles vont de l'incident mineur en classe ou en cour de récréation aux cas très graves d'atteintes contre les personnes.

Dès lors, le souci principal des enseignants, exprimé au cours de ces stages d'équipe, est de trouver les solutions appropriées qui permettent non seulement la résolution du problème rencontré, mais aussi la prévention efficace de telles situations en classe ou dans l'établissement scolaire. Dans cette perspective le collectif des enseignants a envoyé une « lettre » s'adressant directement au ministre du MINISEC pour faire entendre leur plaidoyer tout en faisant ressortir leur crainte en milieu scolaire.

Madame le MINESEC, vous qui représentez ceux qui nous gouvernent dans le secteur éducatif, nous attendons des mesures fortes et des moyens financiers en termes de primes de risque pour continuer à garder le calme... Oui, les enseignants sont en pleurs. Ils l'ont toujours été mais cette fois-ci c'est grave. En plus d'être la risée du reste à cause du traitement inhumain que le système leur inflige, ils doivent maintenant subir toutes sortes de violences surtout physique

Dit-il l'enseignant Pierre Claver Onana²⁰².

Pour l'heure, les enquêtes sont en cours pour déterminer les mobiles de cet acte odieux. Le Ministre, au nom du gouvernement et de la communauté éducative tout entière, adresse ses sincères condoléances et exprime sa sympathie à la famille si durement éprouvée ainsi qu'aux enseignants. Elle invite ces derniers au calme et les rassure que toutes les mesures sont prises pour que force reste à la loi. A réagi Pauline Nalova Lyonga.

Choqué par le drame et la réaction de la ministre des enseignements secondaires, l'enseignant Pierre Claver Onana a publié à son tour, le texte ci-dessous.

CHAPITRE IV : VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE : ENJEUX DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

²⁰¹ V. P., Mbanzoulou, «La violence à l'école : un retour d'expérience», RAJS-JDJ n°231, janvier 2004, pp. 13-18.

²⁰²Enseignant au Lycée classique de Nkolbisson à Yaoundé.

Le chapitre précédent a essayé de rattacher cette étude au courant de la vie quotidienne centré sur l'analyse de la redéfinition du milieu scolaire, la présence des violences qui ne cesse de se s'observer, le plaidoyer des enseignants par rapport au phénomène, à l'élargissement des préoccupations ethnologiques et anthropologiques, aux exemples venus des observations attentives de la vie quotidienne, de la théâtralité scolaire. Le présent chapitre reste davantage une approche stratégique construite sur une herméneutique du vécu, ouverte aux sensibilités sociales et aux attitudes pour mieux appréhender la vitalité des groupes.

En scrutant les pratiques banales de la vie quotidienne au moyen d'une approche compréhensive, nous voulons établir une harmonie entre l'objet de notre recherche, la socialité, et une méthode dégagée des pensées convenues. Cette partie voudrait davantage montrer comment la modernité induit un pouvoir de domination tarauté par un ensemble de pratiques sociales, comme la violence, pratiques faites d'une précarité échappant à une logique déterminante et qui confèrent alors au social une puissance contre l'orthodoxie de l'ordre établi.

Ce chapitre va au-delà de la donne cognitive par ailleurs privilégiée en sciences de l'éducation. Il s'agit plus de mettre en lumière les différents enjeux afin de citer quelques éléments pratiques faisant face au phénomène, dans le processus de formation scolaire. Il est alors question d'insister sur les différentes formes de violences en milieu jeune et scolaire auxquelles les enseignants sont exposés à Yaoundé. C'est le moment de l'étude des nouvelles missions de l'école camerounaise. L'importance d'une communication circulaire qui assure à l'enseignant son hégémonie, et garantit sa sécurité, puisqu'elle lui épargne de remettre en cause ses principes traditionnels fondés sur l'image flatteuse de lui-même, font de l'école ou de l'établissement scolaire un univers fermé, résistant aux changements.

I. FAIRE FACE À LA VIOLENCE: ENJEU COLLECTIF ET TRAVAIL SUR SOI

Dans cette étape de la recherche il s'agira pour nous de manière collective pour chaque acteur du système scolaire de faire un effort afin de trouver des moyens pouvant dans une certaine mesure pallier au phénomène des violences en milieu scolaire à Yaoundé.

I.1 Nécessité et ambiguïtés du recours au collectif

Nombre de recherches s'accordent à montrer que l'un des leviers majeurs de lutte contre la violence en milieu scolaire repose sur la stabilité et la cohésion des équipes éducatives

soutenues par la direction d'établissement²⁰³. L'affirmation de l'autorité de l'institution à travers notamment la figure du chef d'établissement opère une régulation de contrôle qui à la fois légitime le pouvoir des enseignants et permet de prévenir certains comportements d'élèves. Or, précisément, ces conditions se trouvent plus difficilement réunies dans les collèges ou lycées d'affectation des professeurs débutants et les élèves qu'ils accueillent sont moins enclins à se soumettre au régime d'une contrainte externe opérant par la voie du règlement et de l'interdit.

Si les collègues de l'équipe éducative représentent une ressource pour les enseignants, ces derniers n'en restent pas moins le plus souvent seuls pour affronter et résoudre, sur le vif, les comportements de violence auxquels ils sont confrontés. En réalité, le collectif apporte par une aide structurée en réseau, communiquant, par exemple, par courrier électronique, un soutien essentiellement de nature morale, permettant de surmonter les épreuves subjectives qui émaillent le cours de l'année. Bien qu'agé d'une cinquantaine d'années, un professeur du collège²⁰⁴ débutant en reconnaît le caractère salutaire :

Ici, c'est une équipe pédagogique qui bosse ensemble. C'est trop difficile, un collègue qui reste dans son coin, le pauvre ! Il ne va pas tenir, c'est tellement raide ! Il y a de moments dans l'année où je craque et c'est l'équipe qui me remonte, on fait tout ça entre nous.

Toutefois, le recours à un tiers en cas de difficulté face à la violence des élèves n'est pas non plus sans ambiguïtés. En effet, d'aucuns, professeurs, membres de l'équipe éducative ou de la direction, s'accordent à dire que (trop) solliciter son intervention serait une manière de s'affaiblir davantage. Loin de restaurer le pouvoir de l'enseignant dans sa classe, l'efficacité attendue d'une autorité externe ne serait que de courte durée et renforcerait in fine la vulnérabilité de l'enseignant encore plus exposé individuellement²⁰⁵. Ces attitudes peuvent être jugées déconcertantes par de jeunes professeurs qui s'estiment abandonnés par l'institution puisque contraints de trouver seuls, les moyens de faire face à la violence rencontrée ou redoutée en classe. Citons le témoignage de cette jeune femme, professeur d'Anglais, relatant ses débuts professionnels dans un lycée de Yaoundé.

²⁰³DEBARBIEUX E., La violence en milieu scolaire : Etat des lieux ; T 2 : *Le désordre des choses*, Paris : ESF. T 1, 1996 et 1999 et van ZANTEN A., *L'école de la périphérie*, Paris : PUF, 2001.

²⁰⁴ Propos recueilli d'un professeur de mathématiques du Collège Harvester le 17 mars 2021

²⁰⁵PÉRIER P., « Les actions pédagogiques à la marge. Une perspective interactionniste sur les stratégies des enseignants confrontés à des élèves difficiles » — Les Sciences de l'Education – Pour l'Ere Nouvelle, 2003, pp. 4, 36, (69-89).

L'année dernière, j'ai eu des problèmes parce que les élèves montaient sur les tables, balançaient des chaises et là, j'étais totalement désarmée et même le surveillant général, quand je suis allée le voir, il m'a dit : "Oui, mais on ne peut rien faire sinon, ça va mettre en jeu votre autorité de prof..."²⁰⁶

Sur un second plan, le soutien que les professeurs débutants attendent du côté de l'équipe éducative trouve ses limites lorsque celle-ci, en particulier avec les responsables de la vie scolaire, leur signifie une forme de refus, du moins de réticence face à la plupart des problèmes qu'il appartient d'abord à l'enseignant de les résoudre. Les responsables des établissements scolaires rechignent ainsi à se voir attribuer le « sale boulot » (admonestation des élèves, sanctions ou punitions, convocation des parents...) dont ils considèrent qu'il relève aussi du champ de compétences de l'enseignant qu'altère leur identité professionnelle.²⁰⁷

En outre, des conflits d'interprétation sur la portée et le sens des situations qui relèvent de la violence se produisent entre membres d'un même collectif, en désaccord sur la gravité des faits ou le type de sanction. Qu'ils appellent sujets à « *controverses et à malentendus* », leur répétition peut aussi faire porter sur l'enseignant qui les signale une forme de soupçon d'incapacité à « *tenir sa classe* » et à affirmer l'autorité nécessaire. Dans ce cas, à nouveau, faire appel à l'institution serait une manière non seulement de s'affaiblir davantage face à ses élèves mais de se décrédibiliser aux yeux de ses collègues. D'un côté, des enseignants qui, par crainte des effets d'image en retour, se résignent à taire les difficultés rencontrées dans la classe avec les élèves perturbateurs. De l'autre, la non-réponse de l'institution face à des comportements de petits groupes d'élèves qui, selon l'expression, « *dépassent les bornes* » estime qu'ils ne franchissent pas le seuil d'un désordre ou de violences qui justifieraient une intervention.

I.2 Incertitudes et les risques d'une régulation individuelle de la violence

Dans cette tension paradoxale où la nécessité de recourir à un tiers, membre de l'équipe éducative, participerait indissociablement d'une perte d'autorité pédagogique, l'enseignant est contraint de trouver en lui-même les ressources permettant de faire face à la violence dont les

²⁰⁶ Propos recueilli d'un professeur d'Anglais du lycée de la cité verte le 12 février 2021

²⁰⁷ Le concept de « sale boulot » a été développé par la sociologie interactionniste et plus particulièrement dans le texte fondateur de E. C. Hughes (1996) « Le travail et le soi » — in : *Le regard sociologique* (74-85), Paris : EHESS. Il oppose les tâches respectables à celles que d'autres, mieux placés dans la hiérarchie, refusent d'effectuer afin de préserver leur dignité personnelle et un certain prestige professionnel. Avec une structure horizontale des positions hiérarchiques à l'instar, par exemple, des rapports entre professeurs et conseillers principaux d'éducation, les luttes symboliques pour la délégation prennent un tour plus problématique.

élèves sont capables ou d'en prévenir l'irruption (ce « pétage de plombs » dont il est si souvent question). Dans un contexte marqué par la perte de légitimité que procuraient le statut d'enseignant et la détention d'un savoir, c'est la personne qui se trouve plus directement sollicitée et engagée dans la construction d'un ordre scolaire et a régulation des relations avec les élèves. Les marges d'action dont elle dispose et qui lui confèrent une autonomie pédagogique dans la classe ont aussi pour effet de l'exposer plus directement au risque de tensions et d'affrontements avec les élèves. Ce processus aiguise la perception sensible des situations et ouvre des espaces d'indétermination quant à leur interprétation et à la nature des réponses à apporter. Qu'il s'agisse de la tenue vestimentaire des élèves ou de leur langage, les occasions ne manquent pas pour que s'installent malentendus, conflits de sens et effets de violence symbolique.

Dès lors, il se peut que des enseignants sur-interprètent en termes de violence des comportements et des actes qui sont loin de recouvrir cette signification du côté des élèves et même d'autres collègues, y compris pour des affrontements physiques. Cette enseignante de français au collège ISEIG le reconnaît volontiers :

Les échanges entre élèves sont très violents, ils ont un registre de vocabulaire qui n'est pas le nôtre (...) Souvent, il y a une mauvaise interprétation du sens de ce qui est mis pas ces jeunes dans ces mots-là par la communauté adulte, parce qu'on les interprète avec nos codes de langage et du coup, on arrive encore à des situations de cristallisation du conflit parce qu'on ne s'entend pas, on ne dit pas les mêmes choses.²⁰⁸

Dans les travaux de David Lepoutre²⁰⁹ il a bien montré la difficulté pour une personne extérieure au groupe des pairs adolescents d'interpréter avec certitude non seulement le sens des expressions argotiques et des mots employés mais également le ton des échanges. Contraires à la norme linguistique des enseignants, certaines façons de parler entre élèves plus qu'en direction des adultes sont perçues comme des offenses verbales face auxquelles l'enseignant déstabilisé ou indigné peut s'interroger sur la signification qu'il convient de leur attribuer et, par conséquent, sur le type de réaction et de sanction qu'elles appellent.

Plus encore, les modalités pour faire face et « garder la face » forcent l'immédiateté de réactions qui cèdent parfois à l'arbitraire d'attitudes faites de paroles humiliantes ou de sanctions injustes que les élèves ne manquent pas de dénoncer et les enseignants de regretter. La dégradation des situations et le sentiment de vulnérabilité des professeurs doivent beaucoup

²⁰⁸ Propos recueillis d'un enseignant de français au CETIC de Ngoaekellé le 03Fevrier 2020 à 10h15.

²⁰⁹ LEPOUTRE D., *Cœur de banlieue*, Paris : Odile Jacob, 2001

à cette violence qui s'entretient elle-même par la perte de maîtrise de soi ou en suscitant des contre-réactions d'anticipation afin de se protéger de ce qui est tant redouté. Evoquant son premier poste dans un lycée enseignement général (Etoug ébé) réputé dangereux, un jeune professeur d'histoire- géographie exprime clairement cet enjeu :

Dans un premier temps, cette affectation m'a fait peur, c'est des élèves qui peuvent inquiéter a priori... La violence, le fait d'avoir à faire à des classes incontrôlables, où les cours ne peuvent pas avoir lieu, où je serais sans cesse face à l'humiliation, parce que quand l'autorité est mise à mal, c'est une humiliation, peur aussi d'être en proie à mes réactions violentes face à la violence que je serais susceptible de subir, une violence que j'aurais du mal à contrôler, une violence verbale essentiellement...²¹⁰.

Les enseignants déploient de façon préventive du moins l'espèrent-ils ou en réaction à des situations conflictuelles, des « stratégies de survie »²¹¹ ou des actions pédagogiques « à la marge » qui empruntent, selon les styles personnels et postures professionnelles, les registres de l'humour, de l'affection, de la complicité ou, à l'inverse, des formes d'autorité que d'aucuns assimilent par dérision à une « dictature », considérant que la nécessité leur commande de mettre en œuvre ce qu'ils sont eux-mêmes enclins à dénoncer par ailleurs²¹². De manière plus douce, des enseignants vont s'efforcer de gagner la confiance des élèves, d'établir non seulement un contrat de classe mais un rapport plus individualisé avec chacun, quitte parfois à se désolidariser de l'institution scolaire jugée par trop contraignante ou, inversement, distante et impuissante.

I.3 Se faire violence

En menant une observation de manière général, nous constatons que la plupart des enseignants débutants s'inscrivent dans un régime d'interactions pédagogiques où ils ne font « plus autorité » et où il leur faut désormais faire preuve d'autorité pour « gagner » les élèves, les discipliner et si possible les mobiliser scolairement. Loin des figures idéales de l'autorité ou du charisme naturels, l'enjeu consiste à conquérir, y compris contre soi-même, c'est-à-dire contre les valeurs et modèles éducatifs dont l'enseignant est porteur, les moyens d'un pouvoir pédagogique qu'une partie des élèves refuse de leur accorder d'emblée.

²¹⁰ Propos recueilli d'un enseignant du lycée d'Etoug Ebé le 20 janvier 2020 à 10h15.

²¹¹ WOODS P., « Les stratégies de « survie » des enseignants » in : J.-C. Forquin Le point de vue des sociologues britanniques, Bruxelles : De Boeck, (éd.) Ecole et culture, 1990.

²¹²PÉRIER P., « Le métier d'enseignant dans les collèges et lycées au début des années 2000 », les dossiers, Ministère de l'Education Nationale, 2003, DPD, 145.

Dans ce retournement paradoxal où la violence que l'enseignant entend conjurer passe d'abord par celle, d'ordre symbolique, qu'il exercerait sur lui-même, il s'agit de se déprendre des effets d'une socialisation familiale et d'une trajectoire d'élève qui les a tenus éloignés des réalités qu'ils découvrent en situation. Cette épreuve du métier à laquelle les professeurs débutants ne sont pas toujours préparés nécessite pour être surmontée, d'opérer un travail sur soi leur permettant d'objectiver ce qui contribue à expliquer et construire leur rapport singulier à l'autorité et à la violence²¹³.

L'économie psychique des jeunes enseignants privilégiant très largement la maîtrise de soi ou l'auto-contrainte ne les incitent guère à recourir à des modes d'exercice de l'autorité qu'ils n'ont pas connus et dont ils ne voient pas a priori l'efficacité. Ils leur préfèrent des techniques d'échange et des relations de proximité avec les élèves, à l'instar de ce que ce jeune professeur de lycée, enseignant de mathématiques-sciences physiques (père professeur de collège, mère institutrice), a vécu lors de ses débuts dans le métier :

En première année, quand on arrive ici, j'étais plutôt sympa avec les élèves. Je pense que je n'étais pas un exemple de sévérité pour les élèves alors que maintenant je pense que c'est ce qu'il leur faut, ce qu'ils demandent c'est de la sévérité dans le sens où s'ils font une connerie, s'ils ne sont pas attentifs, ils attendent d'être punis, ils attendent d'avoir une sanction quand ils le méritent, c'est ce que je découvre, c'est un peu fou [...] Pour moi ce n'était pas nécessaire les sanctions, je pensais que j'allais y arriver sans les sanctions, que ça allait rentrer comme ça...²¹⁴.

De plus, les premières années suivant la titularisation correspondent très souvent à celles d'une plus grande distance, sociale, culturelle, entre la sociologie des élèves et celle des professeurs²¹⁵. Cela nécessite de reconsidérer le modèle de relations initialement imaginé et d'opérer des ajustements afin d'établir, dans la classe, les conditions d'une autorité et d'un respect des élèves et entre élèves. Un enseignant, également d'un collège dresse, sans quelque pointe de désenchantement, un bilan du même ordre que le collègue précité :

Par rapport à mon vécu scolaire, j'avais plutôt une approche d'autonomisation, de mettre l'élève devant le fait accompli, donc les deux premières années je n'ai pas vraiment joué de rôle disciplinaire. Mais dans les lycées d'enseignement technique,

²¹³PÉRIER P., « Les actions pédagogiques à la marge. Une perspective interactionniste sur les stratégies des enseignants confrontés à des élèves difficiles » — Les Sciences de l'Éducation – Pour l'Ère Nouvelle, 2003, pp 4, 36, (69-89).

²¹⁴Propos recueilli d'un enseignant au lycée de Nkoleton le 10 Février 2020 à 9h30.

²¹⁵Précisons que si l'évolution du recrutement social des jeunes enseignants du secondaire tend à s'apparenter à celle de la société, il n'en reste pas moins qu'un quart environ des professeurs du secondaire devrait changer d'origine sociale pour lui ressembler fidèlement. Surtout, les premiers postes des débutants dans la carrière sont le lieu d'un plus fort contraste entre la sociologie des professeurs et celle des élèves. Cf. notamment : Degenne A. et Vallet L.-A., « L'origine sociale des enseignants par sexe et niveau d'enseignement. Evolution entre 1964 et 1997 » Education et Formation 56, 2000, pp33-40.

je me suis rendu compte que ce n'était pas possible, bizarrement, ce sont des élèves qui demandent presque de l'autoritarisme, donc je suis devenu autoritariste.

Dans ce contexte, une partie des enseignants débutants sont amenées à « *se faire violence* », pour affirmer son autorité et si besoin punir et sanctionner, c'est-à-dire lutter contre le modèle de relations et de discipline vécu en tant qu'enfant ou élève et souhaité en tant qu'enseignant. Suivant en cela Durkheim selon lequel, « *l'éducation doit être essentiellement chose d'autorité* »²¹⁶, il appartient au jeune enseignant de créer les conditions d'un pouvoir et d'un respect dans la classe en se dotant de techniques et de stratégies adaptées. Une enseignante d'Allemand l'exprime clairement :

J'ai essayé de réfléchir au cadre que je voulais imposer, aux règles, à ce que je pouvais imposer ou ne pas imposer et essayer de m'y tenir, ne jamais imposer des règles que ne je serais pas capable de faire appliquer... Je me déteste en début d'année, car je suis vraiment très ferme, pas dure mais vraiment ferme. Je ne laisse pas passer un chewing-gum, je n'autorise pas qu'on s'assoit sans que j'aie donné l'ordre, on se range dans le couloir, on n'entre pas si je n'ai pas dit d'entrer, on ne sort pas si je n'ai pas dit de sortir.

Vers une socioanalyse des jeunes enseignants, Conscients d'exercer un métier de plus en plus relationnel et qui les engagent davantage sur le plan personnel²¹⁷, les jeunes enseignants se préoccupent, dès leur formation, d'anticiper afin de mieux les prévenir, les situations redoutées de désordre et de violences scolaires.

Certes, l'autorité qui peut en contenir l'irruption et les effets est à construire et non « naturelle », mais les situations de violence perçues ou éprouvées comportent une part d'imprévisibilité non seulement des « faits » en eux-mêmes mais des réactions individuelles suscitées, du côté des élèves comme des enseignants. En ce sens, l'approche de la violence en milieu scolaire suggère, au-delà d'une connaissance des conditions objectives qui la rendent possible et d'une analyse des pratiques, de prendre en compte la position et la trajectoire sociales de celui qui la saisit à travers un « œil » informé par les catégories de perception, d'appréciation, d'interprétation nourries de sa propre histoire.

On pourrait, de ce point vue, outre la confrontation d'expériences permettant la relativisation des « vécus » individuels de la violence et la réflexion autour des réponses apportées, suggérer que la formation des jeunes enseignants permette d'accéder à la

²¹⁶ DURKHEIM E., *Education et sociologie*, Paris : PUF (1ère éd.), 1993, pp 66.

²¹⁷ RAYOU P. & van ZANTEN A., *Enquête sur les nouveaux enseignants*, Paris : Bayard, 2004.

socioanalyse, assistée ou pas, dont parlait Pierre Bourdieu, c'est-à-dire à la possibilité de s'interroger sur soi ou, plus exactement, sur ce qui est socialement incorporé en soi²¹⁸.

La distance objectivante de soi à soi vise à identifier et expliciter les dimensions d'une expérience personnelle, familiale, scolaire qui agissent à son insu face à la violence, en particulier dans les situations commandées par l'urgence. On connaît, en effet, la propension des jeunes enseignants à percevoir les comportements des élèves impliqués à travers le filtre déformant d'« élèves écrans », selon l'expression de Jean-Yves Rochex²¹⁹, et notamment de l'élève idéal ou de celui que l'enseignant a été. En élargissant le champ d'application, les actes perturbateurs ou de violence des élèves se donneraient à voir à travers des modèles de conduite socialement situés que l'enseignant mobilise pour les appréhender et les qualifier, au risque d'analogies arbitraires, de réactions « spontanées » ou d'attitudes « réflexes » qui ne le seraient pas moins.

Face à la difficulté d'appliquer une logique d'action transposable à toute situation, les conduites et réponses de l'enseignant en appellent, si elles ne veulent pas céder à l'arbitraire d'une position sociale ou d'un statut, à une réflexivité portant à la fois sur les dimensions personnelles et professionnelles de l'activité enseignante. Manière de se déprendre de soi-même afin de mieux contrôler les effets de sa position dans la classe et de ses relations avec les élèves.

II. ENJEUX DE LA MEDIATION EN MILIEU SCOLAIRE

La médiation²²⁰ apparaît tout d'abord comme un processus qui entraîne des évolutions, des transformations ; elle se réfère à une recherche de la paix en faisant appel aux valeurs humanistes (respect, tolérance). Elle apparaît comme un outil pertinent pour un travail sur les différences, en favorisant l'inter compréhension des parties en litige. C'est un moyen pacifique de chercher une solution à un conflit en rendant les participants à la médiation, « médiateurs », c'est-à-dire comme sollicitant la médiation. Se met en place un processus de responsabilisation progressive des participants. La médiation est un outil de communication qui vise à

²¹⁸ BOURDIEU P., « Introduction à la socioanalyse » Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 1991, pp90 (3-5)

²¹⁹ ROCHEX J.-Y., « Eloge des commencements » in : « Pourvu qu'ils m'écoutent... », Paris : CRDP, 1995, pp 175-202

²²⁰ La médiation par les pairs en milieu scolaire est un processus qui permet de trouver des solutions pacifiques au règlement de petits conflits entre élèves. Dans une définition plus large, elle correspond « à un processus de communication éthique reposant que la responsabilité et l'autonomie des participants ».

l'apaisement d'une solution conflictuelle et le rétablissement du lien social rompu. Elle s'appuie sur les formes verbales de la communication (choix des mots, attitudes positives).

Le médiateur se doit d'être impartial et indépendant, il adopte une attitude de neutralité, il n'a pas à prendre parti. Cette neutralité du tiers nécessite une formation des médiateurs et une explication de leur rôle auprès des personnes qui les sollicitent. La formation des médiateurs est indispensable et repose sur un apprentissage de quelques techniques de communication et d'attitudes requises. Savoir mettre à distance ses émotions, ses opinions, savoir faire preuve d'empathie²²¹. La médiation possède cette double fonction de réparer et prévenir, elle vise la résolution du problème si le conflit est déjà présent et perturbe les relations inter personnelles. La nature du problème et les solutions apportées en amont permet aussi d'intervenir avant qu'une situation dégénère. Cela permettra de déboucher sur des actions de prévention.

II.1. Médiation comme ultime recours

La médiation, selon le contexte, peut devenir un recours ultime des lors que d'autres solutions n'ont pas pu aboutir ou donner satisfaction. Dans ce cas, la médiation a plutôt une visée curative que préventive. Plus un établissement scolaire connaît des difficultés (incivilités, violences), plus le recours à la médiation serait considéré comme une réponse remédiatrice possible pour le rétablissement de la paix sociale²²². La médiation scolaire fait l'objet d'expérimentations et quelques établissements y ont recours aujourd'hui. Si la médiation a un pris un essor considérable, elle intègre inégalement les systèmes scolaires. Pour cela elle doit éviter de timides avancées et est organisées, contrôlée par les adultes, qui se méfient d'un dispositif éloigné des modalités habituelles de régulation de conflits, qui laisse trop de marge de manœuvre aux jeunes et remet en question l'autorité des adultes²²³.

II.2 Médiation et ses indésirables

L'entrée de la médiation en milieu scolaire fait débat car elle pourrait menacer l'ordre scolaire traditionnel, pour le brouillage des repères établis. La mission de formation des élèves s'est tellement diversifiée que certains auteurs développement comme argument que

²²¹Angélique Pacot, Sylvie Condette-Castelain et Corinne Hue-Nonin., *La médiation par les élèves : Enjeux et perspectives pour la vie scolaire*, paris éd Broché, 01 Avril 2014.

²²² *Idem*

²²³Angélique Pacot, Sylvie Condette-Castelain et Corinne Hue-Nonin., *La médiation par les élèves : Enjeux et perspectives pour la vie scolaire*, paris éd Broché, 01 Avril 2014, p4

l'organisation scolaire actuelle met en œuvre diverses modalités de détournement de l'élèves des savoirs au profit de la valorisation de « l'élève acteur ». Une évolution qui privilégie l'expression des élèves, novice dans la mesure où elle tend à disqualifier les savoirs disciplinaires. De ce fait, l'école construit par une « culture commune », une unité sociale qui permet à chacun de trouver sa place et de s'intégrer dans la société. La médiation se trouve en effet quelque peu décalée par rapport à la mission assignée à l'école. Elle relance le débat sur la mission de l'école, qui reste très attachée à une conception élitiste de l'école, qui place élève au second plan en lui demandant de s'adapter²²⁴. Ainsi, pour que cela soit fait, une expérimentation intitulée « *Table ronde éducative* » consiste à définir une politique éducative pour les collèges et lycées en matière de procédures disciplinaires, qui vise à désamorcer les possibles conflits entre élèves ou avec les personnels. Il s'agit d'une instance médiation (composition : chef de l'établissement, enseignants, élèves, parents, un agent, un surveillant).

II.3 Médiation et climat scolaire

La médiation privilégie la discussion apaisée, le dialogue constructif et contribue de manière modeste au départ, à améliorer le climat scolaire (condition de vie, ambiance générale ressentie). Elle vise à la pacification des relations inter individuelles et à la favorisation d'un climat relationnel paisible et serein en permettant de dédramatiser et limiter les situations de conflits entre élèves, proposer des interventions pour éviter une gradation de la difficulté 'outil de prévention). Ainsi le conflit fait partie intégrante de la vie quotidienne de l'établissement scolaire ; il semble nécessaire de mettre en place des instances de concertation, des espaces de régulation. De ce fait, le conflit peut se relever destructeurs dans la mesure où chacun accentue sa détermination et tend à radicaliser son opinion. Les interactions deviennent tendues puis inexistantes, chacun campant sur ses positions. L'affectivité domine souvent la relation. Une fois les désaccords formulés clairement, il faut alors les traiter et apporter la réponse la plus adaptée. Ce travail nécessaire présente un double intérêt : rétablir une communication saine et respectueuse, et celui de favoriser l'affranchissement de tous ces biais (mal entendues, soupçons.) qui malmènent la communication. La résolution du conflit semble donc en grande partie liée à l'identification de la difficulté rencontrée, à la démarche utilisée et à la qualité des réponses apportées²²⁵.

²²⁴ *Idem*

²²⁵ Angélique Pacot, Sylvie Condette-Castelain et Corinne Hue-Nonin., *La médiation par les élèves : Enjeux et perspectives pour la vie scolaire*, Paris éd Broché, 01 Avril 2014.

III. ENJEUX PEDAGOGIQUE DE LA VIOLENCE DANS LE SYSTEME EDUCATIF

Ici nous essayerons de ressortir les différents éléments qui nous permettront de proposer les solutions pour pallier au phénomène de violence dans le système éducation des établissements scolaire de la ville Yaoundé.

III.1 Construction de compétences

La compétence convoque un ensemble de savoirs et de capacités qui permettront de traiter avec profit une situation donnée. La compétence est placée au service d'un projet. La médiation mobilise différentes capacités qui pourront progressivement se transformer en compétence, des lors qu'elles seront utilisées. Elle faut l'appel au sens moral et aux valeurs. Une part de subjectivité des acteurs, du ressenti qu'ils éprouvent face aux situations intervient dans les interactions. Ce travail de médiation est sous-entendu par le respect d'autrui, la tolérance et la paix. Il est important de travailler les compétences relevant du domaine psychoaffectif : les compétences émotionnelles (connaissances de soi, identification et compétences et compréhension des réactions personnelles face à une situation), comprendre les émotions d'autrui, développer une gestion positive des relations sociales par le biais d'une communication dénuée de jugement, par l'empathie, l'entraide et la bienveillance²²⁶.

III.2 Médiation par les élèves : entre estime et exposition de soi

La médiation peut se mettre en place dès lors qu'une situation de conflit apparait. Le conflit nait souvent d'un désaccord qui entraine des réactions affectives plus ou moins maitrisées. La médiation va permettre de faire retomber la tension exprimant de manière plus sereine les difficultés et les ressentis. Il est important d'insister sur le fait que les médiateurs élèves se rendent plus visibles qu'auparavant. Cette mise sur le devant de la scène pourrait essuyer des critiques des autres et ceux qui bénéficient de la médiation être stigmatisés rapidement, enfermés dans un rôle perturbateur. Le rôle d'accompagnement des adultes est essentiel pour protéger l'ensemble des élèves d'une trop grande publicité qui pourrait nuire à

²²⁶ Alain Picquenot., François Regis Guillaume et al., *Les personnels de direction des établissements secondaires* (Ressource, Formation), paris éd Broché , 01 Janvier 1995.

leur intégrité, ce qui serait contre-productif, en provoquant une stratégie d'évitement pour échapper à une sur exposition de soi²²⁷.

IV. PERCEPTIONS DE QUELQUES ENSEIGNANTS SUR LES PREVENTIONS DE VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE

Ici, nous vous présentons un extrait de dialogue entre un enseignant et un journaliste de la radio Equinoxe ou celui-ci nous parle et présente à sa façon par quel moyen la violence peut être canalisé en milieu scolaire²²⁸. Le dialogue est le suivant

Journaliste : Professeur bonjour.

Enseignant: Bonjour.

Journaliste: vous êtes syndicaliste, alors comment est-ce que les enseignants vivent cette récurrence des violences au sein des lycées et collèges?

Enseignant:

Disons qu'en tant qu'enseignant et analyste de l'éducation euh... je pense que c'est une situation qui n'est pas nouvelle même si elle est préoccupante. Ce qu'on peut dire c'est que malgré les multiples cas de violences, il y a eu le cas du lycée bilingue de Deido il y a quelques temps où un élève avait poignardé son camarade. Et puis on n'a également signalé du côté du lycée bilingue de Bafoussam pas plus tard que hier (mardi) un ou des enfants qui avaient agressés sauvagement le surveillant général. Ces cas-là ne sont pas nouveaux. Mais ce qui est inquiétant c'est le silence des responsables du ministère des enseignements secondaires qui euh à mon humble avis ne prennent pas la mesure du problème.

Journaliste: Pour vous prendre la mesure du problème serait faire quoi par exemple?

Enseignant:

Il est question euh lorsqu'on est dans ce genre de situation comme ça se passe dans tous les pays qu'il y ait par exemple des réunions de crise qui essayent de comprendre le phénomène, qu'il y ait des débats et que le débat soit ouvert. Parce-que j'ai l'impression que la question de la violence en milieu scolaire est une question taboue parce-que généralement on n'en parle comme un fait divers. On considère ça comme un fait divers alors qu'il fallait s'asseoir effectivement et étudier profondément la question. On n'a parlé de Deido, on n'a parlé du cas du nord. On n'a parlé de Bafoussam, d'Eboue. Je pense qu'au-delà des faits divers, au-delà de l'action ponctuelle. Il faut s'asseoir et s'interroger sur les causes profondes du mal et envisager des solutions pertinentes.

²²⁷Alain Picquenot, *De la vie scolaire à la vie de l'élève*, Paris éd Broché, 2007.

²²⁸*Propos décryptés par Rodrigue Djengoue.* A chacun son avis. Cameroun-Violence en milieu scolaire: Emmanuel Nguouaba "J'ai souvent proposé la solution des gros bras"lavoix du perroquet novembre 21, 2019.

Journaliste: Comment dresser de manière efficace justement cette résurgence de la violence, des attaques contre le personnel enseignant?

Enseignant:

*Non mais moi j'ai souvent proposé hein. Je maintiens ma proposition. Cela a souvent fait rire les gens. Je pense que lorsqu' il y' a les cas d'agression comme ça se passe les gens ne devraient pas rire. J'ai souvent proposé la solution des **gros bras**. Parce-que les effectifs de la police, de la gendarmerie ne permettent pas de mettre deux ou trois éléments dans chaque établissement. Ce n'est pas facile. Donc la solution la plus simple que j'ai proposée depuis plusieurs années c'est la solution des gros bras. Et avec l'association des parents d'élèves. C'est une solution est pertinente, qui me semble pertinente et réaliste. Si vous mettez deux ou trois gros bras dans un lycée, je suis sûr que vous allez éloigner les petits délinquants, les fumeurs de chanvre parce-que en passant je vous signale que les élèves ou encore les agresseurs, ou même ceux-là qui viennent du quartier pour venir commettre des actes de violence dans l'établissement ne sont pas des bandits de grand chemin. C'est simplement des anciens élèves délinquants ou encore ceux-là qui sont pratiquement désœuvrés dans les quartiers et qui parfois viennent se venger de leurs anciens enseignants. Donc je pense que la solution des gros bras pour moi me semble être une solution intéressante.*

Il ajoute en disant :

Les gros bras qui ne seront pas là pour intimider, ou bien torturer les élèves mais tout simplement pour jouer un rôle dissuasif. Bon maintenant l'autre solution c'est de former les surveillants généraux et de façon extraordinaire les surveillants généraux eux-mêmes ils ne sont que des simples enseignants et par la force du décret ils ne peuvent pas être efficaces et compétents. Donc je pense aujourd'hui la violence dans les établissements on ne peut plus gérer la discipline comme il y a trente, quarante ans. Aujourd'hui il faudrait doter les surveillants généraux, les surveillants de secteur d'un certain nombre de compétences en matière de maintien de la sécurité dans les établissements scolaires. Je pense que cette solution est intéressante parce-que si les surveillants généraux sont formés, ils peuvent par exemple désarmer les gens qui viennent avec les armes blanches. Si un surveillant général est formé, il peut par exemple désarmer un enfant qui a un couteau. On n'a la chance qu'on n'a pas encore eu des cas comme aux Etats-Unis où parfois les élèves viennent avec les armes à feu. Donc aujourd'hui ce sont les armes blanches. Je pense que si les surveillants généraux sont formés ils peuvent facilement...Déjà même ça va intimider certains enfants qui n'oseront pas franchir les murs des établissements scolaires.

Journaliste : Emmanuel Nkunké Nguouaba merci.

Enseignant: Merci.

A travers cette extrait de dialogue nous pouvons faire comme analyse la peur que ressentent les enseignants dans l'exercice de leur métier en milieu scolaire a un point où ceux-ci font appel à la sécurité en quelques sortes des « garde-corps ». Les enseignants ont plus besoin de sécurité pour se sentir en sécurité dans l'exercice de leur métier car être en classe

sans être protégé par une sorte surveillant rapprochée leur donne un sentiment de peur et de frustration auprès des élèves.

IV. COMMENT APPREHENDER LA VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE

Il est important de signaler que la violence scolaire est un problème mondial. Cependant des remèdes standards ne seront pas efficaces dans la mesure où le degré de violence varie d'un pays à un autre et d'une région à une autre au sein de chaque pays. Dans tous les cas, la prise des mesures préventives sérieuses pour régler la situation est de plus en plus urgente. Parallèlement à la naissance de ce phénomène, une loi est censée naître dans le but de donner à l'affaire un statut juridique, c'est-à-dire créer une loi indépendante qui traite les cas de violence à l'école.

Même si on ne peut nécessairement pas infliger aux élèves auteurs d'agressions des peines de prisons lorsqu'il s'agit de mineurs, des amendes peuvent être infligées aux parents des élèves qui commettent des actes violents. Les sommes à payer varient selon la gravité des cas. Dans le pire des cas, des peines de prison peuvent être aussi imposées aux parents ou parfois aux élèves eux-mêmes. Ces mesures bien que dures, peuvent donner de bons résultats car les parents dans ce cas vont être obligés de s'intéresser à leurs enfants pour leurs protéger et pour se protéger. L'attention sera double. Il ne sera pas sans utilité aussi de mettre en clair un guide pratique qui régleme le traitement des cas de violence dans les établissements scolaires. IL est certes vrai que le règlement intérieur et le code de procédure pénal régle des lois qui condamnent à tous les niveaux toutes sortes de violence. Ces guides qui donnent, pour chaque acte interdit, la conduite à tenir par les autorités de l'établissement scolaire et la sanction à appliquer à l'élève têtu ou acteur de violence.

Mais à cette allure nous avons l'impression que tous ces codes de conduites en milieu scolaire semblent ne plus avoir d'effet avec l'ampleur du phénomène de la violence qui s'observe en milieu scolaire.

IV.1 Éléments de bonnes pratiques en matière de prévention des violences

Dans un grand nombre de lycées et collèges, la surveillance est désormais plus rapprochée et des cadres d'un niveau de responsabilité plus élevé, comme les censeurs, y sont associés. « Quand un élève est face à un censeur, il comprend que c'est déjà sérieux et fait l'effort de se tenir à carreau, contrairement au mépris affiché devant les surveillants généraux

et leurs adjoints qu'ils appellent d'ailleurs « *surveillantons* », assure un proviseur. Plus l'établissement est vaste et comporte de nombreuses salles de classe, plus certains chefs multiplient les surveillances. « *Dans notre lycée, nous avons mis en place des surveillances par secteurs et par niveaux : 6e, 5e, 4e... jusqu'en terminale. Grâce à cette proximité, les élèves sont facilement identifiables et maîtrisables* », explique un autre proviseur. « *L'on n'hésite même plus à recourir aux élèves policiers recrutés parmi les meilleurs en termes de performances académiques et de discipline* »²²⁹.

En cas de besoin, des « *indics* » sont également utilisés. « *Pour éviter de mauvaises surprises, nous avons besoin de mettre en place des réseaux d'informateurs. En particulier pour ce qui est de la consommation des drogues, notamment le Tramol qui circule sous le manteau* », avoue le principal du collège fusé. Pour les cas les plus compliqués comme les rixes sur le campus ou la voie publique avec embarras de la circulation, il reste toujours le conseil de discipline avec la convocation des parents, l'exclusion. Mais aussi l'unité de police spécialisée mise en place par la délégation générale à la Sûreté nationale (DGSN). Comme recommandations nous pouvons parler de la tolérance zéro contre l'indiscipline, c'est donc l'une des façons de tenir ce milieu scolaire. Ainsi, nous essayerons d'élucider cela avec les éléments suivants :

- « *Nous mettons un accent particulier sur le dialogue* »

*L'établissement est censé protéger l'élève contre toute manœuvre susceptible de compromettre son éducation, sa santé et son bien-être dans le campus. C'est pourquoi, sont proscrits dans notre règlement intérieur, les actes et instruments de violence. Tout contrevenant à cette règle s'expose à des sanctions. Tous les élèves et visiteurs sont passés au détecteur des métaux à l'entrée de l'établissement. Nous mettons un accent particulier sur le dialogue et une éducation morale religieuse basée sur le respect de l'être humain.*²³⁰

*Tout commence par l'éducation de l'enfant à la maison. S'il ne voit pas les scènes de violence chez ses parents, il ne sera pas enclin à la brutalité. C'est pourquoi j'inculque à mes enfants le respect de l'autre. Et lorsqu'il y a des scènes de violences de façon évidente, je dialogue avec eux en leur faisant comprendre que ça ne sert à rien d'être agressif. Et s'il arrive que je sois convoqué à l'école, je rappelle le principe à mon enfant devant ses enseignants. Une petite correction s'avère nécessaire s'il s'entête.*²³¹

²²⁹ *Propos décryptés par Rodrigue Djengoue.* A chacun son avis. Cameroun-Violence en milieu scolaire: Emmanuel Nguaba "J'ai souvent proposé la solution des gros bras" lavoix du perroquet novembre 21, 2019.

²³⁰ Le révérend Père Pascal Mgbéadichie, principal du Collège Saint-Benoît, Mvolyé.

²³¹ Bekono Obame, commercial. Propos d'un enseignant cetic de ngoa-ekellé le 23 septembre 2019 à 10h15

J'évite les problèmes au maximum, J'évite au maximum d'avoir des problèmes avec mes camarades. Et lorsque je vis une telle situation en classe, ou si un camarade a une arme en sa possession, je me rends rapidement à la surveillance me plaindre. Il y a aussi que mes parents me sensibilisent tous les jours sur la violence en me demandant d'avoir de l'amour pour mon prochain.²³²

- « Il faut adopter un comportement responsable »

Les affiches sont exposées partout à l'intérieur de notre établissement scolaire. Ceci pour éviter au maximum les scènes de violences. Ce qui m'amène à adopter un comportement responsable envers mes camarades. Et à la maison, mes parents à travers des enseignements bibliques, nous apprennent à respecter l'autre.²³³

IV.2 Renforcer les mesures préventives contre les violences dans le milieu scolaire

La législation en vigueur dans le système éducatif donc la référence renvoie au règlement intérieur c'est-à-dire l'ensemble des lois et règles qui traitent de ce sujet aujourd'hui continue de soutenir fortement que toute manifestation de la violence scolaire est inacceptable. Elle réaffirme le rôle de l'école dans la promotion de l'égalité des chances. Elle dit également que l'autorité est légitime et met la règle au centre de l'enseignement. À titre d'exemple, toutes les violences que nous avons citées sont punies par la loi, et même si c'est un enfant qui commet une violence, quelle qu'elle soit, il sera puni car il enfreint la loi. Bien sûr il sera puni en fonction de ce qu'il a fait (...) ²³⁴. Une fois identifié, le problème est traité par des mesures sérieuses pertinentes, dans l'ordre et la loyauté. Le problème qui se pose donc c'est moins la violence en elle-même que la manière de la traiter.

C'est un problème d'organisation et il incombe au Ministère de prendre les justes mesures et de partager les rôles pour y faire face. Il est donc urgent d'être plus rigoureux dans le traitement des cas de violence. Sans retard, les autorités sont appelées à sanctionner sévèrement et dans la loi ce genre de pratiques. En somme, si épineux qu'il soit, le problème de violence n'est pas sans avoir des solutions. La première est d'instaurer une loi qui traite les infractions violentes aux établissements scolaires, si ce n'est pas fait, et la mettre en pratique.

Mais ceci n'est pas suffisant. Une remise en question du rapport enseignant élève nous semble également nécessaire.

IV.3 Réajuster le rapport enseignant/ élève

²³² Gaston Durel Zoa oyono, propos d'un élève du lycée bilingue d'application au second cycle.

²³³ Audrey Luress Nga wouondi Gbetkom, propos d'un élève du collège la retraite du premier cycle.

²³⁴ Dossier de Bayard Presse, <http://www.junior.senat>.

Nous voulons dire par réajuster le rapport entre l'enseignant et l'élève montrer à chacun d'eux ses droits et ses devoirs. L'enseignant doit savoir qu'il est de ses obligations de respecter l'élève, le traiter en tant qu'être humain doué d'une dignité et non moins important que lui. En revanche, l'élève doit à son enseignant un respect total. Il doit l'aider à lui communiquer le savoir nécessaire en éprouvant une concentration totale et un sérieux permanent.

L'élève doit reconnaître à l'enseignant son autorité. Dès l'entrée en classe, le sujet apprenant met en tête qu'il est dans un lieu organisé dépendant d'un maître de lieu. En l'absence de ces conditions, le déroulement des cours sera en butte à plusieurs difficultés. En comparaison avec son ancien statut, l'enseignant est de plus en plus effacé.

Les nouvelles théories ont fait de lui un guide qui ne doit plus imposer le savoir à l'élève mais le lui faire découvrir. Ces théories partent certes d'une bonne intention : mettre l'accent sur la capacité réflexive de l'élève et le transformer en élément actif au lieu d'un simple réceptif à remplir d'informations. Désormais, l'objectif de l'enseignement ce n'est pas apprendre mais plutôt apprendre à apprendre. On met l'accent sur la manière, le comment.

Toutefois, les nouvelles approches pédagogiques, sans se rendre compte peut-être, trop concentrées sur l'élève, et ont mis dans l'ombre l'enseignant : le maître déchu. Le constructivisme et le socioconstructivisme ou ce qu'on appelle les méthodes cognitives sont un bon moyen de socialiser l'élève mais ils s'intéressent peu à son comportement au cours de l'apprentissage. Piaget et Vygotski ont certes mis l'élève au centre de l'action éducative mais ils ont dénué l'enseignant de son statut de maître. Ils ont mis de côté les méthodes empiristes d'apprentissage qui ont comme condition nécessaire l'obéissance du sujet apprenant voire sa soumission, considéré qu'il était moins comme un être humain qu'une bête.

Les idées suivantes nous montrent davantage les différences entre les deux approches et le changement qu'a subi le statut du maître : On remarque que l'enseignant jouait auparavant, un rôle plus actif. Aujourd'hui il « gère le comportement » de l'élève, « renforce le comportement désirable et ignore les comportements indésirables ». Ceci paraît tout à fait raisonnable. Il en résulte que la question de comportement des élèves ne posait pas problème. Chez les cognitivistes, toutes les interventions de l'enseignant tournent autour de la connaissance transmise. Il « traite l'information », il « sélectionne, organise et schématise les connaissances ». Ceci suppose un apprentissage qui se déroule dans des conditions ordinaires où l'élève présente la motivation volontaire, l'attention et la bonne conduite.

Mais que faire si ce n'est pas le cas ? L'enseignant doit dans ce cas intervenir pour gérer le comportement de l'élève et le mettre dans l'ordre pour pouvoir poursuivre le processus

d'apprentissage. L'intervention du maître donc doit se faire sur deux volets : le volet cognitif en tant que guide et animateur et le volet comportemental, pour ainsi dire, en tant que maître du lieu d'apprentissage.

L'absence de l'un de deux volets est le signe d'un déséquilibre voire d'une défection d'où l'aspect machinal de la méthode empiriste et le manque de discipline qui caractérise la méthode cognitiviste comme le prouve ce qui se passe aujourd'hui dans les écoles. L'idéal est une approche qui joint la discipline de la méthode classique et la mise en valeur de la capacité intellectuelle de l'élève en tant que constructeur du savoir par laquelle se distingue l'approche moderne. En attendant, une réhabilitation du statut du maître nous paraît nécessaire pour imposer l'ordre et gérer les comportements déchaînés des sujets apprenants. On doit lui remettre son autorité en lui assignant des limites. L'élève, surtout dans le cycle primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire c'est-à-dire jusqu'à la neuvième année, est censé reconnaître et subir l'autorité- qui doit être justifiée- du maître.

Le rapport entre l'enseignant et l'élève sera plutôt un rapport de maître/disciple. A partir du deuxième cycle de l'enseignement, secondaire, élevé dans la discipline, l'élève respecte l'enseignant. Le Rapport entre les deux devient un rapport élève /enseignant. Un enseignant qui désormais assurera un rôle d'accompagnement et de guidage sans perdre aux yeux de l'élève sans statut de maître. Ainsi, donner à l'enseignant un statut plus solide permet de gérer les comportements des élèves au sein de la classe et de faire face à la violence. L'être humain est plus ou moins animal quand la raison fait défaut. Dans ce cas une force qui remet dans l'ordre devient nécessaire. L'enseignant en maître assurera cette fonction. Il suffit de l'encadrer et de lui donner plus d'autonomie.

IV.4 Donner plus d'autonomie à l'enseignant

Il est important de signaler que donner de l'autonomie à l'enseignant ne veut pas dire lui donner une liberté totale. Ceci peut signifier pour quelques enseignants faire ce qu'on veut c'est-à-dire enseigner comme on veut, exercer une autorité absolue et abusée sur l'élève pratiquer une violence non justifiée sur lui, le terroriser. C'est ce qu'on appelle résoudre la violence par la violence ou remplacer la violence de l'élève par la violence du professeur ce qui ne résout pas le problème. A dire vrai, l'autonomie de l'enseignant touche d'abord le contenu, le savoir enseigné. Ceci nous pousse à parler des programmes préconisés. Mais quel-est le rapport entre le choix des programmes enseignés et la violence scolaire ? Ces programmes passent souvent à côté des besoins réels des élèves, qui les jugent difficiles et épineux. Le

contenu ne touche, par la force des choses, qu'une élite des apprenants, ceux les plus intelligents, qui ne sont pas nombreux d'ailleurs. Les autres continuent à traîner des lacunes qui s'accumulent sans cesse.

Cette accumulation de lacunes renforce leurs sentiments d'impuissance voire de désespoir lesquels se traduisent sous forme d'indifférence, d'absentéisme, pour prendre la forme de réactions violentes. Violence de l'élève d'abord contre les camarades brillants car il n'arrive pas à les égaliser et lui provoque un sentiment d'infériorité. Puis une violence contre l'enseignant qui lui impose un savoir inaccessible. Violence aussi contre l'école qui le pousse vers l'échec et finit par le jeter dans la rue. Violence enfin contre la société et les autorités qui n'arrivent pas à le contenir et lui procurer un emploi pour réaliser ces rêves. Car il faut le dire, l'élève ne compte plus sur l'école pour réaliser ses ambitions. Par ailleurs, un paradoxe se pose.

Les nouveaux programmes et les nouvelles approches pédagogiques visent à faire apprendre à l'élève comment exploiter un savoir qui n'est pas toujours acquis. Plus logique est de s'assurer d'abord de l'intégration du savoir puis apprendre à l'élève à l'exploiter. Par conséquent, il ne serait pas sans utilité de faire participer les enseignants surtout les plus expérimentés au choix du contenu enseigné car l'enseignant demeure les plus capable d'identifier les besoins scientifiques et psychologiques de l'élève. Par ailleurs, l'autonomie de l'enseignant touche aussi son rapport avec l'élève. Une certaine autorité peut aider ce dernier à contenir les réactions violentes et les amortir. C'est lui donner les prérogatives nécessaire à la rectification, la correction de l'élève sans lui permettre d'en abuser.

La désintégration de la notion de famille, les jeux censés être éducatifs, la privation, le système pédagogique et par là même le système de punition ont été longuement discutés par les spécialistes, dont notamment le sociologue et professeur universitaire Habib Dérouiche et le psychothérapeute et comportementaliste le professeur Jaâfar Mondher. « *On ne peut pas changer la société par décret* », a affirmé Pr. Habib Dérouiche dans son intervention. Il a analysé le phénomène de la violence avançant une série de propositions pour faire barrage à la violence. Il a estimé que le système pédagogique actuel n'offre pas aux enseignants la possibilité d'utiliser tous les moyens dont ils disposent pour éduquer les écoliers. L'impunité de l'enfant l'encourage à signer et persister dans ses dérives²³⁵.

²³⁵<http://www.tunisia-today.com/archives/41672> , La violence en milieu scolaire : La démission des parents à l'index.

A cet égard la pédagogie différenciée n'est pas sans apport. Partant d'un diagnostic, on détermine l'attitude à prendre envers chaque élève selon les cas. Un élève timide peut être doucement conduit à dépasser sa situation et se socialiser. Un élève intelligent peut être orienté d'une manière à exploiter son intelligence et la développer. Un élève qui est désintéressé doit être mené de façon à changer ses attitudes en discutant avec lui et en l'orientant. De même, pour un élève dont la conduite est d'une agitation excessive qui arrive jusqu'à la brutalité, les pratiques violentes, pourquoi n'est pas lui imposer une correction si les autres moyens ne donnent pas des résultats.

La correction justifiée témoigne d'une discipline fondée sur la raison : « *l'élève fait l'apprentissage de la liberté. Etre libre ce n'est pas s'affranchir de toute règle mais c'est se soumettre à la règle que l'on se donne parce qu'elle est l'expression d'un idéal à atteindre* »²³⁶.

²³⁶ Charmions, Claude, La Connaissance de l'enfant et son éducation, Collection Recherche et Documents Pédagogiques, 1967.

CONCLUSION PARTIELLE

En résumé, les observations recensées ci-dessus ont permis ainsi d'étayer une description théorique préalablement définie. Elles ont permis aussi de voir qu'il existe, dans le monde scolaire, des interactions multiples et tout à fait subtiles qui ne se laissent pas *stricto sensu*, se réduire et qu'il est vain de vouloir nier, de désigner et de reconstruire les objets considérés jusqu'à présent comme infrasociologiques. L'on a ainsi découvert les règles informelles, les adaptations secondaires, les différentes stratégies qui sous-tendent les négociations et maintiennent la cohésion de la société scolaire. « *Le métier de l'écolier* », tous ces comportements violents que l'on a observés en milieu scolaire, peuvent être considérés, en dernière analyse, et traités comme des redéfinitions de la situation, opérées par les élèves qui associent ces différentes stratégies. Les procédures de négociation du travail scolaire ont été employées du point de vue des stratégies de survie tant du côté de l'enseignant que de l'élève.

Dans une approche idéaliste du fonctionnement scolaire, ces violences, parfois dénuées de sens peuvent conduire à penser que l'identification des conflits suffirait à résoudre ceux-ci. Cet éclairage spécifique de la scène scolaire a permis de descendre un peu plus en profondeur pour appréhender la socialité scolaire toujours dans sa déclinaison phénoménologique, au travers de laquelle les jeunes scolaires construisent et reconstruisent leur identité et font face à l'imposition totalitaire de l'ordre scolaire. A partir de cela, nous avons pu saisir comment les acteurs scolaires envoient des signaux à la société, à travers des interactions qui se développent en s'adossant sur des pratiques qui s'écartent de la norme scolaire.

En dépit des apparences qui font que les comportements violents ne soient considérés plus comme de simples actes de délinquance, nous constatons que les apparences sous toutes ses formes sont des vitrines de multiples situations et actes sociaux, et contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, les comportements violents des jeunes scolaires ne sont pas forcément un simple fait de transgression à usage non fondé, mais il est fondamentalement l'effet de la conséquence de toute socialité en acte.

Autrement dit, pour comprendre les phénomènes des comportements violents dans son déploiement dans l'enseignement secondaire à Yaoundé, ce ne sont pas tant les actes qu'il faut suivre et condamnés, mais il s'agit aussi de saisir les motivations qui poussent les acteurs à agir de la sorte. Car les comportements violents qui envahissent l'école à Yaoundé participent des rituels dans ce que Balandier²³⁷ appelle « *les territoires de la socialité* », c'est-à-dire cette

²³⁷ Balandier, G., *Le désordre*, Paris, Fayard, 1998.

perpétuelle « *tension entre social et l'évasion du social entre la relation fondatrice et la disjonction destructive* ».

Dès lors, dans une société où les relations et les interactions sont guidées par les conflits et les rapports de domination, les comportements violents des jeunes à l'école sont une manière de participer à la vie sociale. Ainsi, le moi s'exprime en tant qu'individualité engagée dans ce processus caractéristique de toute institution où toutes les attitudes se réfèrent à des normes. Dans le contexte de notre milieu scolaire, caractérisé comme toutes les sociétés par l'identité problématique dont la quête est permanente dans l'urbanité, les comportements violents de jeunes scolaires vécus dans le milieu scolaire permettent de comprendre, sinon le degré de l'adhésion, du moins le décalage ou l'exclusion des acteurs scolaires.

En définitive, les pratiques violentes de la jeunesse scolaire doivent être perçues comme une recreation d'un univers scolaire en mutation dans la société d'aujourd'hui. Elles peuvent être vues à juste titre non seulement comme des formes de reconstruction et de réinvention d'un vivre-ensemble particulier à une époque de crises multiples, mais aussi comme des élans interactifs et intersubjectifs, d'échanges, de positionnement, de repositionnement et de prolongement émotionnel. Il faudra ainsi consacrer des heures de pratiques en faveurs des futurs enseignants pendant leur formation à l'Université sous formes de cours qu'il présente dans des écoles des collèges ou des lycées afin de les préparer au métier et les familiariser avec des difficultés de l'enseignement de bonne heure pour qu'il puisse être plus maîtres de bonnes situations comme nous l'avons évoqué dans une partie de notre étude.

CONCLUSION GENERALE

A partir du bilan de cette modeste investigation, nous entrevoyons mieux l'enjeu de la question des comportements violents des élèves dans en milieu scolaire à Yaoundé aujourd'hui.

Symbole d'une cité en mutation, les délinquances et les déviations scolaires résument, pour ainsi dire, toute la dynamique d'une société dont elles sont le produit, mais aussi la vitrine. Les violences scolaires dont nous avons voulu revisiter ne pouvait plus être analysée uniquement sous les angles qui en alimentent une vision parcellaire réductionniste ou encore pathologique.

Dans ce travail qui avait pour thème « *violences en milieu scolaire dans la ville de Yaoundé* », il nous importait prioritairement d'interroger le champ de la violence scolaire en tant qu'espace particulier et instrument original de production et de promotion de la dynamique scolaire. Dans cette perspective, il était important de sonder les procédures, les raisonnements pratiques et les bricolages par lesquels les acteurs construisent le social et produisent, au jour le jour, les normes sur lesquelles repose l'institution scolaire. Plus concrètement, il s'agissait de dévoiler la méconnaissance ou les intérêts cachés des acteurs et d'étudier « *l'inégalité en train de se faire* », « *en prenant au sérieux la rationalité des acteurs* » et en tentant « *de rendre compte de la manière dont, en situation, ils construisent le social* »²³⁸.

Dans cet ordre de préoccupation, une hypothèse générale a été formulée autour de la société scolaire à Yaoundé et postule que : « *La violence en milieu scolaire s'explique par les comportements agressifs, les mentalités et les actes répréhensibles des élèves en milieu scolaire. Et aussi celle-ci peut être comprise à travers le suivisme, la mauvaise compagnie, le statut social des élèves etc.* ». De cette hypothèse, il en découlera deux étapes saillantes qui constituent l'ossature de cette recherche. La première qui s'appesantit sur une approche analytique de la conception sociale du rapport violence-école a permis d'identifier et de fréquenter les pistes et les repères du phénomène de violence, plus précisément en milieu scolaire à Yaoundé.

Cette brève incursion dans les méandres de la sociologie urbaine et de la délinquance nous a, en effet, conduit à l'observation que la violence, quel que soit le lieu où il se produit, est une propriété, non du comportement lui-même, mais de l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte. En réalité, les groupes sociaux créent la violence en instituant des normes dont la transgression constitue un acte déviant ou délinquant, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme violents. De ce point de vue, violence n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un « *transgresseur* ».

Cette approche, définissant ce qu'il est convenu d'appeler une « *théorie de l'étiquetage* », considère la violence non pas comme le produit objectif d'un dysfonctionnement, mais

²³⁸ Derouet (Jean-Louis) (Dir.), *L'ÉCOLE dans PLUSIEURS*, 1991, pp. 225-226.

comme une « *qualification* », résultant d'une « *transaction* » entre un groupe social et un individu. Dès lors, le problème n'était pas pour nous alors de connaître les caractéristiques statistiquement pertinentes des populations scolaires violentes, mais d'étudier le *processus* par lequel une série d'actes et d'individus en arrivent à être qualifiés de violents. Raison pour laquelle il nous fallait faire une sorte de téléologie de l'école, pour saisir les logiques, les fonctions et la fonctionnalité de cette dernière tout en faisant ressortir l'insécurité qui s'observe en milieu scolaire.

Cette seconde étape sur laquelle s'est appesantie notre recherche a consisté à rechercher dans les aires scolaires de Yaoundé, notamment les établissements d'enseignement secondaire, les traces et les indicateurs de la scénographie des comportements violents et subséquemment à inscrire sa lecture dans une perspective herméneutique. En revisitant les travaux portant sur la relation éducative et violences, mais aussi à partir des données empiriques, nous avons recherché l'expression de pratiques violentes relevant des interactions quotidiennes, des « *transactions* » entre l'institution- école et les élèves. C'est ainsi que nous sommes parvenus à mettre en évidence, les « *adaptations secondaires* » de la communauté éducative à Yaoundé.

Celles-ci ont été appréhendées au sein des établissements à travers le profil de ces élèves, le phénomène de la « *flânerie* », (entre autres). Par ailleurs, parmi les procédures de négociation du travail scolaire, ont été aussi analysées les stratégies de survie de l'enseignant (car tant du côté de l'élève, que de l'enseignant, il s'agit de « faire-face » à la situation). Dans le même ordre des faits, il a été identifié d'autres genres de violences scolaires, notamment « *le parler déviant* » (l'argo)²³⁹, les incivilités et incivismes qui constituent diverses formes des violences physiques, verbales des jeunes scolaires.

L'individualisme méthodologique, l'approche stratégique et le constructivisme semble nous éclairé sur l'idée, selon laquelle « *les faits sociaux sont des accomplissements pratiques* », ceux-ci nous ont permis de saisir en profondeur le sens et la signification des comportements violents des acteurs scolaires à Yaoundé. Elles nous ont ainsi permis de dépasser les perceptions déterministes des théories de la reproduction érigées en paradigmes incontournables de saisie des inégalités et des échecs scolaires.

Partant de la conviction que l'acte violent est porteur d'un sens et d'une signification que les acteurs eux-mêmes donnent de leurs actes, nous nous sommes évertué à démontrer, sur la

²³⁹ Cela désigne le *frananglais/camfrançais* qui est un langage utilisé dans le vocabulaire des jeunes. C'est une façon de parler en utilisant dans la même phrase des mots en français et en anglais ayant leur propre signification.

base de la prospection d'autres paradigmes explicatifs des comportements violents à l'école, que le comportement est davantage l'expression d'une combinaison de facteurs et motivations psychosociologiques, et donc subjectifs et « *compréhensifs* », qui transcendent forcément la conception déterministe ou « *objective* » sous lequel la lecture des comportements violents et éducatifs était, jusque-là, enfermée.

C'est donc sur cette base que les établissements d'enseignement du second degré ont été examinés. Ici, c'est la situation vécue qui a été prise en considération, sa dramatique même, ses composantes et ses à-côtés, les coulisses à travers une analyse des logiques normatives et les fonctions de l'institution scolaire telle que le suggère l'analyse institutionnelle de Mauss. Les institutions scolaires sont apparues comme l'ensemble d'actes ou d'idées tout institué que les acteurs scolaires (élèves et enseignants) trouvent devant eux et qui s'impose plus ou moins à eux. Il est apparu au sens plus restreint et plus actif, que les logiques normatives renferment toute forme de contrôle et de détermination des conduites au sein d'une société scolaire organisée possédant une structure (établissement), des finalités collectives (socialisation-sélection), et une source de pouvoir (loi, règlement, autorité éducative). L'école apparaît ainsi à la fois comme une instance de sélection et mécanisme d'unification.

L'école a pour objectif de socialiser, c'est-à-dire convertir, mieux, transformer un individu d'un être asocial en un être social en lui inculquant des catégories de pensée et un système d'idées, de croyances, de traditions, de valeurs morales, professionnelles ou de classe, dont certaines sont irréversibles et d'autres au contraire changeant en fonction de nouveaux apprentissages et des situations vécues. Derrière un tel but, se cache la primauté du social sur l'individuel, l'exercice de la contrainte, une distribution du pouvoir et enfin, des objectifs telle que l'intégration de l'individu à des communautés idéologiques ou cognitives, par exemple. Cependant, il convient de rappeler qu'elle n'exclut ni résistance, ni même l'échec du contrôle social des individus par l'institution scolaire.

En réalité, scolarisation et sélection sont les deux faces d'une même réalité. L'école unifie en socialisant et divise en sélectionnant. En tant que « *milieu moral organisé* », selon l'expression de Durkheim, elle façonne l'identité de l'élève. Elle le fait de deux façons : en inculquant de façon collective et indistincte un corps d'idées, de conduites et comportements, de valeurs communes, en tentant de transformer l'individu et ses catégories de pensée de telle

sorte que son point de vue change de façon radicale pour sa vie. Car « *socialiser c'est transmettre des contenus ; mais c'est également incorporer des structures* »²⁴⁰.

Dans l'esprit de ce travail, elle se réfère à un mode particulier de production de relations significatives, en rapport avec la vie quotidienne et les diverses manières de « *résister* » qu'utilisent les acteurs scolaires à l'égard des contraintes que l'ordre scolaire fait peser sur leur existence²⁴¹. On peut donc constater que nos hypothèses de travail se trouvent largement confirmées. En clair, la mise en évidence des comportements violents des jeunes scolaires à Yaoundé exige donc une analyse complexe. Le déploiement des violences scolaires au Cameroun n'est pas aussi simpliste qu'on en a l'impression. Car les acteurs scolaires se multiplient et les formes et types de violences se diversifient.

Toutefois, les pratiques violentes des jeunes scolaires doivent être débarrassées de stéréotypes qui alimentent un imaginaire pathologique à l'endroit des jeunes, liée aux manifestations barbares et « *sauvages* ». Il s'agit désormais de participer au vaste effort de décryptage par l'analyse les liens illicites qui se nouent derrière l'apparente cacophonie des pratiques éducatives. Il est nécessaire de distinguer le rôle réel de production de la société comme précédemment souligné. Celui-ci s'articule autour de la lutte contre l'isolement des acteurs scolaires dans des logiques normatives de l'école trop contraignantes. Il s'agit d'un « *style communautaire* » qui renaît dans la ville pour sauver de la contrainte une jeunesse en quête de vie²⁴². Telles seraient les relations scolaires qui favorisent les espaces multiples de déploiement de l'imaginaire scolaire.

Dès lors, contrairement à ce qu'on pourrait penser relativement aux phénomènes de violences qui se dramatisent dans l'agression, l'incivisme et l'insécurité, la débauche et l'immoralisme, ceux-ci ne sont pas seulement « *pathologiques* », mais ils sont aussi fondamentalement, l'effet et la conséquence d'une quête de la socialité. Ainsi, la violence scolaire, participe de signaux, de codes qu'il faut interpréter et comprendre. Tout cela peut être la manifestation de la force de production de la société scolaire et de son maintien malgré les dérives, les dysfonctionnements du système. Ce que l'on peut retenir finalement de cette analyse, c'est que la violence scolaire quotidienne à Yaoundé dans sa déclinaison dominante peut être le reflet de l'environnement social. Derrière les violences exacerbées que les acteurs scolaires développent en marge des considérations officielles de l'école, l'institution scolaire,

²⁴⁰ Cherkaoui, M., *Sociologie de l'éducation*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ? (4e éd.), 1986.

²⁴¹ Javeau, C., *Le petit murmure et le bruit du monde*, Bruxelles, Ed J. Antoine, 1985.

²⁴² Ela, J. M., *La ville en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1983.

semble mué par une conjoncture difficile, se contente, elle-même, de favoriser et même de tolérer certains comportements violents, comme condition *sine qua non* d'un être-ensemble équilibré.

Mais si les comportements violents des jeunes scolaires peuvent succomber à de telles analyses à Yaoundé, ce n'est pas tant à cause de ces pratiques elles-mêmes ; c'est davantage à cause des logiques de l'école qui se veulent trop sélectives, reproductrices et dominatrices qui font que les acteurs scolaires transgressent les normes. Une rapide herméneutique du rapport institution et contexte socio-économique permet de percevoir que la crise économique, la baisse du niveau des revenus et le désir d'assurer l'avenir des jeunes par la scolarisation faussent considérablement l'ambition des catégories sociales issues des classes populaires. Elle permet aussi de constater que les institutions scolaires (les normes) ne sont pas respectées par la communauté éducative, et ne préoccupent vraisemblablement pas l'administration de l'éducation. Ce qui semble préoccuper les autorités éducatives, c'est davantage, une année scolaire paisible et bien pleine. Pour le reste, que les acteurs scolaires se « débrouillent » comme ils peuvent. C'est cet ensemble de constats qui explique cette « visibilité » du système éducatif camerounais comme un espace en crise marqué par la violence.

Cependant, cette dévalorisation ne nous empêche pas de voir qu'au-delà de la violence tant décriée, que les actes violents recèlent une richesse insoupçonnée et condensée qui servent de « réservoir » à la perdurance sociale²⁴³. Quoi qu'il en soit, les pratiques violentes des jeunes scolaires à Yaoundé exercent aujourd'hui une influence sur les temps socio-scolaires contraints. Cela se laisse cerner au quotidien de la jeunesse scolaire dans les espaces où le « souci de soi »²⁴⁴ se démarque des logiques normatives de l'école pour exprimer que « l'individualité devient une valeur sociale ». Le souci de soi s'exprime au quotidien des acteurs scolaires, à l'école, dans la rue festive, ludique et mondaine qui semblent avoir pour vertu de nourrir les imaginaires des jeunes scolaires portés vers l'autonomie, par rapport aux tutelles institutionnelles qui se trouvent ainsi menacées.

Il s'agit donc de voir, derrière cette apparente cacophonie des pratiques violentes dans l'environnement scolaire de Yaoundé, l'explosion d'une libération de l'individu qui n'est pas seulement réprimé par le poids des logiques normatives de l'école, mais aussi une nouvelle forme d'affirmation de soi du sujet scolaire face à la pluralité « chaotique ». C'est en effet, une

²⁴³ Maffesoli, M., - *La Violence totalitaire*, Paris. PUF. Réed. (1994 - *La Violence totalitaire. Essai d'anthropologie politique*. Paris, Méridiens/Klincksieck, 1979.

²⁴⁴ Foucault, M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

aspiration à la liberté plus grande, déniée de ce qu'on appelle les « *rouages institutionnels* », ²⁴⁵ ce qui prend corps dans les comportements violents des jeunes scolaires vécus dans toute sa « *sauvagerie* »²⁴⁶.

Ce travail qui est loin d'être achevé peut paraître hétérogène. En vérité, la réalité de la violence en milieu scolaire est complexe ; ce qui justifie l'interrogation de Maffesoli « *à quelle conclusion peut-on parvenir lorsqu'il s'agit d'une réalité dynamique et en pleine construction ?* »²⁴⁷. Nous nous sommes efforcés toutefois de rendre intelligible sociologiquement une pratique complexe. Etant donné la concentration sur ces minuscules « *arts de faire* » au quotidien, il est légitime de s'inquiéter de leur pertinence théorique, au-delà de leur vérification empirique. Ce qui revient à poser la question de l'insignifiance des détails. « *Déchets habituels* » de l'observation sociologique, les détails, les actions parasites, les distractions, du quotidien méritent-ils de retenir le regard du scientifique ? La recherche est complexe parce que ces pratiques, tour à tour, exacerbent et déroutent nos logiques.

Cette fluidité du réel s'inscrit dans le thème du désordre cher à Balandier. Aujourd'hui, l'exploration scientifique emprunte des « *chemins qui mènent inévitablement à lui. Le désordre, la turbulence, la désorganisation et l'inattendu fascinent* »²⁴⁸. C'est en termes de règne de la mouvance, des turbulences, des crises que Georges Balandier résume ainsi « *la modernité, c'est le mouvement plus l'incertitude* »²⁴⁹. À un siècle d'écart, Balandier et Durkheim illustrent ce choix épistémique contradictoire opéré à partir d'une prémisse ontologique identique : « *Le social -- au sens le plus extensif de ce mot -- s'appréhende en un état de grande fluidité. (...) Parce qu'il est continuel devenir, avec l'accélération propre aux périodes de la modernité, il doit être saisi dans son engendrement et non dans les structures qui le figent et le dénaturent* »²⁵⁰.

Sans doute en procédant ainsi (en considérant les faits sociaux comme des choses), on laisse provisoirement en dehors de la science la matière concrète de la vie collective, et cependant, si changeante qu'elle soit, on n'a pas le droit d'en postuler *a priori* l'inintelligibilité. Mais si l'on veut suivre une voie méthodique, il faut établir les premières assises de la science

²⁴⁵ Dumazédier, J., *Révolution culturelle du temps libre*, Paris, Meridien/Klincksieck, 1988.

²⁴⁶ Nga Ndong, V., *Information et démocratie en Afrique (L'expérience camerounaise)*, Yaoundé, SOPECAM, 1987.

²⁴⁷ Maffesoli, M., *La Contemplation du Monde (Figure du style communautaire)*, Paris, Grasset/Frasquelle. Réed (1996) Le Livre de Poche, Biblio-Essais, 4223, 1993, p190.

²⁴⁸ Balandier, G., *Le désordre*, Paris, Fayard. 1988

²⁴⁹ *Idem*

²⁵⁰ *Idem* p243.

sur un terrain ferme et non sur un sable mouvant. C'est seulement ensuite qu'il sera possible de pousser plus loin la recherche et d'enserrer peu à peu cette réalité fuyante

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages généraux

Alain P., 2007, De la vie scolaire à la vie de l'élève, Paris éd Broché.

Alain, p., François. R. G et al., 1995, Les personnels de direction des établissements secondaires (Ressource, Formation), Paris éd Broché.

Angelique, p. Sylvie, C.C et Corinne, H.N., 2014, La médiation par les élèves : Enjeux et perspectives pour la vie scolaire, Paris éd Broché.

Ansart, P. 1997., les cliniciens des passions politiques, Seuil.

Aron, R. 1973., Histoire et dialectique de la violence. Paris : Gallimard.

Authier J.-Y ET aL., 2003, Violences urbaines, violence sociale, Fayard.

-
- Balandier, G.**, 1988, Le désordre, Paris, Fayard.
- Bardin, I.**, 1977, L'analyse de contenu, France : PUF.
- Berger, P, et Luckmann, T.**, 1996, La construction sociale de la réalité, Armand colin.
- Body- Gendrot, S.** 1993. ville et violence : L'irruption de nouveaux acteurs, PUF.
- Boudon, R., et Bourricaud, F.**, 1982, Dictionnaire critique de la Sociologie, Paris, PUF, p. 287.
- Boumard, P et Marchat J. F.**, 1993, Ordre et désordre dans l'institution éducative, Paris, Armand Colin.
- Boumard, P et Marchat, J-F.**, 1993, Ordre et désordre dans l'institution éducative, Paris, Armand Colin.
- Bourdieu, P.**, 1979 ., La Distinction, critique sociale du jugement, édition de Minuit.
- Bourdieu, P.**, 1991 ., « Introduction à la socioanalyse » Actes de la Recherche en Sciences Sociales, pp.90.
- Caouette, E. C. 1992. Si on parlait d'éducation, pour un nouveau projet de société, Montréal : VLB Éditeur.
- Carra, C.**, 2009. Violences à l'école élémentaire : l'expérience des élèves et des enseignants, Paris : Presses Universitaires de France.
- Casanova, R.**, 2000, Prévenir et traiter la violence dans la classe, Paris, Hatier.
- Charlot, B. et Emin J.-C.** 2000, États des savoirs : Violence à l'école, Paris : Éditions Armand Colin.
- Charlot, B. et J.-C. Émin.** 2001, Violence à l'école. État des savoirs. Paris : Bordas.
- Cherkaoui, M.**, 1986, Sociologie de l'éducation, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ? (4e éd.).
- Corcuff, P.**, 1995, les nouvelles sociologies, construction de la réalité sociale, Nathan.
- Crozier, M, Friedberg.**, 1977, L'acteur et le système, seuil.

Danyluk, V., 1995. La violence chez les jeunes : Compréhension et intervention. La violence chez les jeunes : Compréhension et intervention, Collectif sous la direction d'Yvon L'Abbé, Montréal : Sciences et Culture, p15-23.

Debarbieux, .E., 2001, La violence en milieu scolaire, Paris, ESF, p 84.

Debarbieux, E., 2001, La violence en milieu scolaire : Etat des lieux ; T 2 : Le désordre des choses, Paris : ESF. T 1, 1996 et 1999 et van ZANTEN A., L'école de la périphérie, Paris : PUF.

Debarbieux, E. 2006. Violence à l'école : un défi mondial ? Paris : Armand Colin.

Degenne A. et Vallet L.-A. 2000, « L'origine sociale des enseignants par sexe et niveau d'enseignement. Evolution entre 1964 et 1997 » Education et Formation 56, pp33-40.

Dominique, M., 1995, 19 heures, brigade des stupéfiants, Sombre Sentier.

Doudin et Erohen-Marküs, M., (dir). 2000. Violences à l'école: Fatalité ou défi? Bruxelles : De Boeck Université, Belgique.

Dumazédier, J., 1988, Révolution culturelle du temps libre, Paris, Meridien/Klincksieck.

Dupaquier, J., 1999, La violence en milieu scolaire, Paris, Presses Universitaires de France.

Durkheim, E., 1897, Le Suicide, PUF.

Durkheim, E., 1993, Education et sociologie, Paris : PUF (1ère éd.), p 66.

Duvignaud, J., 1966, Introduction à la sociologie, Paris, Gallimard, p7.

Ela, J. M., 1983. La ville en Afrique noire, Paris, Karthala.

Foucault, M., 1975, Surveiller et punir, Paris, Gallimard.

Gasparini, R., 2000. Ordres et désordres scolaires. La discipline à l'école primaire, Paris : Grasset.

Guillotte, A., 1999. Violence et éducation, Paris : Presses Universitaires de France.

Hébert, J., 1991. La violence à l'école, Guide de prévention et technique. Montréal : Logiques Inc.

Javeau, C., 1985. Le petit murmure et le bruit du monde, Bruxelles, Ed J. Antoine.

Jean-Marie, D., 1997, La liberté de choisir : Pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain, p. 159.

Kelling, V. G, Coles, C.M., 1997. Fixing Broken Windows: Restoring Order and Reducing Crime in our Communities, New York, Simon & Shuster, p. 319

Lallement, M., 1993, Histoire des idées sociologiques t2, Paris, Nathan.

Lapassade, G., 1993 ., Guerre et paix dans la classe. La déviance scolaire, Paris, Armand Colin.

Lavarde A-M., 2008, Guide méthodologique de la recherche en psychologie, Boeck, p.194.

Lepoutre D., 2001 ., Cœur de banlieue, Paris : Odile Jacob.

Lorrain, J.-L., 1999 ., Les violences scolaires, Paris, Presses Universitaires de France.

Maffesoli, M., 1993. La Contemplation du Monde (Figure du style communautaire), Paris, Grasset/Frasquelle. Réed (Le Livre de Poche, Biblio-Essais, 4223, p190.

Martichoux, J., 2000, Violence des jeunes. Les parents sont-ils démissionnaires? Issy-les-Moulineaux, France : Prat.

Marzouk, A., et St-Pierre, D., 1998. ? Recherches, approches et considérations sur la discipline en milieu scolaire, Ottawa : GREME.

Mbanzoulou, V. P., 2004. «La violence à l'école : un retour d'expérience», RAJS-JDJ n°231, janvier, p. 30.

Mbanzoulou, V. P., 2007, La violence scolaire. Mais où est passé l'adulte ?, L'Harmattan, coll. Controverses ,110 p.; «Violence entre élèves. Comprendre la relation entre insulte et bagarre», Non-violence-Actualité, n°279, Mars-avril 2005, pp. 13-15.

Mbembe, a., 1985 ., Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire, Paris, L'Harmattan.

Nga ndongo. V., 1987, Information et démocratie en Afrique (L'expérience camerounaise), Yaoundé, SOPECAM.

Nzhié engono, J., 2001, Cent ans de sociologie. Du positivisme «dogmatique » à une approche intégrée du social, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé.

Paquin, M., & drolet, M. 2006., La violence au préscolaire et au primaire : les défis et les enjeux de la collaboration entre l'école et les parents, France : Presses de l'Université du Québec, p 17-18.

Piloz, L., 1999, Maîtriser la violence à l'école : Prévention et traitement de la violence en milieu scolaire, Bruxelles, De Boeck & Belin.

Rayou, P., & van Zanten, A., 2004, Enquête sur les nouveaux enseignants, Paris : Bayard.

Sojcher J., 1976. La démarche poétique, Paris, UGE, 10-18, 1976.p145.

Stephane .B., 1995, « l'usage de l'entretien en sciences sociales », POLITIX, N°30, P.239.

Testaniere, J., 1967, « Chahut traditionnel et chahut anémique dans l'enseignement du second degré », RFS, 8/1, pp. 17-33.

Tremblay, R.E. 2000, L'origine de la violence chez les jeunes, Isuma, pp10-16.

Van zanten, A., 2012 (2002), L'école de la périphérie : Scolarité et ségrégation en banlieue, Paris, PUF, p302.

Vincent .G., 1967, Les professeurs du second degré : Contribution à l'étude du corps enseignant, Paris, A. Colin.

Vivet, P., defrance et B. Tomkiewicz., 2000. Violences scolaires, Les enfants victimes de violence à l'école. Paris : Syros.

Willis. P., 2011, L'École des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers, coll. « L'ordre des choses », Éditions Agone.

II. Ouvrages spécialisés

Fournier, P, et Arborio, A-M ., 2015, *observation directe*, paris, Armand colin.

Kosterman, R., J.W. Graham, J.D. Hawkins, R.F. Catalano et T.I. Herrenkohl ., 2001, "Childhood Risk Factors for Persistence of Violence in the Transition to Adulthood": *A Social Development Perspective, Violence and Victims*, n°16, pp. 355-369.

Maffesoli, M., - *La Violence totalitaire*, Paris. PUF. Réed. (1994 - *La Violence totalitaire. Essai d'anthropologie politique*. 1979. Paris, Méridiens/Klincksieck.

Patrice, V., 2005, *Association pour la Recherche en Didactique des Sciences et des Techniques. Institut National de Recherche Pédagogique. 4es rencontres de l'ARDIST*, Lyon. p.393-400.

Périer P., 2003, « *Le métier d'enseignant dans les collèges et lycées au début des années 2000* », les dossiers, Ministère de l'Education Nationale, DPD, 145.

Périer, P., 2003, « Les actions pédagogiques à la marge. Une perspective interactionniste sur les stratégies des enseignants confrontés à des élèves difficiles » *Les Sciences de l'Education Pour l'Ere Nouvelle*, n° 36 pp.69-89.

Quivy R. et Campenhoudt L. V. 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, éd. Dunod, p.20.

Thomas G. 2006, *L'indispensable de la sociologie*, paris, Edition Studyrama, p87.

III. Chapitres d'un ouvrage Collectif

Collectif., 2004, Les causes et la prévention de la violence en milieu scolaire haïtien, *ce qu'en pensent les directions d'écoles*, volume XXXII:1, printemps, p 89.

IV. Articles d'un périodique

Bressoux, P. 1994 ., « Les recherches sur les effets-écoles et les effets-maîtres » *Revue Française de Pédagogie*, pp 91-137.

Aron, R., 1962, « Paix et guerre entre les nations : La théorie des relations internationales », *Revue Françaises de science sociale*, cité par Valentin Nga Ndong en 1999. p.13.

Lindstrom-P; Campart-M; Mancel-C., 1998 .Brimades et violence dans les écoles suédoises : *Une revue des recherches et des politiques de prévention*; « La violence à l'école : approches européennes ». *Revue française de pédagogie*, p.p., 79-91.

Bressoux, P., 1994. « Les recherches sur les effets-écoles et les effets-maîtres » *Revue Française de Pédagogie*, p 91-137.

Bunge, M., 1984. "L'observation",47-59. In : Michiels-Philippe M. P., (Ed.), *L'observation*, Neufchâtel, Paris, p. 58.

Cazale, L. « Usage d'alcool », dans Traore, I., Pica, L., Camirand, H, Berthelot, M. et Plante, N., 2014, *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, Évolution des comportements au cours des 15 dernières années*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 79-107.

Cazale, L. Fournier, C. et Dubé, G., 2009, « *Consommation d'alcool et de drogues* » dans Dubé, G. et autres. *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2008, Québec, Institut de la statistique du Québec, p.91-149.

Chapelier J, B, Dubet. F, Mbanzoulou. P ., 2005. Ces enfants qui [nous] dérangent : *Les mécanismes contradictoires de la violence*, Actes de la 2ème journée d'étude organisée par le CRAPS, Multigraph., p.60.

Coslin, P. G. 1999 Enseignants et élèves face à la violence scolaire, *Bulletin de Psychologie*, Tome 52, N°443, p. 523-530.

De Certeau, M., *L'invention du quotidien*, tome II, Paris, Gallimard (nouvelle édition revue et augmentée), 1994, p29.

Gingrasf. P. 1993, « *La théorie et le sens de la recherche* » in Benoît Gauthier, (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery, PUQ, pp. 115-138.

HEBERT, J. 2001, *La violence à l'école. Une analyse complémentaire*, dans H. Doet R. Mayer (Éds). *Problèmes sociaux (tome II) : Études de cas et intervention sociales*, Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec, pp155-185.

Lane, et Toby., cité dans, Coslin, P. G.1999, *Enseignants et élèves face à la violence scolaire*, *Bulletin de Psychologie*, Tome 52 (5), N°443, p.p. 523-530.

Leblanc, M. 1999. La délinquance des adolescents, dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin. *Traité des problèmes sociaux*, Québec : Presses de l'Université Laval, pp 279-299.

Lindstrom-P; Campart-M; Mancel-C.1998. (trad; debarbieux-e, trad; debarbieux-eric, ed.) . 1998. Brimades et violence dans les écoles suédoises : *Une revue des recherches et des politiques de prévention; La violence à l'école : approches européennes*, *Revue française de pédagogie*, (123), p.p. 79-91.

Loeber, R et D.P. (2000). Farrington., *Young Children Who Commit Crime: Epidemiology, Developmental Origins, Risk Factors*, Ear Loeber, R. ET D.P. Farrington *Young Children Who Commit Crime: Epidemiology, Developmental Origins, Risk Factors, Early Interventions and Policy Implications*, *Development and Psychopathology*, 12, 737-762.ly *Interventions and Policy Implications, Development and Psychopathology*, 12, 737-762.

Maryse, P., 2004, *Violence en milieu scolaire : une problématique qui concerne l'école, la famille et la communauté, voire la société*, Bibliothèque nationale du Québec, *La revue Éducation et francophonie*.

Mbanzoulou, V. P., 2004, «*La violence à l'école : un retour d'expérience*», RAJS-JDJ n°231, p. 13-18.

-
- Paquin, M. et M. Drolet., 2000. *Comportements violents chez l'enfant en Ontario : Problématique de la suspension scolaire externe, perception des parents et alternative possible. Éducation et Francophonie*. Numéro spécial sur la violence à l'école.
- Périer, V. P., 2005. «Jeunes enseignant(e)s et violence perçue», In B. Gaillard (Dir.), *Les violences en milieu scolaire et éducatif*, Coll. Didact Education, PUR, p. 203.
- Rochex, J.-Y., 1995, « Eloge des commencements » in : « Pourvu qu'ils m'écoutent... », Paris : CRDP, p 175-202.
- Saravanamuttoo, H., 2001 How Ontario Will Spend its Federal Allocation under the Children's Agenda. *Bulletin de l'Association des travailleurs et des travailleurs sociaux de l'Ontario*. Section de l'Est, 27(3), p 11-14.
- Verlinden, S., M. Hersen et J. Thomas., 2000, Risk Factors in School Shootings, *Clinical Psychology Review*, 20(1), pp3-56.
- Vitaro, F. et C. 2000, *Gagnon Prévention des problèmes d'adaptation*, Tome II : *Les problèmes externalisés*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec, pp 165-214.
- Weber, M., in Lettre à Liefmann, R., du 9 mars 1920, citée par Mommsen, cf., Ansart et Akoun. 1965, op. Cit, p. 278.
- Woods, P. 1990, « Les stratégies de « survie » des enseignants » in : J.-C. Forquin *Le point de vue des sociologues britanniques*, Bruxelles : De Boeck, (éd.) Ecole et culture.

V. Article en ligne

- Anbarasan, E., 2001. Qui aime bien... Ne châtie pas. [] Téléchargeable à l'adresse http://www.unesco.org/courier/1999_12fr/apprend/txtl.htm., Blauvelt, P. D., *Marking Schools Safe for Students: Creating a Proactive School Safety Plan*. California: Availability CorwinPress, Inc, 1999, Demenet, P., *La défaite des Profs Karatékas*. Téléchargeable à l'adresse : http://www.unesco.org/courier/2001_04/fr/education3.htm. Consulté Le 20 novembre 2019
- Felouz G., 1991, « Comportements de chahut et performances scolaires des filles et des garçons au collège », Enquête [En ligne], 6 |, mis en ligne le 27 juin 2013. http://www.globaleducation.ch/global_education_fr/resources/XY/DefEDD_FEDFEE.pdf <http://www.statcan.gc.ca/edu/power/ch/13/5214895-fra.htm> consulté le 20janvier 2020

<http://www.tunisia-today.com/archives/41672> , La violence en milieu scolaire : La démission des parents à l'index consulté le 10 février 2021

Kuntz, L. I., Zéro de conduite. Courrier de l'Unesco, [...] téléchargeable à l'adresse : <http://pluto.unesco.org/courier/2000-01fr/apprend/txtl.htm>, 2000.Rainville, S.2001.

L'abandon d'enfant, *Dépister, accepté, accompagner*, Montréal : Sciences de l'éducation et culture. Consulté le 17 juillet 2021

Morin, S., 2013. Les violences scolaires : *les violences à l'école et les violences de l'école*. Récupéré le 26 novembre 2016 du site du CNRS sur l'URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00935327/document>, p.8 consulte le 17 mars 2020

Source : Irène Fernande Ekouda, le jour du 09 octobre 2014, repris par www.camer.be/36430/11:1/comeoun-violence-au-lycée-quand-la-peur-change-de-camp-cameroon.html consulte le 4 juin 2019

Violences en milieu scolaire, Lebledparle.com, François Gaël Mbala Publication : 24 janvier 2020 Mis jour : 24 janvier 2020, /fr/component/tags/tag/violences-en-milieu-scolaire. Consulté 28 octobre 2019.

VI. Dictionnaire

Akoun, A. et P. Ansart ., 1999 - Dictionnaire de sociologie, Paris, Le Robert/Seuil.

VII. Mémoires et thèses

Binyegui, F.E., juillet 2004, Problématique de la valorisation d'une culture nationale dans les programmes scolaires officiels au Cameroun mémoire de D.E.A en sociologie, Université de Yaoundé I.

Leka, E .A : 2004 - « Urbanité et civilité au Cameroun (Analyse des formes de socialité dans la rue à Yaoundé »), mémoire de D.E.A en Sociologie, Université de Yaoundé I.

Source : inspiré de V. Nga Ndong, revue et complété par P. Awondo Awondo, dans Loisir et socialité à Yaoundé. 2004. Contribution à une sociologie du ludique au Cameroun, mémoire de Maîtrise en Sociologie, Yaoundé, FALSH/Département de Sociologie-Anthropologie.

Trimaille, C., : 2003 - « Approche sociolinguistique de la socialisation langagière d'adolescents », Thèse de Doctorat, Université Stendhal-Grenoble III.

VIII. Journaux

ACP (Agence Cameroun Presse). Drame du Lycée de Nkolbisson : Les enseignants et les élèves restent tourmentés publié le jeudi, 16 janvier 2020 14:42 Liliane N.

Afrik-info : Cameroun- Violences en milieu scolaire: Les camerounais parlent janvier 31, 2020, □ mis a jour : dimanche, avril 5, 2020.

agressions qui se multiplient dans les lieux de dispensation de savoir et de savoir-vivre.

Le Jour : Franklin Kamtche vendredi 17 janvier 2020 00:59:00.

Camer.be : Les campus scolaires deviennent des sanctuaires de la violence, Le Jour : Franklin Kamtche vendredi 17 janvier 2020.

Cameroon Tribune (Yaoundé) Cameroun: Violences en milieu scolaire - Stratégies pour endiguer le fléau NOVEMBRE 2016.

Cameroon-Info.Net : journal quotidien Emergence. Cameroun - violences en milieu scolaire avril 2019.

Cameroun – Assassinat d'un enseignant au lycée de Nkolbisson: Des élèves de cet établissement scolaire public, relatent à Nalova Lyonga, ministre de l'enseignement secondaire, la chronique d'un meurtre prémédité. Par Claude Paul TJEG | Cameroon-Info.Net YAOUNDE - 15-Jan-2020 - 16h54.

Cameroun : violence en milieu scolaire : la cote d'alerte : La communauté éducative est en émoi depuis le meurtre d'un élève jeudi dernier à Yaoundé. Le Minesec prescrit des mesures fortes, 29 Novembre 2017.

Cameroun tribune(Douala) Cameroun: Violences en milieu scolaire : crime au lycée de Déido, 30 mars 2019.

Cameroun Tribune., « un comité de vigilance est mis sur pied », Christophe Ngonso Kisito, proviseur du lycée classique de Nkolbisson. Avril 2019.

Cameroun Tribune: La violence de trop, 02 avril 2019.

Cameroun-Camer.be: LES CAMPUS SCOLAIRES DEVIENNENT DES SANCTUAIRES DE LA VIOLENCE-Les pouvoirs publics semblent dépassés par les élèves acteurs de violence en milieu scolaire.

Cameroun-Info.Net :C'est un nouveau drame que le Cameroun enregistre en milieu scolaire. Publié : 15 Jan 2020 à Mis à jour : 15 Jan 2020 par Zacharie Mpèmbé.

Code Pénal Camerounais du 12 juillet 2016 de la loi n°2016/007.

Collectif, *Code civil* 1804-2000.

Dépêches de l'AFP., " OMS (organisation mondiale de la santé), avril 1997, août 1997.

Étude du Global Youth Tobacco Survey (GYTS), INSERM Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, menée au Cameroun en 2008.

IX. Autres documents consultés

La loi n° 98/004 du 04 avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun.

Le ministère des Affaires sociales et le ministère des Enseignements secondaires ont lancé: Une campagne pilote de lutte contre la déviance au Lycée général Leclerc à Yaoundé, 17 janvier 2018 : Une campagne pilote de lutte contre la déviance au Lycée général Leclerc à Yaoundé.

Le Monde Diplomatique. *Article du Monde Diplomatique*, 1990-2007.

Le Monde. "*Extrait du Monde de janvier*, 1994

Le Tableau noir de l'école : Qui veut tuer l'école avec les violences en milieux scolaire? Publié il y a 2 mois Le 2 février 2020 Par Julio Stony.

Livre d'Education à la citoyenneté, chapitre 3 : *les conflits*, leçon 15 : *Les conflits à l'école*, collection Emergeons, Mondoux. Editions, 2018, pp 99-102.

Ministre des enseignements secondaires Jean Ernest Ngalle Bibehe, la campagne de pilote placé sous le thème "*La violence en milieu scolaire et ses avatares*", 17 janvier à Yaoundé 2018.

ONU-HABITAT. Diagnostic de la délinquance urbaine à Yaoundé, villes plus sûres, septembre 2002, pp 43-46

Plan International 03 novembre, 2018

Violences en milieu scolaire : l'enseignant, la risée de tous. Publié le 29 Janvier 2020 à mis à jour : 29 Jan 2020 par Médias « Actu infos ».

ANNEXES



LES ENSEIGNANTS INDIGNÉS

Collectif d'enseignants Camerounais
Tel : 694949391/691323644/674286240
Emails : enseignants_indignes@yahoo.com / enseignants.Indignés@gmail.com

« Collectif des Enseignants Indignés du Cameroun »
(CEIC)

Tél : 694 94 93 91 / 691 32 36 44 / 674 28 62 40

Email : enseignants_indignes@yahoo.com



Yaoundé, le 23 janvier 2020

APPEL À MOBILISATION GÉNÉRALE

Suite aux multiples cas d'agressions des collègues Enseignants, dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, notamment :

- La bastonnade d'un Surveillant Général par un Commandant de Brigade au Lycée Bilingue de MAYO-OULO (**Région du Nord**), en novembre 2018 ;
- La bastonnade d'une **Enseignante** par un militaire, parent d'élève, dans une salle de classe à l'Ecole Publique du Garage Militaire de Bafoussam (**Région de l'Ouest**), en septembre 2019 ;
- L'humiliation et la garde à vue non justifiée d'un **Enseignant** du Lycée Bilingue d'Avebe Assé (**Région du Sud**) par ordre un Sous-Préfet, en Septembre 2019 ;
- La bastonnade d'un Censeur et d'un Surveillant Général par un Gendarme au Lycée Bilingue de Bonassama (**Région Du Littoral**), en novembre 2019;
- L'humiliation, l'arrestation, et garde à vue non justifiée d'un **Enseignant** du Lycée Bilingue d'Ayos (**Région du Centre**) par Madame le Sous-Préfet d'Ayos, le 22 Janvier 2020;
- L'assassinat du collègue NJOMI TCHAKOUNTE par **SON** élève au Lycée Classique de Nkolbisson, (**Région du Centre**) le 14 Janvier 2020.

Le Collectif des Enseignants Indignés du Cameroun (CEIC) :

- (1) **CONDAMNE** une fois de plus chacun des cas d'agression ci-dessus ;
- (2) **CONDAMNE** fermement les agressions de toutes natures des collègues **Enseignants** par les élèves, parents d'élèves, fonctionnaires des forces armées et police, et autres pouvoirs publics ;
- (3) **EXIGE** des sanctions lourdes à l'encontre de quiconque agresse un **Enseignant** dans le cadre de l'exercice de ses fonctions ;

(4) **EXIGE du Gouvernement** une **réforme** profonde et la mise en application immédiate des **Textes** relatifs au **système éducatif**, ainsi que d'autres **Textes** relatifs au **Statut Particulier de l'Enseignant**, avec emphase sur la **revalorisation des conditions de travail de l'Enseignant**, sur tous les plans (autorité de **l'Enseignant**, traitement salarial etc.) ;

(5) **EXIGE du Gouvernement** la mobilisation, de toute urgence, des ressources financières matérielles et humaines adéquates, à l'effet de sécuriser les établissements scolaires selon les standards modernes ;

(6) **DECLARE** le **Mercredi, 29 Janvier 2020**, « **NO CHALK DAY** ». Ce jour-là, tous les collègues voudront bien arborer un **T-SHIRT rouge**, couleur du **sang versé**, couleur de la **torture**, couleur du **sacrifice**. La journée toute entière sera consacrée à des **causeries éducatives**, avec les élèves, à propos des **violences à l'Ecole** et l'urgence de sauver cette **Ecole**.

(7) **APPELLE** à une **MOBILISATION GENERALE**, à **YAOUNDE**, de tous les collègues **Enseignants**, le **Judi 30 Janvier 2020**, dans le cadre des **obsèques** du collègue **NJOMI TCHAKOUNTE BORIS KEVIN**.

Les collègues voudront bien arborer, à cet effet, leurs toges/ tenue de la journée mondiale de **l'Enseignant**.

Respectons **l'Enseignant**, protégeons **l'Enseignant**, sauvons **l'Ecole** !

Fait à Yaoundé, le 23 Janvier 2020

Pour Le Collectif des Enseignants Indignés du Cameroun (CEIC),

Le Président,

Jacques Bessala Ngono
PIEG - Lettres Illégués

{ 2 }

Madame le Minesec,

Nous avons reçu et lu avec consternation votre communiqué au sujet du décès tragique de notre jeune et talentueux collègue, Njomi Tchakounte Boris Kevin des suites d'une agression de son apprenant (en attendant les résultats de l'enquête comme toujours). Vous nous invitez au calme en nous rassurant que les mesures sont prises. De quelles mesures parlez-vous quand les enseignants sont victimes de toutes sortes de violence ? Aujourd'hui, le jeune Boris Kevin a payé le prix de son engagement professionnel, de son amour à former la jeunesse camerounaise. Il n'était qu'un enseignant, comme vous, certes du secondaire, ECI de surcroît, ce vocable qui colle sur la peau des enseignants et qui est devenu leur deuxième patronyme. Madame le Minesec, vous qui représentez ceux qui nous gouvernent dans le secteur éducatif, nous attendons des mesures fortes et des moyens financiers en termes de primes de risque pour continuer à garder le calme.

Les risques, nous les en prenons chaque jour que nous entrons dans l'enceinte d'un établissement scolaire, dans une salle de classe. Nous prenons des risques quand nous voulons correctement faire notre travail comme nous le demande l'éthique et la déontologie. Nous prenons des risques quand nous voulons seulement faire le travail qui dépasse certains parents à savoir éduquer lesquels parents nous regardent d'en haut. Nous prenons des risques quand vous estimez qu'un enseignant doit mettre un, deux, trois ans voire plus avant de toucher son premier salaire pendant que les autres en reçoivent étant encore en formation. Nous prenons des risques quand nous vous supplions de signer les avancements sans parler d'effets financiers qui restent un long serpent de mer. Nous prenons des risques dans ce pays où l'enseignant n'a pas droit à une mission par an comme les autres fonctionnaires.

Nous prenons des risques lors des examens officiels, stressés de peur de faire une moindre erreur. Faute qui nous coutera l'humiliation d'entendre notre nom à la radio. Oui madame le Minesec, vous êtes une maman, je vous demande de vous mettre à la place de cette mère qui a perdu son fils, peut-être le seul espoir de sa famille. Le jeune Boris Kevin était affecté quelque part à l'ouest, (loin d'encourager ceux qui abandonnent leurs postes de travail), comment devait-il se rendre et vivre là-bas si les simples frais de relève ne lui étaient pas donnés ? Madame le Minesec, imaginez votre enfant à la place de ces milliers de jeunes que le système que vous incarnez violente tous les jours. Les enseignants sont en pleurs. Ils l'ont toujours été mais cette fois-ci c'est grave. En plus d'être la risée du reste à cause du traitement inhumain que le système leur inflige, ils doivent maintenant subir toutes sortes de violences surtout physique.

Madame, la bouche parle de l'abondance du cœur. Une dernière chose, dites à votre fameuse communauté éducative (puisque nous n'en faisons pas partie) que nous sommes fatigués de nous occuper des enfants abandonnés par leurs parents et la société ».

Hommage à Boris Kevin.

De ce fait, Face à toutes ces violences en milieu scolaire, le Collectif des enseignants indignés du Cameroun, dans un document en circulation sur les réseaux sociaux et dont repères a eu copie, ont fait appelle à une mobilisation générale à Yaoundé le 30 janvier 2020. Le 29 janvier, elle a été baptisée « No chalkday » (journée sans craie) et consistera pour tout le corps enseignant « d'arborer un t-shirt rouge, couleur du sang versé, couleur de torture, couleur du sacrifice. La journée sera entièrement consacrée à des causeries éducatives avec des élèves à propos des violences à l'école, et l'urgence de sauver l'école », cela met le cap sur les obsèques du jeune enseignant de mathématiques, assassiné le 14 janvier par son élève au lycée de Nkolbisson à Yaoundé (Centre). Un crime de trop²⁵¹.

A partir de ces actes de violence qui s'observe en milieu scolaire, l'amélioration du climat scolaire est devenue un enjeu majeur de la politique publique en matière d'éducation. Le climat scolaire reflète le jugement des parents, des éducateurs et des élèves concernant leur expérience de vie et du travail au sein de l'école, sans pour autant résulter d'une simple perception individuelle. Il renvoie donc à la « qualité de vie à l'école ». Il concerne les normes, les buts, les valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'enseignement, d'apprentissage, de management et la structure organisationnelle inclus dans la vie de l'école. Ainsi face à ces actes de violences permanentes en milieu scolaire, comment y faire face pour remonter la pente et les inquiétudes du personnel enseignant et du système éducatif tout entier.

PLAN ET GRILLE D'OBSERVATION (À LONG TERME)

²⁵¹Violences en milieu scolaire, Lebledparle.com, François Gaël Mbala Publication : 24 janvier 2020 Mis jour : 24 janvier 2020, /fr/component/tags/tag/violences-en-milieu-scolaire.

A- PLAN D'OBSERVATION

Etape 1 : OBSERVER QUOI ?

- Le « métier de l'élève »
- La carrière d'enseignant
- Les rapports enseignants-élèves
- Les rapports entre enseignants
- Les rapports enseignants-administration
- Les rapports élèves - élèves

Etape 2 : OBSERVER SUR QUI ?

1- Le champ d'analyse

Le travail porte sur l'ampleur et les conséquences des actes de violences en t'intéressant aux comportements et aux profils des élèves acteurs tant à l'intérieur qu'à à l'extérieur de l'établissement scolaire;

Espace géographique : Quelques Lycées d'enseignements général et technique de la ville de Yaoundé (Lycée de Ngoa-Ekelle, Etoug-ebe, Bilingue d'application, Technique de Nkolbisson, Cité Verte, General le Leclerc, etc.)

Période prévue d'enquête de terrain : cela s'est déroulé en deux phases (entre 10 décembre 2019 au 31 janvier 2020 et du 02 décembre 2020 au 30 mars 2021).

2- L'échantillon (unités d'observation) : Cadres de l'établissement (Proviseur, Directeur, Principal, Censeur, Surveillants généraux, enseignants, Conseillers d'orientation, les enseignants stagiaires...), élèves du premier et second cycle (toutes les couches sociales confondues), parents d'élèves, etc.

Etape 3 : OBSERVER COMMENT ?

Méthodologie :

- Conversation avec tous les acteurs scolaire durant toute l'étude ;
- Entretien sémi - directif (en salle de professeur, en cours de récréation, dans les cantines, etc.);
- Focus group
- récit de vie
- L'observation directe au sein de l'établissement ;

1. L'observation documentaire ·

Les documents officiels :

- Règlement intérieur,
- Billets d'entrée et de sortir (pour différent motif),

-
- Cahiers de texte, cahier d'appel, emplois du temps (horaires),
 - Les comptes rendus des conseils de discipline
 - Les manuels scolaires, - Les périodiques et les revues,
 - Les enregistrements scolaires,
 - Les archives et les statistiques,
 - Les documents d'examens,
 - Les fiches de travail, les photographies, etc.

B- GRILLE D'OBSERVATION

Situation pédagogique :

- Observer et noter la disposition physique de l'établissement et des salles de classe et son équipement

- La place occupée par chaque élève ;
- La relation entre l'ordre d'entrée dans la salle et la place occupée ;
- La présence ou l'absence de conversations ;
- La nature des activités avant l'ouverture du cours proprement dit ;
- Les changements induits ou non à la première prise de parole de l'enseignant ;
- Le contenu des interventions en fonction de l'émetteur et du récepteur ;
- Elaboration de codes commodes pour identifier rapidement les intervenants et leurs attitudes ;
- Indication systématique de la durée de chaque séquence, etc.
- Période des journées portes et de remise des bulletins

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ENCADREURS

I - Présentation de l'essentiel de la recherche

II- Identification de l'interlocuteur

- Nom et prénom du répondant
- Statut :
- Age :
- Sexe :
- Lieu d'entretien :
- Date de l'interview :
- Duré :

III- Déroulement de l'entretien

*** Données socio-culturelles :**

- 1- Effectif total : Filles : Garçons :
- 2- Nombre de salles de classe par niveau :

-
- 3- Les couches sociales
 - 4- Le corps enseignant
 - 5- Le règlement intérieur
 - 6- Les types de conduites qui s'écartent des normes de l'établissement (chez les élèves et chez les autres personnels de l'établissement)
 - 7- Les dispositions prises pour assurer la sécurité et les accidents (qu'est-ce qui est fait pour que la sécurité règne ?)
 - 8- Le port de la tenue scolaire
 - 9- Le camfranglais au sein de l'établissement
 - 10- L'absentéisme

TABLE DE MATIERES

SOMMAIRE	II
DEDICACE.....	III
REMERCIEMENTS	IV
SIGLES ET ACRONYMES	V
RESUME.....	VI
ABSTRACT	VII
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	1
II. PROBLÈME	2
III. PROBLEMATIQUE	4
III.1 Revue de la littérature.....	5
III.2. Questions de recherche.....	8
IV. HYPOTHESES	8
IV.1. Hypothèse principale.....	8
IV.2. Hypothèses secondaires	9
IV.3. Objectifs de la recherche	9
IV.3.1 Objectif global.....	9
IV.3.1.2 Objectifs spécifiques	9
V. METHOLOGIE	10
V.1.Cadres théoriques d'analyse	10
V.1.2. Individualisme méthodologique	11
V.1.2.3. Le structuro-constructivisme	12
VI - COLLECTE DES DONNEES	12
VI.1. Champ d'analyse.....	12
VI.2. Délimitation du sujet	13
VI.2.1 Délimitation géographique.....	13
VII- Echantillonnage	14
VII.1.1. L'Echantillonnage non probabiliste.....	14
VII.1.2. L'Echantillonnage à choix raisonné	14
VII.3. Techniques de collecte des données	15
VIII. ANALYSE DES DONNEES	19
IX. DEFINITION DES CONCEPTS.....	20

CHAPITRE I : PHENOMENOLOGIE DES VIOLENCES DANS LE MILIEU SCOLAIRE 24

I. AMPLITUDE DU PHÉNOMÈNE DES VIOLENCES DANS LE MILIEU SCOLAIRE	25
I.1 Récits de quelques enseignants pour comprendre l'ampleur de la violence dans le milieu éducatif.....	26
I.2 liste des cas de violence les plus marquants dans le milieu éducatif ses dernières années : une comparaison dans d'autres villes à titre illustratif.....	29
I.3 Enseignants faces aux phénomènes de violences dans les établissements scolaires : études de cas.....	30
I.4 Peur des enseignants face aux multiples cas de violences dans les établissements scolaires	32
II. ETUDE DE CAS DE VIOLENCE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES: CAS DU DRAME AU LYCEE DE NKOLBISSON.....	33
II.1 Analyse des témoignages des élèves et des collègues sur les circonstances du drame	33
II.2 Pouvoirs publics semblent dépassés par les violences qui se multiplient en milieu scolaire.....	35
III. FORMES ET TYPES DE VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE	37
III.1 Violences physiques	37
III.2 Violences verbales.....	39
III.3 Violence symbolique.....	40
IV. CONFLITS DE MODELES	40
CHAPITRE II : FACTEURS EXPLICATIFS DE LA VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE	42
I. FACTEURS DE LA VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE.....	43
I.1 SYSTEME EDUCATIF : RECADREUR OU CONSERVATEUR DES VIOLENTS	43
II. FACTEURS EXPLICATIFS DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE	46
II.1 Facteurs liés aux caractéristiques de la famille.....	46
II.2 Facteurs liés au système éducatif.....	47
II.3 Facteurs liés aux élèves acteurs du phénomène.....	48
II.4. Liens sociaux et expériences scolaires	48
III. PROFIL DES ELEVES ACTEURS DE VIOLENCE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	49
III.1. Des enfants drogués : stratégies par lesquels les élèves se familiarisent avec les stupéfiants dans les établissements scolaires.....	49

III.2 Moyens par lesquels les élèves parviennent à intégrer les établissements scolaires avec les stupéfiants et la réaction des autres élèves	50
III.3 Lieux de consommation des stupéfiants par les élèves dans les établissements scolaires.	51
III.4 Quelques Raisons poussant certains élèves à la consommation des stupéfiants et les sensations qu'ils ressentent.	51
III.5 Raison et but pour lequel les élèves deviennent violents dans les établissements scolaires.	53
III.6 Période pendant laquelle les élèves consomment plus ou moins les stupéfiants dans les établissements scolaires	55
III.7 Avantages et inconvénients de la pratique des violences et la place des gangs chez les élèves dans les établissements scolaires	56
III.8. Objectifs des élèves qui consomment les stupéfiants dans les établissements scolaires.	57
III.9 Situation familiale	59
III.10 Groupe d'appartenance.....	59
IV. PRINCIPALES CAUSES DES VIOLENCES DANS LE MILIEU EDUCATIF.....	60
IV.1 Violences subies par les élèves : Perceptions des enseignants	60
IV.2 Violences entre élèves dans le milieu scolaire : Perceptions des élèves.....	61
IV.3 Jeux dangereux entre élèves.....	62
IV.4 Agression envers les autres élèves	63
V. VIOLENCES DANS LE MILIEU SCOLAIRE : PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS	64
V.1. Disparités contextuelles et dispositions individuelles	64
V.2 Refus général de participation au cours.....	65
V.3 Contestation permanente des élèves	66
V.4 Non-respect des infrastructures scolaires	67
V.5. Uniforme scolaire : un passage pas tout à fait conforme.....	68
VI. CONSEQUENCES DES VIOLENCES SUR LES ELEVES DANS LE MILIEU SCOLAIRE	70
VI.1 Types de conséquences de la violence dans le milieu scolaire	72
VII. PERCEPTIONS DE LA VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE PAR LES ACTEURS DU SYSTEME	73
VII.1 Perceptions des enseignants et chefs d'établissement sur la violence dans le milieu scolaire.....	74
CONCLUSION PARTIELLE	76

CHAPITRE III : ENSEIGNER AVEC LES ELEVES VIOLENTS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	77
I. ECOLE DE « L'ELITE » A LA « DEMOCRATISATION » DU DESORDRE SCOLAIRE.....	78
I.1 École du désordre : entre dynamisme, incivilité et incivisme et violence	78
II. DE LA DEVIANCE TOLERE E A LA VIOLENCE	80
II.1 Violences « anti-scolaires »	82
II.2 « Flânerie » des élèves comme facteur de violence dans nos établissements scolaire	84
III. ENSEIGNANTS FACE A LA VIOLENCE	86
III.1. Quelques commentaires sur les violences dans le milieu scolaire à Yaoundé.....	88
III.2 Plaidoyer des enseignants sur la violence dans le milieu scolaire	89
CHAPITRE IV : VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE : ENJEUX DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	90
I. FAIRE FACE À LA VIOLENCE: ENJEU COLLECTIF ET TRAVAIL SUR SOI	91
I.1 Nécessité et ambiguïtés du recours au collectif	91
I.3 Se faire violence.....	95
II. ENJEUX DE LA MEDIATION EN MILIEU SCOLAIRE	98
II.1. Médiation comme ultime recours	99
II.2 Médiation et ses indésirables	99
II.3 Médiation et climat scolaire.....	100
III. ENJEUX PEDAGOGIQUE DE LA VIOLENCE DANS LE SYSTEME EDUCATIF.....	101
III.1 Construction de compétences	101
III.2 Médiation par les élèves : entre estime et exposition de soi	101
IV. PERCEPTIONS DE QUELQUES ENSEIGNANTS SUR LES PREVENTIONS DE VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE.....	102
IV. COMMENT APPREHENDER LA VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE.....	104
IV.1 Éléments de bonnes pratiques en matière de prévention des violences	104
IV.2 Renforcer les mesures préventives contre les violences dans le milieu scolaire ..	106
IV.3 Réajuster le rapport enseignant/ élève.....	106
IV.4 Donner plus d'autonomie à l'enseignant.....	108
CONCLUSION PARTIELLE	114
CONCLUSION GENERALE	115
BIBLIOGRAPHIE	115
ANNEXES	115
TABLE DE MATIERES.....	CXV
